# La Presse

*Le plus grand quotidien français d'Amérique*

Montréal, ◆
jeudi 21 mai 1998
114e année No 207
80 pages, 6 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.



Serta Perfect Sleeper
J.E. Audet inc.
NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE
Chez
255-5244
6955, rue Jean-Talon Est
Tout près du boul. Les Galeries d'Anjou
2588576



4


**Baseball**

Astros 4

Expos 3


page S3


Cyberpresse

**Do you speak ordinateur ?**


page B8




**Sortir**

**Toujours aussi populaires, les 5 à 7**


page D3


**Économie**

**MetroNet acquiert Rogers Telecom pour un milliard**

MetroNet COMMUNICATIONS
ROGERS


page E1


# Plusieurs cliniques médicales sont fermées jusqu'en juin

*Les omnipraticiens vont tenir une autre journée d'étude la semaine prochaine*

**MARIE-FRANCE LÉGER**

Alors que la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec discute de nouveaux moyens de pression pour la fin de la semaine prochaine, plusieurs médecins ont déjà décidé de fermer leur clinique jusqu'au début du mois de juin parce qu'ils ont atteint leurs plafonds trimestriels et semestriels, a appris *La Presse*.

La FMOQ s'est défendue hier d'avoir planifié ces « arrêts de travail » bien qu'ils surviennent en plein début de l'affrontement avec le gouvernement. Même si le mot d'ordre n'était pas encore lancé officiellement hier, la FMOQ envisage de tenir une autre journée d'étude, vraisemblablement aux alentours du 29 mai. Date que le porte-parole de la FMOQ, le docteur Jean Rodrigue, n'a toutefois pas voulu « confirmer ni infirmer ».

Chose certaine, les fermetures de cliniques étaient à prévoir à cette période de l'année. « On sait qu'environ 20 % des omnipraticiens atteignent leur plafond au moins une fois par année. On sait que plusieurs cliniques vont fermer à cause de ça, mais ce sont des décisions individuelles », a expliqué le Dr Rodrigue.

La FMOQ — qui réclame 190 millions du gouvernement sur trois ans — demande


*Voir* **PLUSIEURS** *en A2*


# Problème de stérilisation au CHUM

**JEAN-FRANÇOIS BÉGIN**

Aux prises avec un problème majeur de stérilisation des instruments chirurgicaux, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal va devoir investir de cinq à six millions de dollars pour corriger la situation.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, aucun des trois campus du CHUM ne possède une quantité suffisante de ces instruments (scalpels, pinces, etc.). On doit donc fréquemment déroger aux normes idéales de stérilisation, afin d'être en mesure de faire toutes les chirurgies prévues.

Au lieu de la stérilisation normale en autoclave (à la vapeur), on


*Voir* **PROBLÈME** *en A2*


# Notre savoir-faire à Expo 98

**Des ouvriers terminent les derniers travaux devant l'entrée nord de l'Expo universelle 1998 qui accueillera ses premiers visiteurs demain à Lisbonne. Pour l'occasion, le Portugal a fait appel au savoir-faire du Groupe Rozon pour monter un grandiose spectacle qui évoque la corrélation entre l'homme, les dieux et les grandes mers du monde, le tout en conformité avec le thème d'Expo 98, « Les océans, un patrimoine pour le futur ». Notre chroniqueur Martial Dassylva est sur les lieux. Il nous racontera la dernière expositions universelle du siècle, 31 ans après Terre des Hommes.**

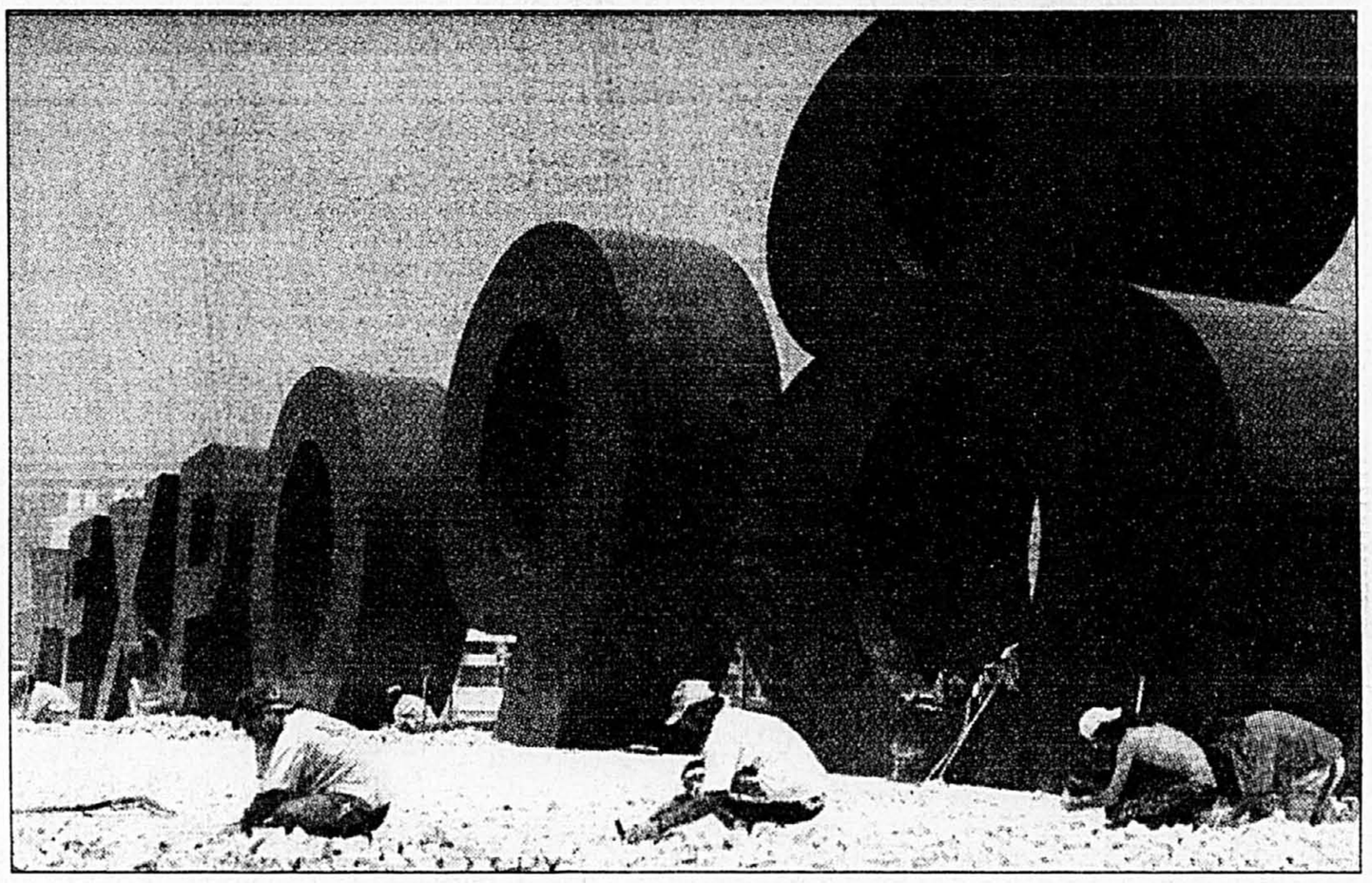


PHOTO REUTERS

# Suharto quitte le pouvoir

**Le président Suharto, visiblement ému, a annoncé en direct à la télévision hier soir qu'il démissionnait. Il a ajouté qu'il remettait le pouvoir au vice-président Bacharuddin Yusuf Habibie, qui a immédiatement prêté serment comme chef de l'État. Dans son allocution, M. Suharto, au pouvoir depuis 32 ans, a demandé à la nation de lui pardonner ses erreurs. Son régime a été abattu par une crise économique qui a mis le pays à genoux.**


**À lire en page C1**


# L'affaire Levine: Mike Harris en remet

*Les fédéralistes d'Ottawa et de Québec tentent de calmer les esprits*

**VINCENT MARISSAL**
**et GILLES NORMAND**

En attendant la décision du conseil d'administration du nouvel hôpital fusionné d'Ottawa dans l'affaire David Levine, vraisemblablement aujourd'hui, les fédéralistes de Québec et d'Ottawa ont tenté hier de calmer les esprits pendant qu'à Toronto, le premier ministre Mike Harris jetait de l'huile sur le feu.

Au lendemain de la séance de défoulement collectif contre David Levine à l'hôpital Civic d'Ottawa, Jean Chrétien, Jean Charest et Stéphane Dion ont déploré les gestes et les propos disgracieux de ceux qui s'opposent à la nomination d'un « séparatiste voué à la destruction du Canada » à la tête de leurs institutions.

La compétence compte dans la sélection d'un candidat à un tel poste, et non les croyances politiques, ont rappelé les leaders fédéralistes.

« Nous regardons d'abord les compétences et le Canada a été bien servi par cela », a indiqué le premier ministre Chrétien à Rome.

Les opposants à la nomination de M. Levine affirment pour leur part que l'actuel délégué du Québec à New York ne peut obtenir ce poste parce qu'il a été candidat péquiste en 1979 et qu'il sert encore aujourd'hui un gouvernement séparatiste. Le nouveau chef libéral Jean Charest a exhorté le conseil d'administration du nouvel hôpital fusionné à ne pas « tomber dans le piège de l'intolérance ».

Outre Jean Chrétien, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, a été le seul membre du cabinet à se prononcer publiquement sur le sujet de l'heure dans la capitale fédérale.

« Cette manifestation est tout à fait déplorable et il faut trouver un moyen d'y mettre fin parce


*Voir* **L'AFFAIRE** *en A2*




PHOTO *Archives La Presse*

**David Levine**

# Il capo de tutti capi en cavale

**Condamné à 21 ans de réclusion en Italie, Pasquale Cuntrera, le chef suprême de la famille Siculiane à laquelle appartient la mafia montréalaise, a pris congé de ses geôliers... en fauteuil roulant. Il pourrait même avoir trouvé refuge au Canada.**


**À lire en page A3**


# Ulster: les vieux misent sur la jeunesse pour enrayer la culture de guerre

**JOONEED KHAN**
*envoyé spécial,* BELFAST

*Référendum en* **Irlande**

Les jeunes étaient en vedette hier dans les médias de Belfast. Symbolisant l'avenir, réclamant la paix. Mais les vieux guerriers n'étaient pas loin.

Orchestrant en fait la mobilisation en vue du référendum de demain sur le destin de l'Irlande du Nord, mutilée par 71 années de partition — dont 30 années de violence. Les 2000 finissants du secondaire, protestants et catholiques, rassemblés sur invitation dans le Waterfront Hall pour un concert de Ash et U2 mardi soir, sont les enfants des « troubles ». C'est ici l'euphémisme consacré pour parler de la guerre de faible intensité qui a fait plus de 3600 morts et 40 000 blessés. Beaucoup parmi eux n'ont pas 18 ans et ne pourront donc pas voter demain. Mais l'espoir enthousiaste généré par l'hymne *Give Peace A Chance*, de John Lennon, entonné par Bono et repris par la foule, et la présence des leaders du camp du OUI, le protestant David


*Voir* **ULSTER** *en A2*


**589**
JOURS AVANT L'AN 2000

## INDEX


| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Petites annonces | | - affaires | E5 | Bandes dessinées | C3 | Feuilleton | C6 | Mot mystère | C6 |
| - index | C2 | Arts et spectacles | D7 à D13 | Bridge | C7 | Foglia Pierre | A5 | Opinions | B3 |
| - immobilier | C2 à C4 | - horaire spectacles | D12 | Décès | D16 | Horoscope | C3 | Politique | B1, B4, B6 à B8 |
| - marchandises | C5 | - horaire télévision | D10 | Économie | E1 à E10 | Le monde | C1, C8 | Quoi faire | D5 |
| - emplois | C5, C6 | - télévision | D10 | Éditorial | B2 | Loteries | A2, A9 | Tabloïd Sports | |
| - automobile | C6, C7, D16 | | | Êtes-vous observateur | C2 | Mots croisés | C4, S10 | - Réjean Tremblay | S5 |


**ÉDITORIAL**

Toute la lumière
*- Agnès Gruda*


**page B2**


**MÉTÉO**

Ciel variable
Max. 20, min. 9


**Cahier Sports, page 16**



6 21924 98765 1





# Suites de la une

## Plusieurs cliniques médicales sont fermées jusqu'en juin

**PLUSIEURS** / *Suite de la page A1*

notamment une révision des modalités d'application des plafonds. Au-delà de 47 513 $ par trimestre, l'omnipraticien n'est rémunéré qu'à 25 % pour un autre 5000 $. Ensuite, il n'est plus rémunéré. Le plafond semestriel est de 95 000 $. Jusqu'à 105 000 $, le médecin est rémunéré à 25 %. Au-delà de ce montant, il n'est plus rémunéré.

« J'ai plusieurs médecins qui ne sont plus payés pour leur travail. Ils ont dépassé leurs plafonds trimestriels et semestriels », a indiqué Mme Gabrielle Parr, administratrice de cinq cliniques sans rendez-vous de Montréal et de la Rive-Sud qui ferment toutes à partir de vendredi jusqu'au 1er juin.

Ces cinq cliniques — où travaillent une cinquantaine d'omnipraticiens — reçoivent chacune une centaine de patients quotidiennement et sont normalement ouvertes tous les jours de l'année. Il s'agit des cliniques Medico-Centre Mt-Royal, du centre médical Île-des-Soeurs, de la clinique Urgence Rive-Sud, de la clinique médicale d'urgence de Brossard et de la clinique médicale d'urgence de Saint-Hubert.

Un autre administrateur de clinique à Dorval a indiqué à *La Presse* que plusieurs cliniques de l'ouest de Montréal envisageaient de fermer « plusieurs jours consécutifs » la semaine prochaine. Il a lui-même décidé de fermer son service sans rendez-vous le soir ( 16 h à 20 h ) pendant tout l'été. « Bien des cliniques ferment déjà plus tôt le soir et commencent à fermer des journées entières », a-t-il expliqué tout en souhaitant garder l'anonymat.

À la clinique médicale Statcare, située près de l'Hôpital du Lakeshore, le message téléphonique annonçait hier que la clinique était fermée pour la journée « à cause des restrictions gouvernementales »...

## Problème de stérilisation au CHUM

**PROBLÈME** / *Suite de la page A1*

utilise ainsi fréquemment une technique de stérilisation rapide dite « flash », une technique reconnue, mais qui, selon l'Association canadienne de normalisation, ne doit normalement être employée que dans des situations urgentes, comme lorsqu'un instrument est échappé par terre au cours d'une intervention chirurgicale.

« C'est une technique un peu plus *touchy* et qui nécessite davantage de précautions, a expliqué à *La Presse* le microbiologiste et infectiologue Pierre Saint-Antoine, officier de prévention des infections au campus Notre-Dame. Ce n'est pas une technique recommandée quand on a un gros volume de chirurgies. »

Or, a admis hier le directeur des services professionnels du CHUM, le Dr Louis Dufresne, « ce serait mentir que de dire qu'on utilise le *flash* de façon exceptionnelle. On s'en sert de façon presque routinière quand on en arrive à une certaine portion du programme opératoire d'une journée. On réutilise après les avoir stérilisés au *flash* des instruments dont on s'était servi pour d'autres patients. »

Selon le Dr Dufresne, c'est vers la mi-février que le problème de stérilisation a été soulevé pour la première fois, au campus Saint-Luc, après que l'on eut découvert que des instruments stérilisés par une autre méthode, à l'oxyde d'éthylène ( un gaz utilisé pour les instruments qui ne peuvent supporter la chaleur ), étaient demeurés contaminés.

Cette découverte a déclenché une investigation générale des pratiques dans les trois campus, qui a permis de mettre au jour les dérogations aux normes habituelles de stérilisation. Dès le début mars, le conseil d'administration du CHUM a été mis au courant du problème.

Pendant que les responsables de la prévention des infections se penchaient sur les mesures à prendre, certains médecins ont suggéré de réduire le nombre de chirurgies non urgentes, même si la liste d'attente compte déjà environ 6000 personnes, afin d'éviter que des interventions se fassent avec des instruments stérilisés avec la technique *flash*.

Si cette suggestion n'a pas été retenue, d'après le Dr Dufresne, c'est que jamais la sécurité des patients n'a été mise en danger.

« Si on avait jugé qu'il y avait un risque significatif pour les patients, jamais on n'aurait continué à opérer au même rythme malgré tout, affirme le médecin, même si c'est évident que ça se serait répercuté sur la liste d'attente en chirurgie et sur les honoraires des médecins. Comme médecin, personne n'aurait pu nous convaincre de continuer à opérer des patients. »

Le Dr Dufresne a confirmé que des investissements de cinq à six millions seraient requis pour acquérir des instruments chirurgicaux additionnels et s'assurer que les normes de stérilisation sont respectées. Il a indiqué qu'une recommandation en ce sens avait été transmise au comité exécutif du conseil d'administration, lequel doit remettre son rapport au conseil et suggérer la conduite à suivre lors de la prochaine réunion, le 2 juin.

## L'affaire Levine: Mike Harris en remet

**L'AFFAIRE** / *Suite de la page A1*

que ca, ce n'est pas notre pays, a commenté Stéphane Dion au cours d'une brève entrevue à *La Presse*. Je souhaite que M. Levine puisse mettre ses compétences au service de ses concitoyens. »

Cela dit, M. Dion maintient son explication de la semaine dernière sur l'origine de ces débordements de colère chez certains citoyens de la région d'Ottawa.

« Une sécession, c'est le genre de phénomène qui rend les populations les plus tolérantes exposées à l'intolérance », explique-t-il.

L'explosion de hargne de mardi soir lors de l'assemblée publique est inexcusable, mais elle trouve sa source dans le projet souverainiste, ajoute le ministre Dion.

« Oui, c'est explicable, et expliquer ne veut pas dire excuser », précise-t-il.

Seule note discordante au concert fédéraliste, le premier ministre ontarien Mike Harris a indiqué hier matin qu'il « était avec les gens » opposés à confier un tel poste à un séparatiste.

« Je pense que nous préférions tous que les gens qui sont payés avec des fonds publics soient en faveur de l'unité nationale », a dit M. Harris sur les ondes d'une radio torontoise.

La décision revient à la direction de l'hôpital, ajoute Mike Harris, précisant toutefois que, pour sa part, il aurait « préféré que l'on choisisse quelqu'un qui n'est pas séparatiste ».

Pour Stéphane Dion, l'unité nationale est mieux servie par le dialogue que par l'exclusion.

« La liberté de conscience est une valeur fondamentale dans une société, dit-il en réponse à M. Harris. Au Canada, nous avons progressé par le dialogue et non pas par l'exclusion. »

Les souverainistes ont dénoncé fermement le mouvement anti-Levine, tout en se félicitant, comme l'ont fait Bernard Landry et Gilles Duceppe, que ces manifestations d'intolérance n'existent pas au Québec.

À Québec, le vice-premier ministre, Bernard Landry a invité toute la classe politique canadienne à dénoncer vigoureusement cette démonstration de fanatisme.

« Le fait que la capitale fédérale soit devenue le siège de l'intolérance est une disgrâce pour toute personne de bonne volonté au Canada », a indiqué M. Landry à son entrée à la réunion du Conseil des ministres.

Faisant manifestement allusion à la réaction du ministre Stéphane Dion qui trouve « explicable » cette réaction anti-Levine, il a souligné que « les réactions molles ne conviennent pas à la situation ».

Bernard Landry invite Stéphane Dion à revenir sur sa déclaration parce que, dit-il, « cela ouvre la porte à tous les fanatismes ».

Et tout en se défendant de profiter de l'affaire Levine pour relancer l'option souverainiste, Bernard Landry a tiré ses propres conclusions politiques.

« Chacun dans sa spontanéité, a-t-il dit en réponse à Mike Harris, on est en train de démontrer qu'il y a deux nations. Si un individu choisit dans notre nation d'épouser une cause politique, il devient dans sa vie privée persona non grata dans l'autre nation. Quand on est rendu à préférer un étranger à un Québécois à cause de ses opinions politiques, l'heure des grands examens de conscience est arrivée. »

## Ulster: les vieux misent sur la jeunesse pour enrayer la culture de guerre

**ULSTER** / *Suite de la page A1*

Trimble et le catholique John Hume, ont fourni de belles images à la télé et aux journaux.

Pour ne pas être en reste, le premier ministre britannique Tony Blair, à sa troisième visite de la campagne en Ulster, déclarait aux étudiants de l'Université de Coleraine, en pays loyaliste : « Je ne sais pas si une telle chance de paix se présentera à nouveau pour cette génération. »

Et le président américain Bill Clinton, dans un message transmis par les journaux, conclut : « Quel sera l'avenir des enfants si vous votez NON et écartez cette chance pour la paix ? » Le *News Letter* joue le texte avec une photo géante de Clinton tenant dans ses bras une fillette de Belfast, habillée en rose, lors d'une visite à la Maison-Blanche il y a trois ans.

Mais déconstruire les réflexes de la guerre chez la génération X d'Irlande du Nord prendra plus que ces spectacles. La République d'Irlande vote elle aussi demain sur l'accord et un sondage hier donnait la victoire du OUI avec 71 % : la République s'est donné une culture de paix ; l'épicentre du conflit, c'est l'Ulster.

Là, les enfants sont marqués à la naissance, dans des enclaves protestantes et catholiques souvent entremêlées dans les villes. Le quartier protestant de Shankill jouxte les zones catholiques de Falls et de Ballymurphy dans Belfast-Ouest, et un mur a été érigé pour les séparer après de violentes émeutes. Les maisons catholiques le long du mur sont munies de grillages de métal pour les protéger de bombes incendiaires lobées du côté protestant.

Gerard Rice, de Lower Ormeau Road, s'approche du pont sur le fleuve Lagan et rebrousse chemin. « Un policier protestant en civil qui rentrait chez lui à pied avec son amie fut abattu de l'autre côté : ses amis l'avaient pris pour un catholique », dit-il. Les taxis d'un camp ne s'aventurent guère dans le territoire de l'autre. « Les unionistes les prennent en embuscade, et le fils d'une amie a été ainsi abattu dans un taxi », dit Sheila McVeigh, de Falls Road.

« Les enfants apprennent très tôt les limites de leur secteur et les réflexes de conservation », dit Rice, en montrant les portes de métal et les grillages qui protègent les maisons dans Ormeau Road. « L'armée et la police avaient l'habitude de forcer les portes avec leurs véhicules et de tirer dans le tas », explique-t-il. « Ma femme et moi savons toujours où sont nos quatre filles, et quand nous sortons, les filles doivent savoir exactement où nous allons, comment nous voyageons, qui nous accompagne. »

Les enfants catholiques souffrent en plus du handicap de classe : Ormeau Road est à deux pas du campus de la célèbre Université Queen's et du Jardin botanique de Belfast, mais ils pourraient vivre sur une autre planète. Ces enfants finissent à peine leur secondaire, leurs jeux se déroulent dans le ghetto de terre, de béton et d'asphalte, et le chômage les guette.

« Alors que les enfants des unionistes héritent des privilèges de la naissance : les postes de leurs parents dans l'armée, la police ou l'administration ou même dans le secteur privé », dit Rice.

Pas étonnant donc que les Jeunesses unionistes aient appelé hier à voter NON à « l'accord du Vendredi noir » — que les nationalistes appellent l'accord du Vendredi saint. « Les jeunes unionistes sont à 75 % contre l'accord », a dit Stuart Deignan, du DUP du pasteur Ian Paisley.

Car l'accord sonne à terme le glas des privilèges loyalistes, transmis jusqu'à la génération X.

## MARCHÉ DES INFOROUTES

### Précision

Contrairement à ce que nous écrivions en page C7 de notre numéro d'hier, ce n'est pas 30, mais bien 170 exposants qui ont participé au Marché international des inforoutes et du multimédia. Nos excuses.

## Me GÉRALD R. TREMBLAY

### Précision

La photo apparaissant hier en page A4 était celle de Me Gérald R. Tremblay et non celle de Me Guy-Charles Gervais. Nos excuses.

## COLLECTES DE SANG

### Précision

La liste des collectes de sang que nous avons publiée hier n'était pas la bonne. Il s'agissait en fait des collectes qui auront lieu exceptionnellement samedi. Nos excuses.

La Presse

**Renseignements : 285-7272**
**Abonnement : 285-6911**
*Télécopieur pour abonnement : 285-7039*
*Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30*
*Samedi de 7 h à midi*
*Dimanche de 7 h à 11 h*
**Rédaction : 285-7070**
**Promotion : 285-7100**

**Les petites annonces : 285-7111**
*Télécopieur : 848-6287*
*Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30*

**Décès, remerciements : 285-6816**
*Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30*

**Grandes annonces**
**Détaillants : 285-6931**
**National, TéléPlus : 285-7306**
**Carrières et professions, Nominations : 285-7320**

**Comptabilité**
**Grandes annonces : 285-6892**
**Les petites annonces : 285-6900**

*La Presse* est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
**«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

## LOTERIES

**La quotidienne**
*à trois chiffres :* **7-7-2**
*à quatre chiffres :* **2-6-8-3**
*6/49:* **10-11-20-22-31-39Compl.21**
*avec extra:* **504915**
*Qc.49:* **7-23-24-45-47-49Compl.3**

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est ( métro Préfontaine ), de 10 h à 19 h 30 ;
■ à Shawinigan : parrainée par les Chevaliers de Colomb de Shawinigan, centre communautaire de Shawinigan Inc., 253, 3e Rue, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 175 donneurs ;
■ à Anjou : Ville d'Anjou, Galeries d'Anjou, 7999, boul. des Galeries d'Anjou, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 250 donneurs ;
■ à Montréal : La Petite Patrie, organisée par l'Église des Apôtres de Jésus-Christ, 6597, rue Saint-Laurent, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 100 donneurs ;
■ à Saint-Laurent : Place Vertu ( le Gazebo central ), 3131, boul. Côte-Vertu, de 14 h à 20 h. Objectif : 125 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



### Quand la marmaille fait du vélo

■ C'est dimanche que sera présenté le Tour des enfants, un événement qui est vite devenu un rituel printanier pour bien des parents et leur marmaille. L'équipe de Géo plein air en a rencontré plusieurs qui vous refilent leurs trucs. À lire, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

## QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

*Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.*

**Mardi à Ottawa, environ 500 personnes ont fait le procès de David Levine. Avaient-ils raison de se montrer aussi hargneux?**

*Le gouvernement Chrétien a-t-il bien fait de prolonger pour encore un an la participation canadiennne à la force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie?*

*À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:*

**Oui: 43 %**
**Non: 57 %**

*NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.*

La Presse

**Le mot du jour**

## scanner

■ On emploie de moins en moins le mot anglais *scanner* pour désigner en médecine l'« appareil de radiographie qui permet d'obtenir des images traitées par ordinateur ». On lui préfère aujourd'hui *tomodensitomètre* ou *scanographe*. Ce dernier terme, qui fait moins savant, a été l'objet d'une recommandation officielle.

— *L'examen au scanographe a révélé une tumeur de la taille d'une balle de golf.*

*Paul Roux*

Thule - Yakima
Rive-Nord: 967-7225
Rive-Sud: 445-3939
VENTE LOCATION ÉCHANGE
AUTORACK INTERNATIONAL
SPÉCIALISTE SUPPORTS

# Le chef suprême de la mafia montréalaise a pris le large... en fauteuil roulant!

## *Pasquale Cuntrera se cacherait au Canada ou en Amérique du Sud*

**MATHIEU PERREAULT**
ROME

**Condamné à 21 ans de prison en 1992 en Italie, Pasquale Cuntrera, chef suprême de la « famille Siculiana », à laquelle appartient la mafia montréalaise, a pris le large en fauteuil roulant, il y a deux semaines.**

La fuite du puissant mafioso de 68 ans a été découverte lundi par des journalistes de la péninsule italienne. Les autorités policières n'écartent pas la possibilité que Cuntrera se cache au Canada ou en Amérique du Sud — au Brésil ou au Venezuela — où il a passé la plus grande partie de sa vie.

Cuntrera, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, est introuvable depuis que la Cour de cassation italienne a décrété, le 5 mai, que sa détention préventive, en attendant l'appel de sa sentence, était abusive. Le lendemain, sa femme est allée le chercher à la prison de Parme, dans le nord de l'Italie.

Le 7 mai, la direction pénitentiaire a annoncé sa remise en liberté à la police par le... courrier. La lettre est arrivée deux jours plus tard.

Il a donc fallu cinq jours pour que le parquet de Palerme, averti de la libération de Cuntrera par un message télécopié de la prison le 6 mai, obtienne un nouveau mandat d'arrêt contre le célèbre gangster.

### Malade

Après une nuit d'intense surveillance du domicile romain de Cuntrera, à Ostie, les policiers sont passés à l'action dans la journée du 11 mai, mais le fugitif n'y était pas. Sans plus de succès, ils ont aussi multiplié les perquisitions dans les régions de Siciliana et d'Agrigente, chefs lieux en Italie du clan Cuntrera-Caruana.

Aujourd'hui, même en l'absence de Cuntrera, la Cour de cassation annoncera si la sentence de 21 ans est maintenue ou non.

Son avocat est la seule personne qui a admis avoir eu de ses nouvelles le 6 mai : « Sa femme m'a dit qu'ils étaient contents, dit Domenico Salvo. Je lui ai conseillé une hospitalisation immédiate. » Pasquale Cuntrera souffre d'une hernie et du diabète. Il aurait également des problèmes cardiaques et un fémur en décomposition.

Selon le *Corriere della Serra*, il aurait été vu entre le 9 et le 10 mai au Venezuela.

Ses deux frères, Gaspare, 63 ans, et Paolo, 59 ans, ont aussi été condamnés à 15 ans de prison. Le 27 février, les deux hommes ont aussi retrouvé leur liberté à la suite d'une décision analogue de la Cour de cassation, mais la justice italienne avait été plus rapide. Vingt-quatre heures plus tard, ils étaient de retour derrière les barreaux.

### Réactions

En Italie, l'affaire a fait la une de tous les journaux, car elle est intervenue près de deux semaines après la fuite en douce de sa villa de Toscane de l'ex-grand maître de la loge maçonnique P2, Licio Gelli. Ce dernier avait écopé 12 ans de prison pour son implication dans le krach de la banque d'Ambrosiano, l'un des plus gros scandales financiers de ce pays, en 1982.

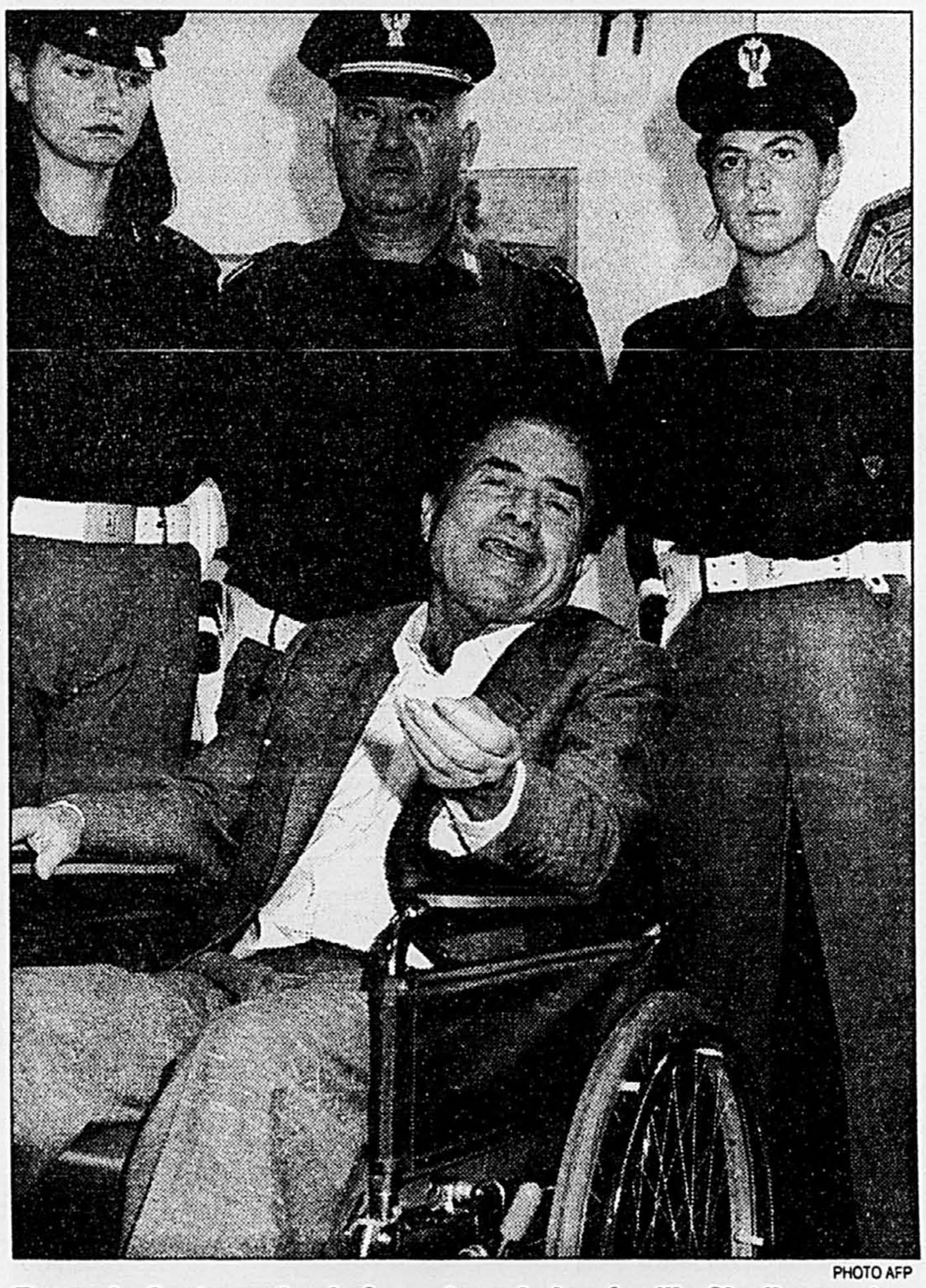


PHOTO AFP

**Pasquale Cuntrera, le chef suprême de la « famille Siculiana », à laquelle appartient la mafia montréalaise, avait été condamné à 21 ans de prison en 1992.**

L'opposition de centre-droit et le parti sécessionniste de la Ligue du Nord ont demandé la démission des ministres de la Justice et de l'Intérieur, Giorgio Napolitano et Giovanni Maria Flick. Des critiques se sont élevées au sein même du parti de la Refondation communiste (PRC), allié indispensable du parti au pouvoir, qui a indiqué que « les limites du système d'appel avait été atteintes ».

Policiers, procureurs et juges se renvoient la balle, mais tous dénoncent la protection garantie au criminel reconnu coupable durant le processus d'appel : « Ces cas sont inévitables tant que le gouvernement ne modifiera pas les lois. » Selon eux, « la détention préventive est exceptionnelle avant la condamnation définitive en cassation ». Une sentence définitive n'intervient en moyenne qu'après un processus judiciaire de dix ans !

« La justice italienne est malade, gravement malade », a commenté dans son éditorial le quotidien de centre-gauche *La République*, soulignant que « les citoyens étaient en droit de mettre en accusation le gouvernement » et rappelant qu'en Belgique, les ministres de l'Intérieur et de la Justice avaient démissionné dès l'annonce de l'évasion du pédophile Marc Dutroux.

# Le clan Cuntrera avait la mainmise sur la pègre montréalaise

**ANDRÉ CÉDILOT**

Décrits comme les « banquiers de la mafia sicilienne », Pasquale Cuntrera et ses trois frères ont longtemps vécu à Montréal avant de s'installer au Venezuela, où ils ont établi les bases de leur gigantesque réseau international de trafic de drogue et de blanchiment d'argent.

Recherché partout dans le monde, l'aîné des Cuntrera, Pasquale, a eu 68 ans dimanche dernier. Jusqu'à son emprisonnement en Italie, le 12 septembre 1992, il était considéré comme étant le chef suprême de la « famille Siculiana », l'un des plus puissants gangs mafieux de la planète.

Arrivés à Montréal dans les années 50, les Cuntrera, Pasquale, Gaspare, Paolo et Liborio, avec leurs alliés siciliens de la famille Caruana, ont profité de ce que la police avait les yeux braqués sur le clan calabrais des Cotroni pour commencer à construire leur empire.

Après s'être associés au gang de Nick Rizzuto dans les années 60, les Cuntrera-Caruana ont vraiment pris le contrôle de la pègre italienne de Montréal à la suite de l'assassinat du caïd calabrais Paolo Violi, en 1978.

Depuis le Venezuela, où ils se sont installés dans les années 60 pour échapper à une impitoyable guerre interbandes qui sévissaient en Sicile, le clan Cuntrera-Caruana a inondé l'Amérique du Nord d'héroïne, de cocaïne et de haschisch, faisant grimper les actifs de leurs activités criminelles à environ 500 millions, selon les estimations du FBI à la fin des années 80.

C'est aussi au Venezuela, où il s'est établi au début des années 70, que Pasquale Cuntrera a véritablement fait sa marque, au point de succéder à Pasquale Caruana père à la tête de la famille Siculiana, en 1978. Il faisait alors la navette entre Caracas et l'Italie, où il possède à Ostie, en banlieue de Rome, un chic condo sur le bord de la mer.

C'est une enquête de la GRC et de la police britannique sur une filière d'héroïne impliquant notamment l'un des frères Caruana qui a permis de percer la muraille du gang, en 1985. Les révélations du célèbre repenti Tommaso Buschetta se sont aussi révélées fort précieuses.



**Pasquale Cuntrera au Venezuela en 1996.**

Au moment de leur « extradition forcée » vers l'Italie en 1992, Cuntrera et ses frères avaient mis sur pied un véritable holding financier au service d'un grand nombre d'organisations mafieuses de Sicile et d'Amérique. Leur vaste réseau aurait contribué à introduire 33 milliards de narco-dollars dans 52 banques à travers le monde !

La GRC et le Bureau antidrogue américain (DEA) sont persuadés que les Cuntrera-Caruana, en association avec d'autres « familles » de la Sicile, ont contribué à la fantastique expansion en Europe et ailleurs dans le monde des cartels de Medellin et de Cali, en Colombie.

Depuis son incarcération, indiquent les policiers, Pasquale Cuntrera a été remplacé par Alfonso Caruana, qui a fait une retentissante faillite de 28,5 millions à Montréal l'année dernière. Il vit maintenant dans la région de Toronto.

Le groupe Cuntrera-Caruana a surtout réinvesti dans son pays d'adoption, le Venezuela. Dans les milieux internationaux, on va même jusqu'à dire que l'île d'Aruba est contrôlée économiquement et politiquement par la mafia. À elle seule, la fortune de Pasquale Cuntrera est évaluée à 100 millions.

AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

La prime 7 articles Elizabeth Arden

Avec tout achat de 28 $ ou plus de produits Elizabeth Arden recevez :

Modern SkinCare Lotion hydratante quotidienne FPS 15, 7 ml
Ceramide Lift Lotion affermissante pour le corps 7 ml
Rouge à lèvres Exceptionnel, Cherubic 4 g
Rouge à lèvres Lip Spa, Terracotta 4 g
Mini Mascara Définition, Pure Black 2,7 g
Mini parfum Red Door 5 ml
Jolie pochette

Offre valide jusqu'au au 31 mai, ou jusqu'à épuisement des stocks, à Brossard et Ste-Foy. Une prime par personne.

ELIZABETH ARDEN

Rehaussez votre corps.
Ceramide Lift
Lotion affermissante
pour le corps 200 ml, 40 $.

Gagnez une garde-robe de 15 000 $

Pour participer, faites votre demande d'adhésion à la carte de crédit Les Ailes MasterCard avant le 30 mai. Info : 1 888 88-AILES.



ConCours



# Un tueur du « club-école » des Hells décrit la guerre des motards

YVES BOISVERT

Les Rock Machine vendaient leur drogue à bon prix dans le sud-ouest de Montréal et les Hells Angels ont fini par en avoir assez de cette concurrence. Aimé Simard est un de ceux qui allaient faire le ménage. La guerre des motards, il l'a vue de près.

Simard, un homme de 30 ans assez petit et trapu, ressemble davantage à un étudiant en sciences sociales qu'à un tueur. C'est pourtant pour jouer du revolver que les Rockers l'ont recruté, fin 1996, début 1997.

Simard a commencé à raconter son implication dans ce « club-école » des Hells Angels, hier, au procès de cinq membres ou associés des Rockers, au palais de justice de Montréal. Daniel St-Pierre, 35 ans, Pierre Provencher, 48 ans, Stephen Falls, 34 ans, Gregory Wooley, 26 ans, et Patrick Pascone Ménard, 19 ans, sont accusés d'avoir participé au meurtre de Jean-Marc Caissy, le 28 mars 1997.

C'est Simard qui a tué Caissy, un revendeur de drogue des Rock Machine âgé de 25 ans. Le ministère public tente de démontrer au jury que les cinq accusés ont comploté avec Simard et ont été ses complices. Le procès dure depuis le 2 avril et ira jusqu'en juin.

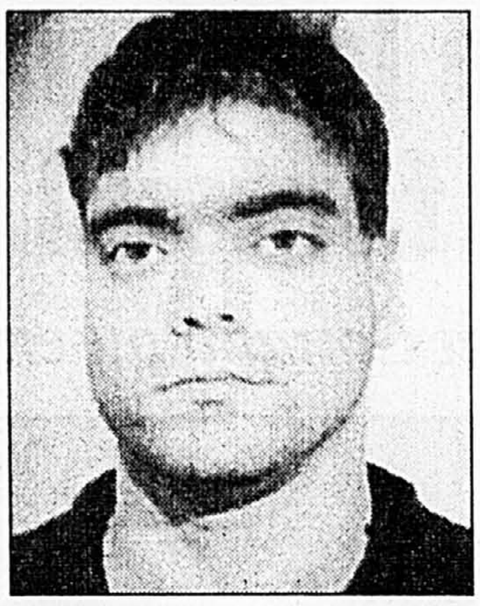
C'est un peu par hasard, s'il faut en croire le délateur, que Simard est devenu un tueur des Rockers. Il n'avait rien à voir avec les motards jusqu'à ce qu'il tombe amoureux d'un dénommé Dany Caine, en novembre 1996. Caine se faisait passer pour un homme d'affaires.

Mais Simard, qui avait déjà été détenu dans des pénitenciers fédéraux, a aperçu un jour des tatouages associés aux Hells sur le corps de Caine. Il lui a posé des questions. Les deux ont parlé de leurs antécédents. Caine a dit qu'il travaillait pour le Hells Scott Steinert, qu'il faisait du trafic de stupéfiants et du « racket de protection » dans les commerces du boulevard Saint-Laurent. Il devait être nommé « prospect » des Hells Angels Nomads. Les Nomads, a expliqué le témoin, sont la filiale guerrière des Hells et parrainent les Rockers à Montréal.

De son côté, Simard, condamné pour des fraudes assez minables, un braquage d'arme à feu et deux possessions d'arme, a décidé d'en ajouter à son C.V. en faisant croire qu'il avait déjà tiré sur un policier. « Je me suis dit que ça paraîtrait mieux si je lui faisais croire que j'étais capable de tuer des gens que si je pouvais juste signer des faux chèques et me faire pogner par la police... »

Caine lui a ouvert la porte des Rockers tranquillement en décembre 1996, le présentant comme quelqu'un d'expérience avec qui il avait déjà travaillé.

Caine a expliqué à son élève et amant que pour « monter » dans l'organisation, il fallait faire certaines « jobs ». En clair, il faut tuer des gens. C'est ce que Caine et Simard sont allés faire le 23 février 1997, à Halifax. Simard a raconté froidement comment il a descendu de plusieurs balles un vendeur de drogue en qui les Hells n'avaient plus confiance, un dénommé Robert McFarlane. « Je lui ai mis une ou deux balles dans la tête pour finir le travail », a-t-il conclu.



Aimé Simard

Cette initiation permettait aux Rockers d'avoir confiance en Simard. Fin février, il a rencontré Falls et Wooley avec deux autres, dans un restaurant du boulevard Taschereau, à Greenfield Park. Falls l'a invité formellement à se joindre à l'équipe de « football » du sud-ouest de Montréal. C'est le nom de code de l'équipe de tueurs des Rockers. « Il ( Falls ) m'a expliqué que le mandat de l'équipe était de tuer des gens, des Rock Machine, et peut-être d'autres. Il m'a dit : si tu es prêt, c'est à la vie à la mort. » Il était prêt. Falls a noté ses numéros de carte, de permis de conduire, etc. « Il m'a dit que s'il se passait quelque chose, ils sauraient comment me retrouver. »

Le plan était simple : kidnapper un par un les vendeurs des Rock Machine, les faire parler, en les torturant si nécessaire, pour savoir où était leur drogue, leurs armes, leur argent, leurs caches. Puis les tuer. Et remonter la filière jusqu'aux dirigeants. Il fallait aussi fermer tous les points de vente des Rock Machine. Éliminer la concurrence.

C'est St-Pierre qui a remis une première liste à Caine, devant Simard. Simard a noté cinq noms. Parmi ceux-ci, Caissy était la cible la plus facile. L'équipe de football a commencé par lui.

Parallèlement, fin février, Simard s'est fait confier la sécurité de St-Pierre. On lui a expliqué qu'il était un ancien Rock Machine, passé du côté des Hells, et que sa vie était en danger. Mais il était le plus gros vendeur à Montréal et il fallait le protéger. On lui a promis 25 % des profits de la région. Il a touché moins de 5 000 $ pendant le mois et demi qui a précédé son arrestation, le 11 avril 1997.

Aujourd'hui, Simard racontera comment lui et ses complices ont tué Caissy, le 28 mars 1997.

## La prison de Rivière-des-Prairies passée au peigne fin

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La découverte d'un engin explosif et son désamorçage par un détenu au centre de détention de Rivière-des-Prairies ont déjà eu des répercussions : une fouille systématique de la prison a été entreprise hier et le directeur a fait parvenir une note de service à ses cadres leur annonçant qu'ils étaient convoqués à une séance d'information sur certaines méthodes de travail à suivre lors de la découverte de colis suspects.

Selon ce que *La Presse* a appris, la fouille, la première à se faire depuis l'ouverture de ce centre, n'a pas encore permis de découvrir d'engin explosif. Les secteurs où les détenus les plus dangereux sont gardés n'ont cependant pas encore été passés au peigne fin ; ils le seront probablement aujourd'hui.

Quant à la note de service du directeur Marcel Lamoureux, elle indique que la séance d'information sera donnée par des spécialistes de la Sûreté du Québec.

On a aussi appris que le cadre René Saint-Pierre, qui a manipulé l'engin explosif avec un canif jeudi, est le coprésident du comité santé et sécurité au travail du centre de détention.


SOYEZ dans la course !

Cette offre prend fin le 31 mai

HONDA

L'ÉVÉNEMENT GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE

CIVIC HATCHBACK 1998

198 $*

par mois, location 48 mois

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



ou

4,8 %**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur les Civic hatchback CX (modèle EJ632W) neuves en inventaire. Échange ou comptant de 1 285 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire.
**Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 10 000 $ au taux annuel de 4.8 % = 229,39 $ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1010,72 $, coût total : 11 010,72 $. Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 $), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

# La vie à la campagne



Pierre
**FOGLIA**

Un petit couple de la ville songeait à se retirer sur la grande terre, plus de cent acres, qu'il avait achetée voilà longtemps du côté de Richmond dans les Cantons de l'Est. On démolirait le chalet d'été pour le remplacer par une grande maison confortable. La commande fut donnée à un constructeur de maisons. L'arpenteur vint en premier comme toujours, et c'est là que le couple apprit qu'on ne construit pas sa maison où l'on veut, même sur sa terre. On doit le faire à l'intérieur d'un périmètre précis d'un demi-acre qui, ici, ne convenait pas vraiment. Le couple fit valoir à la Commission de la protection du territoire agricole que, juste à côté du périmètre imposé, (on parle de quelques mètres de différence), le sol se prêtait mieux à des fondations. Après de longs mois d'attente, la Commission refusa de déroger de quelques mètres, rèfus confirmé par le tribunal d'appel.

Pour quelques mètres ! ronchonnèrent les déboutés.

Ah ces gens de la ville... Les fonctionnaires leur firent valoir que quelques mètres ici, quelques mètres là, ce n'est pas long que le diable est aux vaches et l'homogénéité de la communauté agricole aussitôt compromise.

Notre petit couple baissa la tête, honteux de n'avoir pas pensé de lui-même à une chose aussi fondamentale que l'homogénéité de la communauté agricole.

Aussi, quand le petit couple a appris l'autre semaine que la ligne haute tension de l'Hydro passerait dans leur cour il a téléphoné à Hydro : et si ces pylônes, de la hauteur d'un édifice de dix étages, allaient briser l'homogénéité du territoire agricole ?

Pas du tout, les a-t-on rassurés à Hydro.

Je vous laisse imaginer le soulagement du petit couple.

Entre les pylônes, les porcheries, les séchoirs qui donnent l'impression d'avoir un DC-10 dans sa cour, les méga-scieries, les carrières et leurs camions de gravelle, l'usage massif des pesticides, les aménagements récréotouristiques genre glissades d'eau et les villages de condos, la campagne québécoise atteindra bientôt à l'homogénéité des parcs industriels : du bruit et de la pollution partout.

Sans vision, sans plan d'aménagement du territoire, et en pestant contre les écolos qui parlent de qualité de vie sans jamais en évoquer le coût, les pouvoirs publics, avec l'approbation de l'UPA, sont en train d'abolir le paysage et le silence au nom du sacro-saint « droit de production ». Et c'est à la fois un désastre et une grande pitié.

■■■

LA PETITESSE DES BÂTISSEURS DE GRANDS PARKINGS — il y a dans ma région quelques maires de villages rock'n'roll, qui tournent les coins ronds et vont en politique comme dans leurs champs, plantant des piquets de clôture où bon leur semble. Ne sont-ils pas chez eux ? On leur dit, ben voyons donc, monsieur le maire, vous ne pouvez pas faire ça, vous êtes en conflit d'intérêts. Ils vous regardent de côté : Ah non, je ne peux pas ? Ils ne sont pas aussi innocents qu'ils en ont l'air. Mais le fond est bon.

Il y a aussi dans ma région, dans les villes moyennes, Bromont, Cowansville et surtout Granby, des petits seigneurs de province qu'on eût appelé, à une autre époque, des hobereaux. J'aime le mot, hobereau. Il évoque la petitesse des bâtisseurs de grands parkings. Ainsi le maire Duchesneau à Granby.

Il y avait, rue Dufferin, à Granby, attenante à un édifice de la ville, une belle maison de briques, avec une âme et une histoire. Sans avertissement, sans avis public, le maire l'a fait démolir l'autre matin. La décision avait été prise à la vapeur au conseil municipal de la veille. Le lendemain matin, un bélier mécanique foutait la belle maison à terre. Youppi, on pourra agrandir le parking de l'édifice voisin. Quand les journalistes ont demandé au maire pourquoi tant de précipitation, il a répondu, one for the book, il a répondu : « Il fallait agir vite, SINON ON AURAIT SUSCITÉ UNE POLÉMIQUE... si on avait attendu trois semaines combien d'articles les journalistes auraient-ils écrit là-dessus ? »

Savez-vous, monsieur le maire, comment des esprits moins pragmatiques que le vôtre nomment ce genre de polémique que vous cherchez à éviter à tout prix ? Ils appellent cela la démocratie. Sont-ils assez fous ?

Ah oui, j'oubliais, le mot hobereau qui vous va si bien, désigne aussi une sorte de rapace. « De petite taille », ajoute le dictionnaire. Je vous assure.

■■■

POUR LE BONHEUR DES OURS — Sur le parcours de vélo que j'emprunte le plus souvent, il y a un élevage de wapitis, vous savez, ces espèces d'orignaux de la toundra qu'on élève par ici pour leurs cornes. La corne de wapiti est un aphrodisiaque très prisé des Chinois, semble-t-il, comme les testicules du tigre, les viscères de l'ours, le pénis du phoque, l'oreille du castor et le genou du boa. Je pensais à ça en passant devant l'enclos de mes voisins wapitis : et si on envoyait aux Chinois quelques caisses de Viagra ? Ce sont les ours qui seraient contents. Et peut-être les Chinoises aussi.

■■■

UNE TRÈS MAUVAISE HABITUDE ALIMENTAIRE — L'élimination du Canadien est déjà loin, n'empêche que la modeste prestation de ses gardiens, devenue affaire nationale, nous a révélé une bien étrange pratique : saviez-vous que l'amateur de sport d'ici, lorsqu'il est bouleversé, mange ses bas ?

Deuxième match à Buffalo. Moog patauge. L'amateur de sport réclame Thibault. J'ai entendu cent personnes dont un animateur de radio dire qu'elles « mangeraient leurs bas », si on ne mettait pas Thibault dans les buts pour le troisième match.

Troisième match, Thibault s'écroule, quatre buts en onze lancers, il est remplacé par Théodore. Qui ne fait pas de miracle, lui non plus, sur le but des Sabres en supplémentaire, mais le peuple le réclame pour le quatrième match. ( Une chance qu'il n'y a pas eu un cinquième match, ils auraient réclamé Manon Rhéaume. ) Bref, j'ai entendu cent personnes, dont un chroniqueur, dire qu'ils mangeraient leurs bas si ce n'était pas Théodore.

Ce fut Moog. Et Théodore en relève dans une cause perdue. Le Canadien est éliminé, mais ça ne fait rien, le peuple s'est trouvé un grand gardien pour l'an prochain : Théodore... Il aurait du Patrick Roy dans le nez, dit le même chroniqueur, prêt à manger une seconde paire de bas si Théodore n'est pas le gardien numéro un l'an prochain.

Je crois que les amateurs de sport ne devraient jamais manger leurs bas. Je crois qu'ils doivent absolument garder leurs pieds au chaud, parce que c'est là qu'est leur cerveau.

# Les urgences psychiatriques de Saint-Luc: « épouvantables »

**MARIE-FRANCE LÉGER**

Le chef de la psychiatrie au Centre hospitalier de l'Université de Montréal ( CHUM ), le docteur Jocelyn Aubut, considère que les urgences psychiatriques du pavillon Saint-Luc sont tout simplement « épouvantables ».

Il lui a suffi d'une visite du « chenil » après sa nomination en janvier pour être plus que jamais convaincu qu'il devait en faire un dossier prioritaire : le 2 juin, il doit présenter aux membres du conseil d'administration du CHUM un plan de réorganisation du département de psychiatrie grâce auquel, espère-t-il, les patients de Saint-Luc auront enfin droit à un traitement décent.

*La Presse* décrivait hier les lieux physiques du « chenil », nom donné par les médecins et les employés au minuscule local sans fenêtre où séjournent parfois jusqu'à une semaine des patients psychiatrisés.

« C'est inacceptable de garder des patients dans de telles conditions. C'est aussi difficile d'y travailler, car le traitement du patient est moins efficace. Cet espace n'est pas digne d'un hôpital ni du CHUM », a-t-il indiqué hier.

En plus de la rénovation et de l'agrandissement des urgences psychiatriques, le Dr Aubut souhaite obtenir plus de personnel, mais surtout un personnel stable, une condition essentielle à l'amélioration de l'état de ces patients.

Sans blâmer les administrations précédentes, il comprend mal comment cette situation a pu durer aussi longtemps. Une fois que « le conseil aura accepté le principe » du plan de réorganisation, le médecin espère pouvoir faire commencer les travaux très rapidement, idéalement l'automne prochain.

# Un collaborateur de *La Presse* honoré au Nouveau-Brunswick

Le reportage « Mourir en français ou se faire soigner en anglais en Acadie », paru dans *La Presse* à la mi-décembre 1997, a obtenu le prix excellence de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, un organisme créé en 1916 et qui regroupe près de 9000 professionnels.

Ce reportage, rédigé par notre collaborateur régulier en Atlantique, le journaliste André Pépin, a été publié à la une de *La Presse*. Il soulignait les nombreux problèmes d'accessibilité rencontrés par les Acadiens pour obtenir des soins en français dans la province voisine.

Partant de témoignages de médecins, d'infirmières et de patients, l'article nous apprenait entre autres que des patients, incapables financièrement de se déplacer sur de longues distances, choisissaient parfois de renoncer à des soins.

Au Nouveau-Brunswick, les francophones représentent quelque 30 % de la population de la province. Il faut cependant souligner, ce qui est moins connu, qu'une bonne partie de cette minorité est unilingue française.

Créé en 1994, le concours des prix Médias de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick a pour but de signaler les reportages qui permettent au public de mieux comprendre les système de soins de santé dans la province.

## Retrouvé après 14 jours en forêt

*Presse Canadienne*
PORT-CARTIER

La persévérance des familles et de dizaines de bénévoles aura finalement permis de retrouver un adolescent de 14 ans perdu en forêt depuis deux semaines à Natashquan, sur la Côte-Nord.

Le jeune Montagnais Lucien Bellefleur aura donc passé plus de 14 jours seul en forêt. Il a été retrouvé sain et sauf en fin de journée mardi à une trentaine de kilomètres au nord de Natashquan.

Il avait été porté disparu le 5 mai alors qu'il participait à une partie de chasse avec des camarades. Il a dû être hospitalisé en raison d'une fatigue extrême.


MAINTENANT SUR LA RIVE-SUD
Le seul magasin de tapis d'Orient sur la Rive-Sud
*Vaste choix de tapis faits à la main et à la machine, importés du Pakistan, de l'Inde, de Chine et de Belgique.*
TAPIS ORIENTAUX BOKHARA Fondé en 1988
2230, boul. Lapinière, Brossard
Face au Mail Champlain • STATIONNEMENT GRATUIT • 443-3350
LUN., MERC. : 10 h à 18 h - JEU., VEND. : 10 h à 20 h - SAM. : 11 h à 17 h - DIM. : 12 h à 17 h
2639477-M-521 2639477

ROLEX

*L'Excellence hors temps*
COSMOGRAPH DAYTONA
en or 18 carats
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 rue Crescent, près de Sherbrooke, (514) 848-0595
2638463

AVENTURE ELECTRONIQUE
*Les meilleurs prix garantis**
DE RETOUR EN VILLE L'ALERTE ÉLECTRONIQUE dès aujourd'hui!
avec des rabais exceptionnels!
SONY RABAIS 300$ Rég. : 1899
35" STÉRÉO IMAGE sur IMAGE MÉGA TÉLÉ CINÉ MAISON
Trinitron
RÉCEPTEUR/MONITEUR S35S26 STÉRÉO TRINITRON*
• Trinitron Noir • Image sur image
• Entrée S-vidéo • Télécommande pré-programmée
Jusqu'à épuisement des stocks. Peut être un démonstrateur.
PRIX ALERTE 1599,99
JVC DIRECTEMENT DU CAMÉSCOPE AU MAGNÉTOSCOPE
VHSC VISEUR couleur
CAMÉSCOPE J430
• Hyper zoom optique 22X
• Grand angle
• Auto exposition avec effets spéciaux
• Viseur couleur
modèle Nouveau
Régulier 649,99
Remise postale Aventure 50,00
PRIX ALERTE 599,99
PIONEER MINI SYSTÈME AUDIO
• 100 watts x 2
• Lecteur à tiroir de 25 disques
• Double cassette
• 4 haut-parleurs dont 2 arrière
25 CD 4 HAUT-PARLEURS
P770PKG
Régulier 699,99
Rabais instantané 100,00
Remise postale Aventure 50,00
PRIX ALERTE 549,99
Certains modèles en vente peuvent être des démonstrateurs ou des fins de ligne et peuvent ne pas être disponibles dans tous nos magasins. Offres valables jusqu'à épuisement des stocks. Les photos peuvent différer des modèles en vente.
*Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.
REPENTIGNY Galeries Rive-Nord (514) 581-1300 | GRANBY 723, rue Principale (514) 776-7844 | BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100 | CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815 | CHÂTEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005 | DÉCARIE 6900 boul. Décarie, Cent Décarie (514) 733-6900 | DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carnaval (819) 472-3124 | LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800 | LAVAL 3956 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956 | LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714 | MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520 | ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550 | SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633 | TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520 | ST-HUBERT 3839 boul. Taschereau (514) 445-1011 | ST-HYACINTHE 2125 boul. Casavant O. (514) 771-2125
MONTRÉAL (514) 272-9730 PLAZA ST-HUBERT | HAWKESBURY (613) 632-0441 CENTRE HAWKESBURY | SOREL (514) 746-4736 PROMENADES DE SOREL | BELOEIL (514) 446-3831 MAIL MONTENACH | ST-JEAN (514) 359-5940 PLACE ST-JEAN | ST-JÉRÔME (514) 431-6809 CARREFOUR DU NORD | JOLIETTE (514) 752-1255 GALERIES DE JOLIETTE | LACHUTE (514) 562-0208 CARREFOUR ARGENTEUIL | MONTRÉAL (514) 526-5201 1563 MONT-ROYAL E. | MONTRÉAL (514) 282-0432 PLACE MONTRÉAL TRUST | MONTRÉAL (514) 287-9696 COMPLEXE DESJARDINS | VICTORIAVILLE (819) 752-5236 CARREFOUR DES BOIS FRANCS | LAVAL (514) 978-0828 CENTRE LAVAL | LAVAL (514) 686-9502 CARREFOUR LAVAL | TERREBONNE (514) 471-8616 GALERIES TERREBONNE | ST-BRUNO (514) 441-5701 PROMENADES ST-BRUNO

# Montréal métro

## L'EXPRESS DU MATIN

### Corps non réclamés

■ Le Bureau du coroner garde présentement à la morgue de Montréal les corps non réclamés de trois hommes et d'une femme. Il s'agit de Gérard Léopold Gagné, 66 ans, mort le 10 mars dernier au 6666, rue Saint-Hubert, à Montréal ; habitant au 4895, rue Berri, cet homme de race blanche, qui mesurait 1m76 et dont le père se prénommait Napoléon, aurait déjà été débardeur. On cherche aussi à retrouver la famille de Steve Nagyvan, 69 ans, mort le 16 mars à son domicile du 630, rue Sainte-Croix, à Saint-Laurent ; d'origine serbe et ayant de la famille aux États-Unis, il mesurait 5 pieds et 5 pouces et pesait 130 livres. La troisième dépouille est celle de Marguerite Lauzon, 72 ans, morte à son domicile du 2200, rue L'Espérance à Montréal ; il s'agit d'une femme de race blanche mesurant 1m55 et pesant 65 kg. L'autre corps est celui de Michael Gorda, 70 ans, mort le 27 mars à son domicile du 16 599, Terrasse-Richelieu, à Sainte-Geneviève ; d'origine tchèque, M. Gorda mesurait 1m80 et pesait 90 kilos. Il a déjà travaillé au Montreal Royal Golf Club.

### Mgr Turcotte honoré

■ Le Conseil du patronat du Québec décerne son prestigieux prix de Carrière 1998 à l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte. Ce prix vise à reconnaître l'excellence d'un Québécois, au cours de sa carrière, dans le domaine qui est sien. Le CPQ reconnaît ainsi le prestigieux cheminement de carrière du cardinal Turcotte, son très grand engagement communautaire et l'importance des liens qu'il a tissés avec le milieu des affaires. Le prix de Carrière a été remis, en 1997, à Laurent Beaudoin, président du conseil et chef de la direction de Bombardier. Le cardinal Turcotte sera honoré lors de l'assemblée générale annuelle du CPQ, le 11 juin.

### La dictée P.G.L.

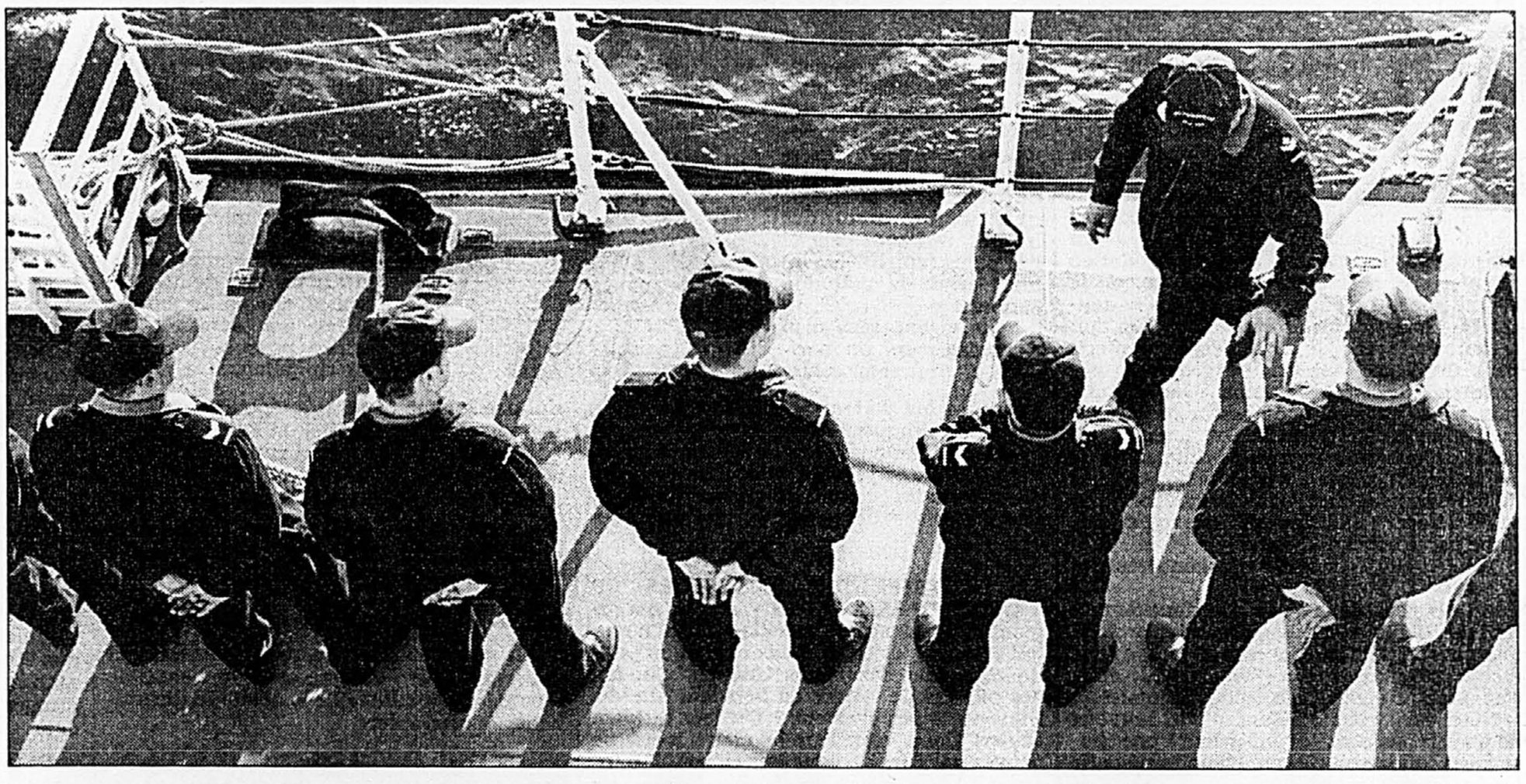
■ Deux jeunes finalistes du Québec ont réussi des dictées presque parfaites et ont mérité les grands honneurs de la septième grande finale de la Dictée P.G.L. disputée dimanche dernier à Montréal. Il s'agit, dans la catégorie *classes francophones*, de Michelle Gourdeau, élève au Pensionnat du Sacré-Coeur à Saint-Bruno, ainsi que Simon Saint-Pierre, du South Hull School à Aylmer, dans la catégorie *classes d'immersion*. Les deux jeunes férus d'orthographe et de grammaire ont ainsi gagné un voyage au Kennedy Space Center, en Floride, pour assister au lancement de la navette spatiale *Atlantis*. La finale de la Dictée P.G.L., qu'animait Élyse Marquis, sera télédiffusée, le 30 mai à 17 h, sur les ondes de Radio-Canada.

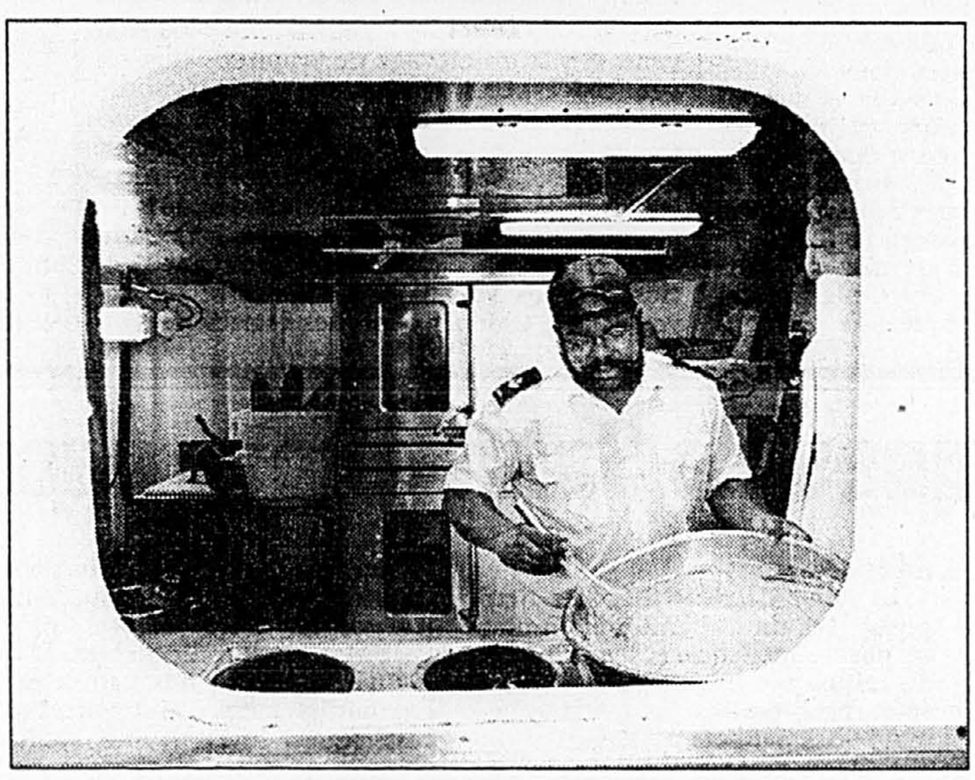
### Trois Montréalais arrêtés à Edmonton

■ Trois Montréalais ont été arrêtés à Edmonton dans le cadre d'une saisie d'un kilo de cocaïne de qualité supérieure effectuée conjointement par la Gendarmerie royale du Canada et la police d'Edmonton. Pascal Couture, âgé de 27 ans, José Lapierre, 26 ans, et Christian Soucy, 24 ans, ont été accusés de trafic de drogue. Couture devra aussi faire face à une accusation supplémentaire d'entrave à la justice. Les trois demeureront en détention jusqu'à leur comparution devant le juge, la semaine prochaine. Ils ont été arrêtés lundi dans le cadre d'un coup monté par des policiers en civil, qui ont acheté de la cocaïne à trois occasions.

### La Sécurité à vélo

■ La Ville de Montréal s'associe à la troisième édition de la campagne *Sécurité à vélo*, lancée par le Tour de l'Île de Montréal, tout comme la Société de l'assurance automobile du Québec, qui estime que cette initiative est très importante. Le cycliste doit être visible et prévisible, en ayant une bicyclette munie des équipements de visibilité obligatoires, en portant des vêtements clairs et, finalement, en prenant soin de bien signaler ses intentions. Chaque année au Québec, on dénombre plus de 2900 victimes cyclistes. Depuis les cinq dernières années, ce nombre est en diminution constante. En 1997, le Québec a connu une diminution globale de 2,4 % de l'ensemble des victimes décédées et blessées à bicyclette, (2987 en 1996 par rapport à 2915 en 1997 ).

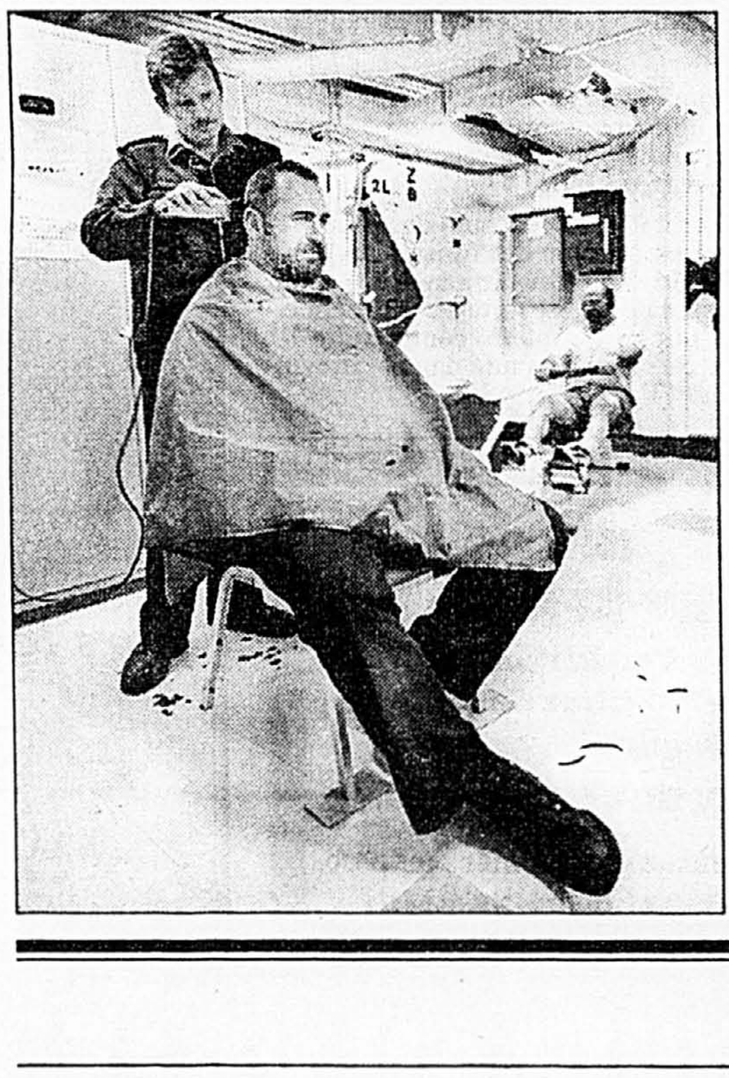




PHOTOS ANDRÉ FORGET *La Presse*

## CLIC!

Quand ils ne sont pas en mission dans un pays dévasté par la guerre, ou encore en train de combattre les vagues furieuses de l'océan Atlantique, les marins canadiens du *NCSM Charlottetown* se la coulent douce. Lundi, après trois mois à l'étranger, ils se sont refait une petite beauté pendant que leur impressionnante frégate remontait le fleuve Saint-Laurent jusqu'au port de Montréal, sous un soleil radieux, avec six autres navires de guerre de la Force navale permanente de l'Atlantique de l'OTAN. Les bateaux sont ouverts aux visiteurs aujourd'hui, de 13 h à 16 h, au quai Alexandra. La flotte de 1600 marins constitue une force de réaction immédiate aux crises qui secouent les pays de l'Atlantique et a pour mission d'assurer rapidement la présence des Alliés dans les zones critiques. Ainsi, même si plusieurs soldats ont reçu l'autorisation d'aller retrouver leur famille ou de s'épivarder dans la métropole, cette semaine, la flotte est prête à quitter le port en 24 heures, en cas d'urgence. Pour l'instant, du moins, il semble bien que la vie de marin ressemble davantage à un long fleuve tranquille...





# Têtes d'affiche

■ La crise du verglas a suscité des dons d'un peu partout, dont un de l'Association évangéliste Billy Graham, qui a fait parvenir un chèque de 50 000 $ à l'Armée du Salut. Cette somme a été divisée en parts égales entre l'Ontario et le Québec, et versée dans un fonds spécial de l'Armée du Salut réservé aux catastrophes et urgences nationales.

■■■



**Thanh Khanh Trân**

■ La réforme en éducation devant affecter l'enseignement des sciences et de la technologie, les professeurs de sciences ont décidé de porter ce problème à l'attention du public à l'occasion de leur tout premier colloque. Présidé par le président de l'Association des professeurs de sciences du Québec ( conseiller pédagogique en sciences et en mathématique à la CECM ) Thanh Khanh Trân, ce colloque portera essentiellement sur le projet de réduire de plus de 11 % le temps d'enseignement des sciences et de la technologie au secondaire, et davantage au primaire. Le colloque se tiendra à l'hôtel Complexe Desjardins, le samedi 23 mai, à compter de 8 h 30. Ouvert à tous. Coût : 20 $. Renseignements : 948-6422.

■■■

■ Le dîner-dansant du musée Marsil, de Saint-Lambert, a attiré quelque 300 donateurs, ce qui a permis de recueillir 41 000 $. L'événement était sous la présidence d'honneur d'Yvon Lessard, vice-président à l'exploitation chez Imperial Tobacco. Il était appuyé de patrons d'honneurs : Sean Finn, Pierre Robitaille, Sylvain Darche, Rémy Fortin, Joan Lessard, Yvon Lessard, José Jacôme, Danielle Pagé et Michel Foster.

■■■

■ La tenue de la Semaine du bénévolat a donné l'occasion aux autorités municipales de Chambly de rendre hommage aux 175 citoyens qui se sont dévoués pour leurs voisins lors de la crise du verglas. Lucie Veilleux, au nom des dizaines de bénévoles chamblyens, a été félicitée par le maire Pierre Bourbonnais, touché par le dévouement dont ont fait preuve ses concitoyen en situation de crise.



**Lucie Veilleux**

■■■

■ L'Organisation des jeunes de Parc Extension lance un appel pressant aux golfeurs pour qu'ils soutiennent sa cause de la lutte contre la pauvreté dans Parc Extension, en participant à son tournoi de golf le dimanche 14 juin, au club de golf Piedmont. Coût : 90 $. Renseignements : 278-7396.

■■■

■ Trois étudiants en lettres ( profil langues ) du Collège de Rosemont, Cindy Sainte-Marie, Jennifer Sunde et Sébastien Millette ont fait honneur à leur collège en remportant trois des quatre bourses d'études offertes par l'institut Goethe dans le cadre d'un concours organisé par le consulat de la République fédérale allemande. Le quatrième lauréat les a cependant surclassés, Hélène Bourdeau, du collège Dawson, étant arrivée première quant aux résultats obtenus.

■■■

■ Le prix Letondal de l'Association des pédiatres du Québec, remis à l'un de ses membres pour l'excellence de sa carrière, a été décerné cette année au Dr Charles Carrier, de Québec. Pionnier de la néonatalogie au Québec et fondateur de l'unité de soins intensifs néonatals du Centre hospitalier de l'Université Laval, le Dr Carrier s'est consacré aux soins pour les prématurés.

■■■

■ La Jeune chambre de commerce de Montréal prendra un air d'été, à bicyclette, en patins à roulettes et à pied, samedi, à l'occasion de son cyclothon annuel « Jaycees de Hartford ». Les profits de cette balade au bord du lac Saint-Louis seront remis à l'organisme Dans la rue qui vient en aide aux jeunes itinérants. Départ du parc René-Lévesque, à Lachine ( canal de Lachine ), à 11 h. Inscription à 10 h. Coût : un don minimum de 10 $. Renseignements : 981-5600.

■■■

■ Journée retrouvailles pour les jeunes coopérants du CECI ( Centre canadien d'étude et de coopération internationale ) à l'occasion de la célébration des dix ans de son programme jeunesse et des 40 ans du CECI. Le comédien Jean-Marie Lapointe sera l'invité spécial de cette rencontre des ex-stagiaires du CECI, appelés à échanger leurs expériences avec de nouveaux coopérants, des discussions en ateliers étant au programme. C'est pour ce samedi, au collège Jean-de-Brébeuf, à compter de midi. Coût : 5 $. Renseignements : 875-9911.

■■■



**Claude Gladu**

■ Le maire de Longueuil Claude Gladu, a accepté d'agir comme président d'honneur du tournoi de golf du centre communautaire Le Trait d'union, un organisme qui se soucie du mieux-être des résidants du quartier Sieur-de-Roberval, à Longueuil. Le patron d'honneur est le directeur du bureau de Longueuil du principal commanditaire de ce golf-bénéfice, Benoit Moreau, de Lévesque Beaubien Geoffrion. Le tournoi aura lieu le 13 juillet, au Parcours du cerf, à Longueuil. Coût : 125 $ ( souper seulement : 75 $ ). Renseignements : 647-1107

*Adressez vos communiqués à:*
*Têtes d'affiche*
*La Presse, 7, rue St-Jacques*
*Montréal H2Y 1K9*

**Denis LAVOIE**

# Outremont et ses employés s'entendent

## *Les gains ne pourront toutefois empêcher une hausse de taxes de 4,5 %*

MARTIN PELCHAT

**Le Syndicat canadien de la fonction publique renonce à exercer le recours collectif de 8,5 millions contre la Ville d'Outremont grâce auquel il voulait récupérer les congés de contribution que la municipalité s'était unilatéralement attribués depuis 1986.**

Le SCFP (FTQ), qui représente les quelque 80 employés (cols bleus, cols blancs et pompiers) d'Outremont, a plutôt conclu avec la municipalité une entente sur le partage 50-50 du surplus actuariel de 4,6 millions des régimes au 31 décembre 1997, de sorte que chaque partie récoltera 1,8 million une fois qu'une somme de 920 000 $ aura été affectée à la constitution d'une réserve et à l'amélioration des rentes.

Les parties ont de plus conclu une entente sur le renouvellement de la convention collective jusqu'en l'an 2000. Entérinée à plus de 90 % par les syndiqués et approuvée mardi par le conseil municipal, l'entente accorde aux employés des augmentations salariales de 6,45 % sur quatre ans.

Elle contient en revanche des clauses orphelin, qui limiteront le salaire des nouveaux venus à 80 % du salaire des employés actuels. Il leur faudra cinq ans pour atteindre 100 %. La Ville se félicite en outre d'avoir fait accepter la notion de pompier temporaire et d'avoir mis fin à l'accumulation des congés de maladie remboursables et gelé les bonis d'ancienneté.

Les gains réalisés ne seront toutefois pas suffisants pour éviter l'expédition par la Ville, à l'automne, d'un compte de taxes supplémentaire, qui représentera une hausse de taxes de 4,5 %, soit 180 $ pour le propriétaire d'une résidence de 200 000 $. Cette hausse vise à combler le manque à gagner de 800 000 $ attribuable à la réforme Trudel, qui coûte au total 1,8 million à Outremont.

Le SCFP avait obtenu en janvier de la Cour supérieure l'autorisation d'exercer un recours collectif de 8,5 millions. « Le but visé, qui était de forcer la municipalité à s'asseoir avec nous et à convenir de bonne foi des modalités de disposition des surplus et de leur affectation à la terminaison du régime, est atteint à 90 % », a dit hier René Fréchette, du SCFP.

« Il s'agit d'un sage recul de la part du maire Jérôme Unterberg et des membres de son conseil et nous espérons que les élus des autres municipalités tentés de se donner des congés unilatéraux comprendront le message et contacteront leurs syndicats pour s'entendre », d'ajouter le syndicaliste.

Le SCFP ne lâche cependant pas prise à Mont-Royal et Hampstead, deux municipalités qu'il persiste à poursuivre devant les tribunaux — pour 3,5 millions et 600 000 $ respectivement — pour des congés de contribution qu'il juge illégaux.

### Le maire bondit

Les commentaires du syndicat ont cependant irrité le maire d'Outremont, qui n'a pas apprécié qu'on décrive l'entente sur les surplus comme un « recul » de sa part. « Je n'ai pas l'ombre d'un doute que c'est une très bonne affaire pour Outremont, dit-il. Il y a 10 millions sur la table pour nous ! »

Car au 1,8 million du partage, avec lequel la Ville s'accordera des congés de contribution aux régimes, le maire ajoute les 8,5 millions de congés de contribution passés qui faisaient l'objet de la poursuite abandonnée. « C'est un débat qui aurait pu prendre sept à huit ans devant les tribunaux et dont on ne connaît pas l'issue », souligne M. Unterberg.

# Vision Montréal cogitera à huis clos

MICHÈLE OUIMET

Contrairement à ce qui se passe dans tous les partis politiques, Vision Montréal discutera les grandes lignes de son programme électoral, lors de son congrès de dimanche, derrière des portes closes, bien à l'abri du regard des journalistes. « C'est une décision du parti et le maire Bourque est tout à fait à l'aise avec ça, a expliqué le président de Vision Montréal, Pierre Lapointe. Nos membres veulent conserver le côté privé de la chose parce que ça favorise les échanges. »

« Les membres ne sont pas à l'aise avec les caméras et ils veulent une dynamique de groupe plus intense, a ajouté de son côté le responsable des communications de Vision Montréal, Robert Dolbec. Ils ont demandé que les ateliers se tiennent à huis clos. Lors du congrès de 1997, tout était public. Les caméras ont filmé deux chaises vides et les journalistes dérangeaient les gens en leur posant des questions. »

Les congrès politiques se tiennent toujours en public. Seuls les ateliers portant sur la stratégie électorale ou les affaires internes se déroulent à huis clos. Dans le cas de Vision Montréal, il s'agit d'un brassage d'idées qui permettra d'élaborer la plate-forme électorale, un exercice qui se déroule normalement en public. Règle générale, c'est même le contraire qui se passe : les partis politiques se plaignent parce que les médias ne couvrent pas suffisamment leurs ateliers.

Jean Lapierre, un ex-politicien qui s'est recyclé comme journaliste à CKAC, a couvert à peu près tous les congrès depuis 25 ans, au fédéral et au provincial. Selon lui, le huis clos décrété par Vision Montréal est sans précédent.

« Les partis tiennent toujours ce type de débat en public, a-t-il dit. C'est un gage de vitalité. Par contre, si on veut que ce soit un club d'adoration mutuelle, on peut bien cacher les discussions. »

« Qu'est-ce qu'ils ont à cacher, l'absence d'idées ? a ironisé Michel Prescott, chef du RCM, un parti qui a toujours ouvert toutes grandes ses portes lors de ses congrès. Est-ce qu'il reste des membres dans ce parti qui est né comme un champignon et qui va rester champignon ? »

Ce n'est pas la première fois que Vision Montréal décrète un huis clos. Lors de son congrès de 1995, le parti avait tenu une partie de ses délibérations en privé.

Dimanche, il y a aura cinq ateliers dont les thèmes seront l'habitation, la jeunesse, l'économie, la qualité de vie et le rôle international de Montréal. Suivra une plénière qui, elle, sera publique.

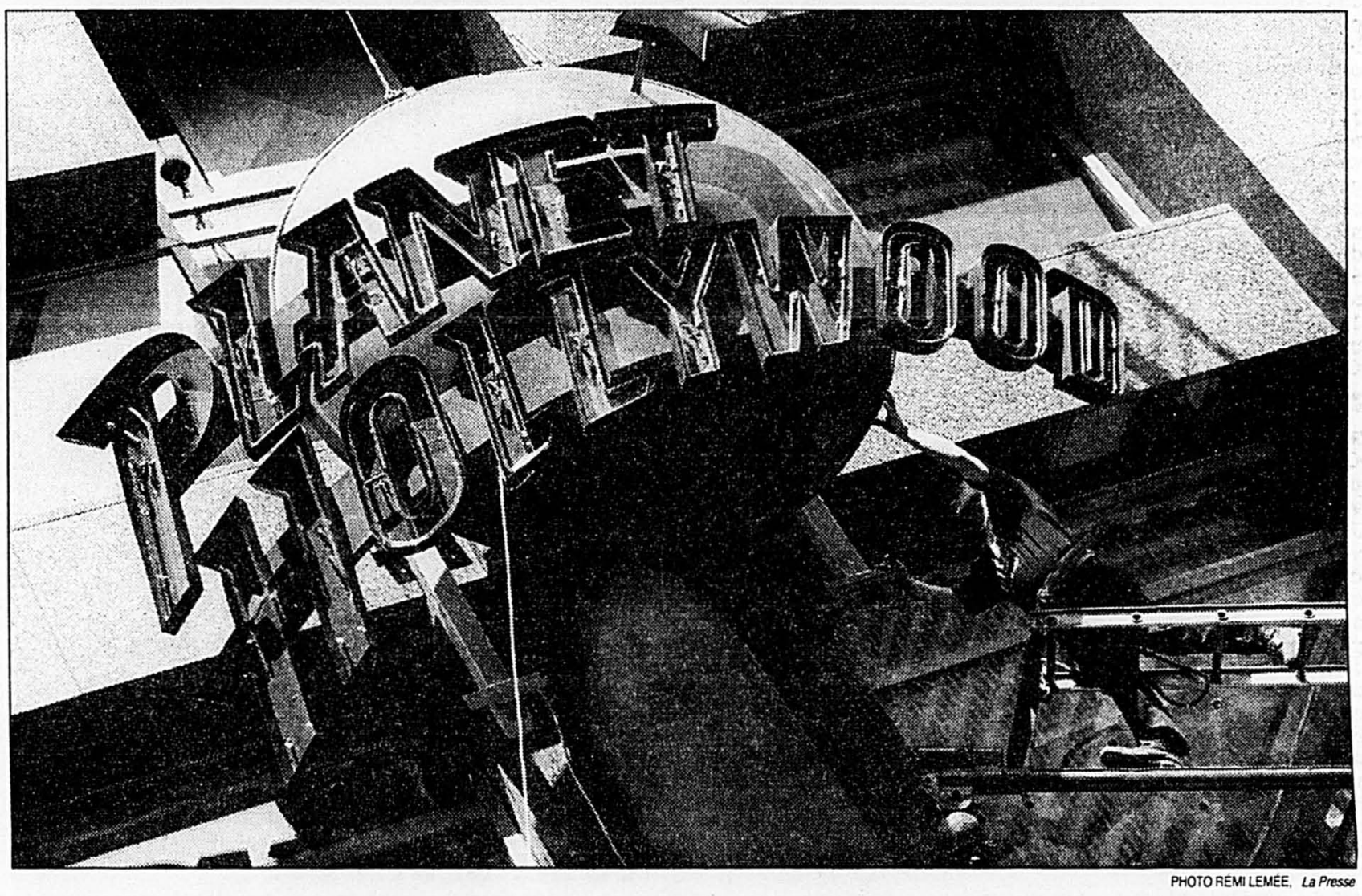



PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

## Planet Hollywood érige son globe

**Le restaurant Planet Hollywood, qui ouvrira ses portes à Montréal en juillet, a fait ériger hier son globe symbolique sur la façade de la galerie marchande Place Montréal Trust, à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue McGill College, où il occupera plus de 17 000 pieds carrés sur trois étages. Ce restaurant-boutique au concept unique a été créé à New York en 1991 par le restaurateur Robert Earl et des vedettes du cinéma comme le producteur Keith Barish et les acteurs Arnold Schwarzenegger, Sylvester Stallone, Bruce Willis, Demi Moore et Whoopi Goldberg. Comme les 82 autres Planet Hollywood ailleurs dans le monde, dont trois au Canada, le restaurant de Montréal sera décoré d'objets utilisés dans les films et à la télévision. L'arrivée de Planet Hollywood s'inscrit dans un plan stratégique de relance de Place Montréal Trust, mis en oeuvre par le gestionnaire de la société immobilière Ivanhoé, dans lequel sont investis 20 millions de dollars.**

# Dure arrivée à Nouveau Montréal pour Roy et Laramée

MICHÈLE OUIMET

On se serait cru au RCM. Francis Hooper, ex-organisateur du RCM, était là, flanqué des ex-conseillers du RCM, Louise Roy et Robert Laramée. Un peu plus loin, Yanick Labrecque, ex-attaché de presse de l'ex-chef du RCM, Thérèse Daviau, surveillait les journalistes du coin de l'oeil, s'assurant que tout était prêt pour la conférence de presse.

Sauf que la scène ne se passait pas au RCM, mais plutôt dans un restaurant branché du Plateau Mont-Royal, où Jacques Duchesneau, le chef de Nouveau Montréal, avait convié les journalistes pour leur annoncer la venue de deux nouveaux candidats, soit Louise Roy, qui a quitté le RCM en pleine controverse le 26 avril, en même temps que Thérèse Daviau, et Robert Laramée, ex-Vision Montréal, ex-indépendant, ex-RCM et de nouveau ex-indépendant, tout cela en 16 mois.

Jacques Duchesneau, assis calmement entre ses deux nouvelles recrues, a répondu aux questions agressives des journalistes avec un calme imperturbable.

Non, a-t-il dit, Louise Roy et Robert Laramée ne sont pas discrédités même si on les a accusés d'avoir sabordé le RCM au profit de Nouveau Montréal, et, non, il n'a pas fait preuve d'un manque de jugement politique en les recrutant. Puis il a juré qu'aucune tractation n'avait eu lieu entre son organisation et le RCM avant le 29 mars, c'est-à-dire avant le jour où Thérèse Daviau a été élue chef du RCM.

Robert Laramée a eu droit à quelques remarques corsées, mais c'est surtout Louise Roy qui a écopé. Accusée d'avoir tenté de saborder le RCM au profit de Nouveau Montréal, avec la complicité de Thérèse Daviau et Francis Hooper, elle a dû répondre à des questions difficiles qui remettaient en question son intégrité.

— Pendant des mois, vous avez travaillé pour que Thérèse Daviau soit élue chef du RCM, lui a dit un journaliste. Avant le congrès du 29 mars, il y a eu des tractations entre le RCM et l'organisation de M. Duchesneau. N'y avait-il pas là une trahison préméditée longuement préparée ?

— J'ai approché beaucoup de gens pour qu'ils se joignent au RCM, a répondu Mme Roy. Ça fait partie de la vie politique.

— Avant le congrès au leadership du RCM, a ajouté un autre journaliste, il y avait une idée potentielle de rallier l'équipe de Jacques Duchesneau.

—Non, a rétorqué Mme Roy. À l'hôtel de ville, il y a eu toutes sortes de discussions depuis six mois. Il y en a eu entre tous les élus. Je ne comprends pas l'acharnement thérapeutique que vous faites avec cette situation. Vous voulez absolument convaincre la population que tout était planifié, alors que vous savez très bien qu'en politique municipale, ce n'est pas comme ça que ça marche.

— Au RCM, a affirmé un troisième journaliste, on vous surnomme la Tchernobyl de la politique municipale et quand les choses ne vont pas comme vous voulez, vous entrez en fission nucléaire et vous polluez tout autour de vous.

— Eh bien, j'ai donc une arme atomique avec moi ! a blagué M. Duchesneau.

— Je suis une femme d'action qui travaille très fort, s'est défendue Louise Roy d'une voix chevrotante, visiblement mal à l'aise.

La journée a été rude pour Mme Roy. Et le nouveau chef du RCM, Michel Prescott, en a rajouté. Dans un bref communiqué publié en fin de journée, il a écrit : « Bon débarras et tant pis pour Duchesneau ! »

Au total, M. Duchesneau a recruté dans son équipe six conseillers municipaux, deux ex-RCM et quatre ex-Vision Montréal. Il a aussi embauché une attachée politique, Claire Pimparé, la comédienne qui a joué, pendant des années, le rôle de Passe-Carreau dans l'émission *Passe-Partout*. Mme Pimparé n'a aucune expérience en politique.

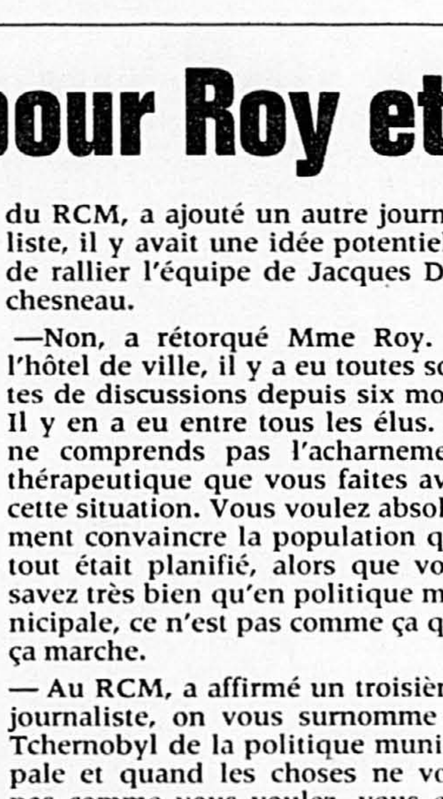
LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

EN VENTE JUSQU'AU 1ER JUIN 1998(1)

Toujours encaissables en tout temps !

1 800 463-5229

(1) Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. (2) Boni d'intérêt versé le 1er juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année. Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1er juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.




Évolution des taux pendant les cinq premières années

BONI D'INTÉRÊT DE 0,75 %(2) À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

LE COLLÈGE TECHNOLOGIQUE

Nouveau !
**Administrateur de réseaux**

***DEC 2 ans en réseautique***
*(Technologie de systèmes ordinés # 243.15)*

- Un DEC en 2 ans à raison de 3 sessions par année (incluant l'été)
- Un stage significatif en entreprise
- Un programme qui vous prépare pour :
  - Administrateur de réseaux (Novell, Windows NT)
  - Gestionnaire de réseaux
  - Technologue en réseautique
  - Programmation en langage Visual Basic, C++
  - Support aux usagers
  - Installation et configuration de systèmes ordinés

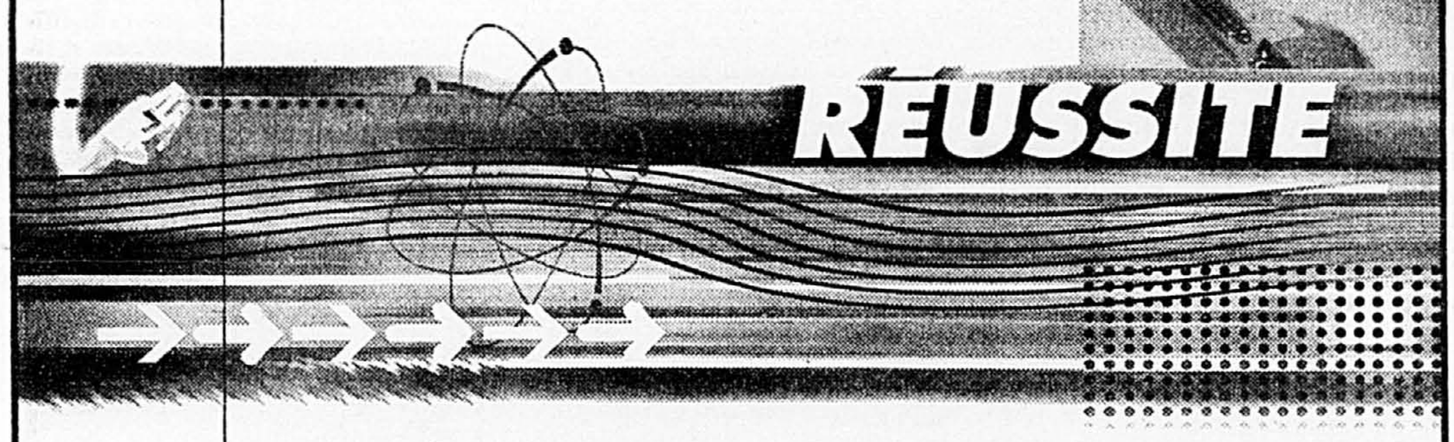
Début : août 1998

Un programme de réseautique similaire, sans formation générale, vous est également offert et vous permet d'obtenir une
***A.E.C. en 71 semaines***
*(Technologie de systèmes ordinés # 902.37).*

Début : août 1998 • Fin : décembre 1999



***Hâtez-vous, le nombre de places disponibles est limité.***




***Le Centre de Formation Technologique de Teccart***

Toujours au service des entreprises et des travailleurs, le service de l'éducation permanente et de formation en industrie vous offrent des :

- Formations thématiques, de courtes et moyennes durées, adaptées à vos besoins.
- **Attestations de compétences Teccart** dans les domaines suivants : internet et informatique; automatisation; régulation; télécommunications; réseaux; Visual Basic; etc.

Informations disponibles immédiatement - Début à l'automne.

TECCART

3155, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1W 1G4

Téléphone : **(514) 526-2501**
Internet : **www.teccart.qc.ca**

2638507

# Combats « libres » à Kahnawake : entente imminente

**MARC THIBODEAU**

**La Commission athlétique de Kahnawake et la Régie des alcools, des courses et des jeux ( RACJ ), qui négocient depuis quelques semaines la tenue de combats « libres » dans la réserve, sont sur le point d'en arriver à une entente. L'événement devrait donc finalement avoir lieu le 30 mai.**

« Nous sommes à un iota de conclure », a indiqué hier Esther Boily, porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, qui chapeaute la RACJ.

Les représentants de la Commission athlétique, qui avaient décidé à la fin du mois d'avril de reporter les combats pour « clarifier certains points réglementaires », se montraient également des plus optimistes hier.

« Il ne reste plus que quelques détails à régler avant que nous puissions aller de l'avant », a indiqué à *La Presse* Philip Jacobs, qui participe aux discussions « intensives » en cours avec la RACJ. M. Jacobs a refusé de préciser comment les deux parties étaient parvenues à s'entendre malgré le fait que les règles en vigueur au Québec ne prévoient pas explicitement la possibilité d'organiser des combats « libres », qui présentent bien des similitudes avec les controversés combats « extrêmes » tenus à Kahnawake en 1996.

« Je me suis engagé à ne pas parler de l'entente tant que tout ne sera pas coulé dans le béton », a-t-il indiqué.

Un autre membre de la Commission athlétique, Alwyn Morris, qui n'a pas rappelé *La Presse* hier, a néanmoins abordé le sujet dans le plus récent numéro de l'hebdomadaire *The Eastern Door*, de Kahnawake. Il y précise que le gouvernement, après avoir initialement affiché sa résistance à la tenue des combats, a commencé « à interpréter les règles pour permettre les combats libres ».

On changerait donc l'interprétation des règles existantes, sans modifier la loi, pour permettre la tenue de l'événement ? « Je ne peux pas répondre à cette question », a indiqué hier Mme Boily. À la RACJ, on refusait également de préciser la teneur de l'entente et des concessions faites. « Ça avance », s'est contentée de déclarer la porte-parole de l'organisme, Carole Robitaille.

Le promoteur des combats, Michael Thomas, président de l'International Fighting Championship, n'a pas voulu donner plus de précision à ce sujet. Il avait déjà accepté au cours des dernières semaines, pour apaiser les tensions, d'interdire les coups de tête et les coups de coude au visage. Des modifications qui font des combats « libres », dit-il, un « sport » tout à fait différent des controversés combats extrêmes de 1996.

Le promoteur a indiqué qu'il attendait le OK « définitif » de la Commission athlétique avant de reprendre la vente des billets en vue de la soirée du 30 mai. « Ça ne devrait plus être long », a-t-il indiqué.

**CE PRINTEMPS, LA MODE EST AUX PORTEFEUILLES QUE VOUS POUVEZ AGENCER À VOTRE GUISE. ET VOICI TROIS « MUSTS » OFFERTS POUR UN TEMPS LIMITÉ.**

**Le versatile Épargne rachetable**

Souple et encaissable en tout temps, sa simplicité en fait un complément idéal pour pallier les imprévus qui peuvent survenir au quotidien. À ranger assurément au titre des placements pratiques.



**Le style Épargne à terme 3 ans**

Classique par définition, il vous donne l'assurance d'un placement garanti et d'un rendement supérieur aux différents types d'épargnes rachetables offerts sur le marché. Avec son option de rachat, c'est quasiment une obligation pour les gens qui souhaitent en obtenir plus pour leur argent.

**Le chic Épargne à terme à rendement boursier**

Très « in » pour la saison, ce portefeuille allie tout le potentiel de la bourse à la sécurité d'un capital garanti. Diversification oblige, il est offert pour des termes de 2 ans et plus en fonction des indices boursiers TSE 35, américain ou international.

Rendement annuel composé du TSE 35® depuis 2 ans, au 30 avril 1998 = **25,1%***

Pour les nouvelles tendances en placement, bienvenue à la caisse.

www.desjardins.com

2635871

Desjardins

®TSE 35 Index est une marque de commerce du Toronto Stock Exchange (TSE) et tous ses droits sont réservés. Le TSE n'est pas lié au produit Épargne à terme à rendement boursier Desjardins ni à tout autre produit financier offert par les caisses Desjardins, ni ne le recommande de quelque manière que ce soit. *Cette donnée se rapporte à un rendement antérieur et n'est pas garante du rendement futur.

# Menace de grève chez Abitibi-Consolidated

**PIERRE BELLEMARE**

Une menace de grève plane sur les 11 usines du géant du papier Abitibi-Consolidated au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve.

Les employés se sont prononcés dans une proportion de 95 % en faveur du recours à la grève, qui pourrait être déclenchée le 15 juin.

Selon Serge Lord, adjoint au président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, les travailleurs ont pris cette décision en raison du refus de la compagnie de négocier avec l'ensemble des sections locales.

« Jusqu'à présent, dit-il, la compagnie a refusé de discuter avec le regroupement des travailleurs et demande que les négociations ne portent que sur une usine à la fois. »

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier représente les 5000 travailleurs de cette compagnie, regroupés en 23 sections locales.

Le président du SCEP, Fred Pomeroy, a indiqué de son côté que les travailleurs ont été obligés de prendre un vote de grève « à cause de l'entêtement de la compagnie qui a en main les demandes syndicales depuis le 21 avril dernier. »

« Nous désirons améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de nos membres dans tous les moulins à papier de cette compagnie, soutient M. Pomeroy, mais il n'est pas question de négocier dans chaque usine séparément. »

Le responsable des négociations du côté syndical, le vice-président du SCEP pour la région Atlantique, M. Elmo Whittom, a ajouté qu'il n'y a pas de rencontres prévues pour reprendre les pourparlers prochainement et que seul un changement d'attitude de la compagnie pourrait empêcher un arrêt de travail.

Le contrat de travail que le SCEP veut négocier avec Abitibi-Consolidated pourrait servir de modèle de convention collective pour 25 000 travailleurs de Terre-Neuve au Manitoba.

## Les bélugas vont mieux

Deux ans après le lancement d'un plan global de rétablissement du béluga du Saint-Laurent, le comité mis sur pied pour EN suivre l'évolution certains progrès observés chez cette population en danger de disparition. Le plan, élaboré par des experts indépendants, contient des recommandations et des objectifs précis visant le rétablissement du béluga. Il a été remis à Pêches et Océans Canada et au Fonds mondial pour la nature-Canada en février 1996. L'un des constats les plus significatifs est la diminution générale des déversements toxiques dans l'écosystème du Saint-Laurent.

# Le couple Ferron n'a pas la même version des événements survenus le 3 février 1996

MARCEL LAROCHE

Même s'ils étaient les deux occupants du véhicule intercepté par un officier de la SQ, Philippe et Brigitte Ferron ont livré une version différente des faits, le conducteur disant avoir effectué une manoeuvre de dépassement risquée tandis que sa passagère affirme n'avoir rien remarqué d'anormal dans la conduite de son mari.

C'est dans cette atmosphère plutôt tendue, le couple ayant une perception diamétralement opposée du même événement survenu il y a plus de 27 mois, que s'est poursuivie, hier, l'audience devant le Comité de la déontologie policière.

Philippe Ferron est cet homme d'affaires de Saint-Bruno qui dit avoir été injurié par l'inspecteur-chef de la SQ, Normand Proulx, qui l'a intercepté sur l'autoroute 25, à la sortie nord du tunnel La-Fontaine, en fin d'après-midi du samedi 3 février 1996.

Après avoir reçu par courrier un constat d'infraction pour conduite dangereuse, Ferron a porté plainte en mars 1996 contre Proulx, promu depuis ce temps au poste de directeur adjoint au support opérationnel de la SQ, à Montréal.

Interrogé hier, il a dit qu'il avait parlé de l'incident aux médias en avril dernier, deux ans après les faits, parce qu'il avait appris que le policier Proulx avait été promu à un poste de directeur adjoint.

« Moi, j'en voudrais pas des policiers comme lui. Il a des comptes à rendre et je n'ai pas le droit de laisser passer ça », a finalement conclu Ferron.

Beaucoup moins volubile que son mari, Brigitte Ferron a éprouvé une réticence évidente à raconter les incidents survenus le 3 février 1996.

Parti de Saint-Bruno pour aller voir les sculptures de glace au Jardin botanique de Montréal, le couple voyageait à bord d'une camionnette Chevrolet Jimmy lorsque le véhicule a été intercepté par un policier de la SQ, à la sortie nord du pont tunnel.

« Avant que le policier en civil nous arrête, tout allait bien et je n'ai rien remarqué d'anormal dans la conduite de mon mari. Le policier a pris un certain temps avant de s'identifier et il a menacé mon mari d'appeler du renfort s'il refusait de donner ses papiers », ont été, en substance, les propos du témoin.

Aux nombreuses questions de Me Daniel Fabien, avocat du policier, Mme Ferron a éprouvé des « blancs de mémoire ». Elle ne se souvient pas d'une manoeuvre dangereuse de son mari, ni que leur camion ait été pris « en pincette » entre deux autres véhicules.

Jacques Proulx, le père du policier en cause, est venu donner un tout autre son de cloche sur l'incident du 3 février 1996. Le témoin a raconté qu'il circulait à 70 au 80 km/h dans la voie de droite du tunnel, suivant la voiture banalisée conduite par son fils, quand il a aperçu dans son rétroviseur un véhicule roulant à vive allure ( de 90 à 100 km/h ) s'approcher dans la voie centrale.

« En sortant du tunnel, le conducteur du camion m'a coupé dangereusement en traversant la double ligne jaune et j'ai dû freiner tellement fort que mes ceintures de sécurité ont bloqué. Ça gesticulait dans le véhicule et j'ai pensé qu'il s'agissait de jeunes écervelés », a expliqué cet ex-chauffeur de taxi.

Forcé de ralentir pour éviter l'impact, Jacques Proulx a vu l'automobiliste poursuivre sa route pour aller doubler le véhicule conduit par son fils, sans jamais utiliser son clignotant, pour ensuite se placer à l'avant et appliquer les freins.

« C'est à ce moment que Normand l'a intercepté pour lui donner une contravention qu'il méritait bien », a poursuivi le témoin.

Longuement interrogé sur le déroulement de cette interception policière, Jacques Proulx a maintes fois répété avoir vu son fils s'identifier au moins à deux reprises en se servant d'une lampe de poche pour éclairer son insigne de police.

L'audience se poursuit aujourd'hui avec le témoignage de Normand Proulx, et celui d'un technicien en reconstitution de la SQ.

# La RAM fait dans l'alcool

*Presse Canadienne*
QUÉBEC

Les commerçants désirant obtenir un permis de vente d'alcool, à Québec, doivent maintenant montrer patte blanche à la nouvelle escouade RAM ( Répression des activités de motards ), qui a pris la relève du GRICO, depuis le 1er avril.

À la demande de la Régie des alcools, des courses et des jeux ( RACJ ), ainsi que de la division des permis de la Ville de Québec, le RAM a jusqu'à maintenant enquêté sur 14 demandeurs de permis d'alcool.

« L'objectif est de s'assurer que ces personnes ou des membres de leur entourage, qui veulent ouvrir un bar ou un dépanneur, ne trempent pas dans des activités illicites ou n'ont aucun lien avec le crime organisé », a expliqué l'agent Darie Bertrand, porte-parole du RAM.

La RACJ n'a pas encore statué sur ces demandes qui s'inscrivent en continuité du travail déjà accompli à l'époque du GRICO.


CPG ÉCHELONNÉ MARCHÉ CANADIEN MC

Des solutions de placement CPG, JUSTE pour MOI MC



Visez le meilleur rendement pour vos CPG.

J'ai toujours été tenté par les placements boursiers. Mais quand il s'agit de mon argent, la sécurité, c'est primordial. Ma conseillère personnelle m'a expliqué que les deux n'étaient pas incompatibles. Elle m'a recommandé le nouveau CPG Échelonné Marché canadien MC de la Banque Royale. Celui-ci offre un potentiel de croissance en fonction du marché boursier, tout en garantissant le capital investi. Mon placement est réparti en cinq tranches égales, dont l'une vient à échéance tous les ans. Et quand l'indice TSE-35* se porte bien, mon investissement se porte bien. Pour obtenir un meilleur rendement, pas la peine de courir de risques. Parlez-en à un conseiller de la Banque Royale.

Pour une consultation en placement gratuite, passez à une de nos succursales de la Banque Royale. Vous pouvez aussi appeler Royal Direct au 1-800 ROYAL MC 9-9 (1 800 769-2599) ou visiter notre site web au www.royalbank.com

* Marque déposée de la Banque Royale du Canada
MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada
* L'indice TSE-35 est préparé et publié par la Bourse de Toronto (TSE : Toronto Stock Exchange) conformément à un ensemble de normes définies par le TSE de temps à autre. L'indice TSE-35 est une marque de commerce du TSE, ce dernier donnant l'autorisation à la Banque Royale du Canada d'utiliser l'indice et la marque de commerce, sans toutefois faire la commandite ou la promotion de ce produit.

BANQUE ROYALE
MEMBRE DU GROUPE FINANCIER BANQUE ROYALE*


loto-québec résultats

Boule au Québédor — Tirage du 98-05-20

| 1er numéro | 2e numéro |
|---|---|
| 659094 | 106037 |
| 10 000 $ | 10 000 $ |
| **3e numéro** | **4e numéro** |
| 377172 | 280327 |
| 10 000 $ | 100 000 $ |

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Lotto 6/49 — Tirage du 98-05-20

10 11 20 22 31 39

Numéro complémentaire: 21

Québec 49 — Tirage du 98-05-20

7 23 24 45 47 49

Numéro complémentaire: 3

| | GAGNANTS | LOTS |
|---|---|---|
| 6/6 | 0 | 1 000 000,00 $ |
| 5/6+ | 0 | 50 000,00 $ |
| 5/6 | 15 | 500,00 $ |
| 4/6 | 893 | 50,00 $ |
| 3/6 | 16 554 | 5,00 $ |

Ventes totales: 490 140,00 $

Banco — Tirage du 98-05-20

2 4 11 14 21
22 23 28 32 36
42 43 44 46 51
52 63 65 66 68

Extra — Tirage du 98-05-20 — NUMÉRO 504915

La Quotidienne — Tirage du 98-05-20

3 4
772 2683

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


FEP la Faculté de l'éducation permanente

Université de Montréal

CERTIFICATS

Les certificats en communication offerts aux adultes

Optez pour un certificat de la FEP !

Les certificats de la Faculté de l'éducation permanente : de véritables programmes d'entraînement pour muscler vos chances d'avancement et donner du souffle à votre carrière.

Communication, traduction et créativité

| | |
|---|---|
| Relations publiques | Rédaction |
| Publicité I* | Traduction I et II |
| Communication appliquée | Micro-informatique |
| Journalisme | Intervention dans les groupes et les organisations |

Programme universitaire unique au Canada

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.
Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.
**Conseils en formation** (sur rendez-vous, sans frais)

**Téléphonez maintenant !**

1 800 363-8876

(514) 343-6090

http://www.umontreal.ca
info@fep.umontreal.ca

la faculté d'évoluer !

2634481



JUSQU'AU 31 MAI 1998

Solde des quatre coins du monde

Nous venons de recevoir une quantité importante de meubles exclusifs provenant de l'Europe et de l'Orient, juste à temps pour notre Solde des quatre coins du monde.

En présentant cette annonce, vous obtiendrez automatiquement une réduction de 25% sur le prix régulier de tous les articles d'importation en magasin !



Fraser
Galeries de meubles réputés

8300, rue Devonshire, Montréal, (514) 342-0050

2638430-M

# Le smog au rendez-vous des étés chauds...

MARTIN PELCHAT

Si la tendance se poursuit, l'été sera chaud et... pollué.

Un premier avertissement de smog a été donné dimanche dernier dans l'île de Montréal, ce qui est très tôt dans la saison, remarque le docteur Louis Drouin, de la direction de la santé publique de Montréal-Centre. « Si ça continue à être très chaud, ce pourrait être un important été de smog », dit-il.

La CUM, la régie régionale de la santé et les ministères provincial et fédéral de l'Environnement ont donné hier le coup d'envoi de la cinquième campagne Info-Smog, qui prendra fin le 30 septembre. Il s'agit d'informer la population de chaque épisode où les concentrations de smog pourraient atteindre des niveaux dommageables pour la santé et l'environnement.

Chaque année, depuis le début du programme, on enregistre environ huit épisodes de smog dans la région métropolitaine. L'an dernier, Montréal en a vécu cinq ( 97 heures au total ) entre juin et août, dont le pire a duré trois jours, du 29 juin au 1er juillet. En 1988, année record de smog, on avait enregistré 519 heures de dépassements. L'été avait été très chaud.

Aucun épisode de 1997 n'a toutefois dépassé la norme « santé » de 120 ppb ( parties par milliard ) à partir de laquelle les personnes plus vulnérables ( enfants, vieillards et victimes de maladies respiratoires ) peuvent connaître des symptômes d'irritation pulmonaire qui se manifestent par de la toux ou une respiration difficile ou douloureuse.

Un avertissement de smog est diffusé dès qu'on s'apprête à dépasser la norme « environnementale » de 82 ppb. Les autorités en profitent alors pour rappeler qu'on peut prévenir une détérioration de la qualité de l'air en utilisant le transport en commun, en respectant les limites de vitesse et en évitant de laisser tourner inutilement les moteurs.

À 120 ppb, niveau jamais atteint depuis au moins cinq ans, c'est un avertissement santé qu'on lance : les victimes de troubles respiratoires et les sportifs doivent réduire leurs activités physiques jusqu'à la fin de l'alerte.

Le smog urbain, constitué principalement par l'ozone au niveau du sol, est surtout provoqué par l'utilisation des véhicules moteurs, bien que l'usage de solvants et de peintures à l'huile y contribue. Les plus fortes concentrations de polluants sont habituellement observées en juin, juillet et août, lors d'après-midi très chauds et peu venteux.

Selon Mario Benjamin, d'Environnement Canada, 44 % du problème d'ozone de la région métropolitaine est généré par des sources québécoises, 33 % par des sources américaines et 23 % par des sources ontariennes.

Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, il n'y a pas que Montréal qui est touché. Parmi les 20 stations d'échantillonnage du réseau, on observe des concentrations élevées d'ozone à Sainte-Anne-de-Bellevue comme à Roxboro, Dorval ou Verdun, souligne Claude Gagnon, de la CUM. À Montréal, outre le centre-ville, on mesure les polluants autour des voies rapides comme l'échangeur Décarie ou la Métropolitaine.

Le Dr Drouin explique que la qualité de l'air s'est généralement améliorée à Montréal depuis quelques années, mais que le smog s'est maintenu au même niveau depuis 10 ans, surtout en raison de l'augmentation du parc automobile. « La voiture, c'est le veau d'or. Tout le monde veut avoir son char. »

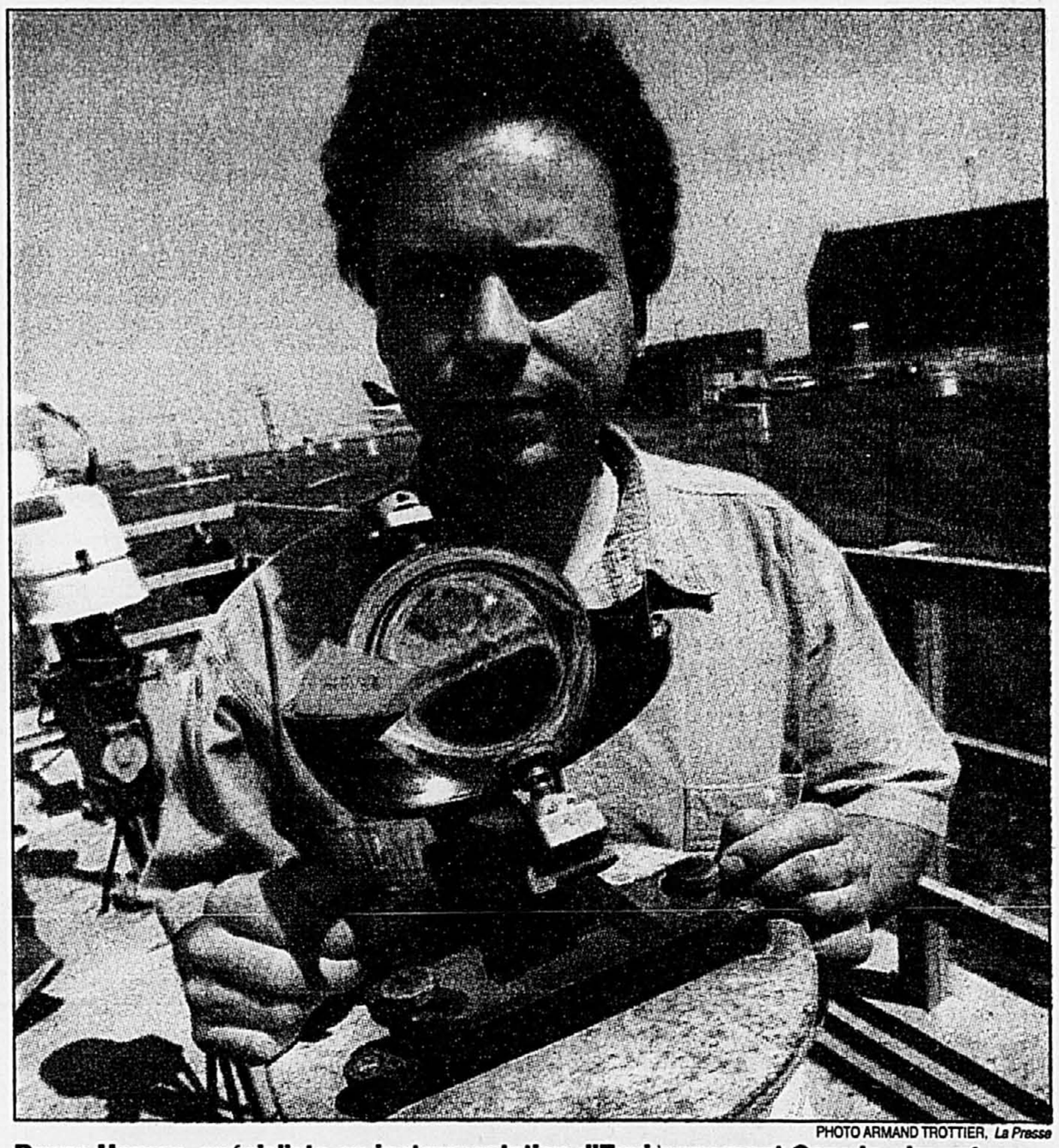
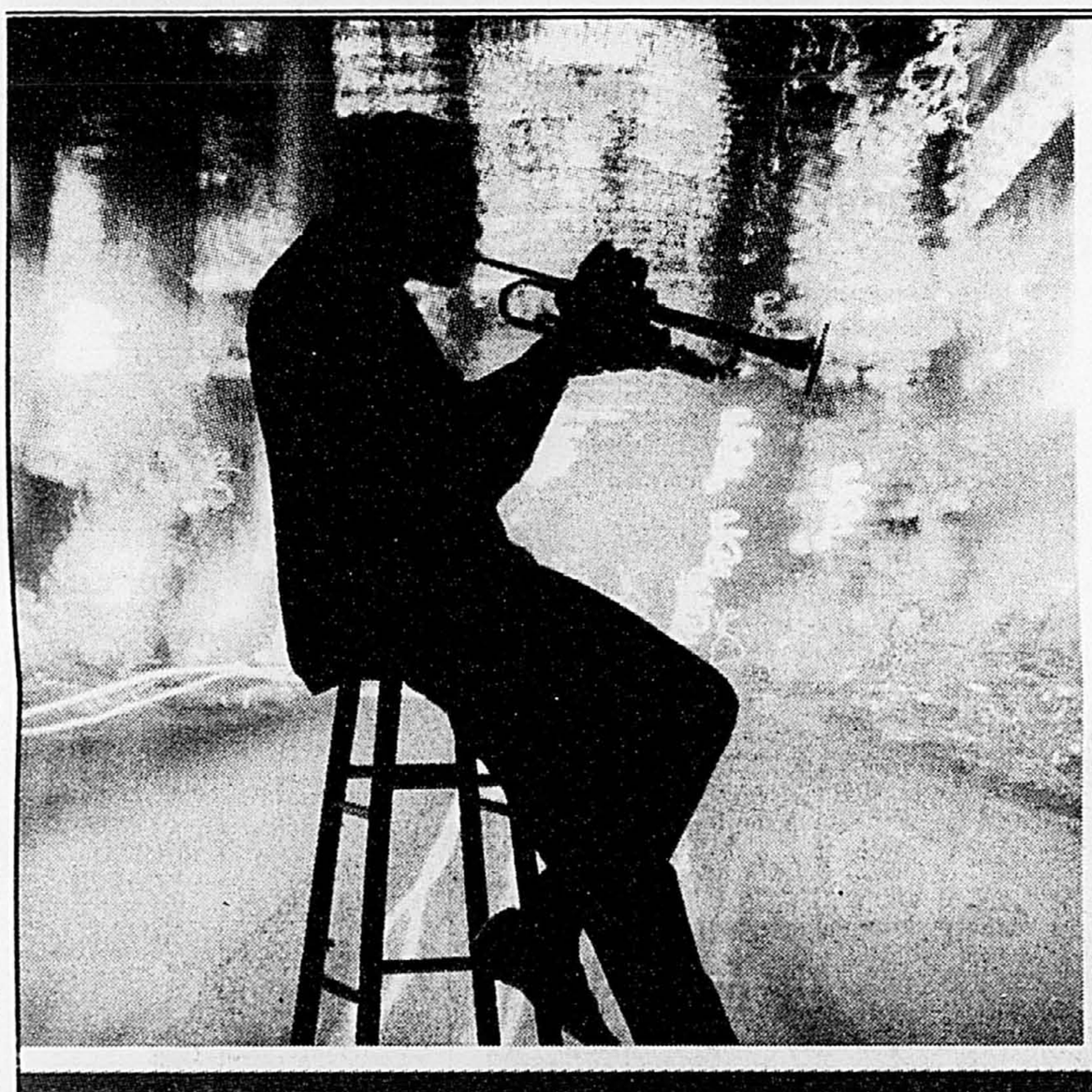


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

**Bruno Harvey, spécialiste en instrumentation d'Environnement Canada, devant un pyranomètre, un des appareils de la station d'échantillonnage du réseau Info-Smog à l'aéroport de Dorval.**

CIBC AéroHypothèque^MC

La première hypothèque qui vous fera chanter New York New York.

**Voici l'AéroHypothèque^MC CIBC. Le seul prêt hypothécaire qui vous rapporte des milles Aéroplan^MD d'Air Canada chaque fois que vous faites un versement.**

Désormais, contracter une hypothèque n'est plus synonyme de la fin des vacances en famille ou des projets de voyage. En fait, la nouvelle AéroHypothèque CIBC vous permet de réaliser vos projets de voyage.

C'est simple, rapide et facile. Chaque dollar payé en intérêt sur vos versements hypothécaires habituels vous rapporte automatiquement un mille Aéroplan. Vous obtenez aussi un BONI additionnel de 5 000 MILLES AÉROPLAN lorsque vous souscrivez votre prêt hypothécaire.

VOUS DEVEZ REMBOURSER VOTRE PRÊT DE TOUTE FAÇON. Maintenant, grâce à l'AéroHypothèque CIBC, vous pouvez chanter New York New York.

Boni de souscription de 5 000 milles Aéroplan

APPELEZ 1 888 381-6111
www.cibc.com/francais/

AIR CANADA

HYPOTHÈQUES CIBC
VOIR LOIN... UNE TRADITION^MC

^MC AéroHypothèque est une marque de commerce d'Air Canada. ^MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Banque CIBC et Services Hypothécaires CIBC Inc. : titulaires de licence de ces marques. Les prêts hypothécaires sont offerts au Québec par Services Hypothécaires CIBC Inc. et ailleurs au pays par Hypothèques CIBC Inc. Les demandeurs et la propriété doivent répondre aux critères habituels en matière d'octroi de crédit. Les milles Aéroplan ne seront octroyés que si le prêt hypothécaire est en règle. Offre s'appliquant uniquement aux prêts hypothécaires grevant un immeuble résidentiel unifamilial. Certaines restrictions s'appliquent. ^MC Marque de commerce de la Banque CIBC. Les milles Aéroplan ne sont pas des milles réels, mais des points échangeables contre des vols gratuits. Services Hypothécaires CIBC Inc. se réserve le droit d'annuler le programme AéroHypothèque CIBC à tout moment. Les taxes, de même que les droits d'atterrissage et de départ, peuvent être appliqués aux primes-voyages Aéroplan.


# De l'eau meilleure et moins chère

CAMILLE BEAULIEU
*collaboration spéciale,*
Lebel-sur-Quévillon

Fruit de l'inspiration d'un scientifique québécois d'origine roumaine, Maurice Sydor, un tout nouveau système de traitement de l'eau potable par nanofiltration permettra bientôt aux petites municipalités québécoises d'accéder à une eau de meilleure qualité à moindre coût par le truchement d'un système simple d'exploitation. Les municipalités plus importantes pourront de leur côté augmenter à faible coût leur capacité de traitement de l'eau potable.

La nanofiltration, dont la première usine-pilote au pays ( et peut-être au monde à en croire la documentation disponible ) a été inaugurée vendredi à Lebel-sur-Quévillon, dans le nord de l'Abitibi, reposerait sur une de ces intuitions aussi géniales que rarissimes.

Ce dont ne cesse depuis de s'émerveiller le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel : « Une grande découverte, d'une simplicité désarmante. Recommençant tout le processus à zéro, le chercheur, Maurice Sydor, a commencé par laver les filtres à l'eau chaude, et c'était ça le secret, nettoyer les filtres avec un « *back-wash* à l'eau chaude ! »

Le ministère des Affaires municipales attend évidemment de sérieuses économies au chapitre des subventions aux équipements municipaux grâce à l'implantation de cette technologie, qui, dit-il, va s'avérer bénéfique pour les trois quarts des municipalités.

La nanofiltration, déjà utilisée depuis une décennie en acériculture, consiste à faire passer l'eau sous pression à travers une membrane de polymide qui retient la matière organique, le fer, l'aluminium, le manganèse, etc. Dérivé de l'osmose inversée, ce procédé est déjà largement utilisé en Floride par exemple pour le traitement des eaux souterraines.

L'intuition de Maurice Sydor permet maintenant d'utiliser ce procédé de façon économique pour traiter aussi des eaux de surface.

Construite au coût de deux millions en collaboration avec les firmes Lapierre, de Beauce, et Letarte, de Québec, l'usine-pilote de Lebel-sur-Quévillon permet d'alimenter une municipalité de 5000 habitants en plus de deux complexes industriels minier et forestier.

La nanofiltration figurera donc en bonne place dans le programme de 180 millions pour stimuler le traitement des eaux usées que doit annoncer la semaine prochaine le ministre Trudel.


Je ne peinture plus JE DÉCORE Avec des rabais hauts en couleurs !

Peintures et teintures extérieures en solde aussi

28,88 $ — Apprêt tout APPRÊT LATEX 100 % ACRYLIQUE
- Super adhérent
- Intérieur/extérieur
- Adhère à tous les genres de surfaces

22,88 $ — Blanc à plafond Muresco® LATEX FINI MAT
- Beau fini mat
- Élimine les reflets
- Application facile

31,88 $ — AquaVelvet® ÉMAIL LATEX FINI VELOURS
- Sans éclaboussures
- Plus de 1 800 couleurs hors série
- Fini décorateur

33,88 $ — AquaPerle® Émail latex fini perle
- Sans éclaboussures
- S'applique facilement, sèche rapidement
- «Résistenfant»
- Élégant fini perle
- Lavabilité supérieure

PEINTURES Benjamin Moore®

UNE TOUCHE DE GÉNIE
Chez les marchands participants
Vente se terminant le 31 mai. Coloration en sus.

2636777 2636778

# 3R Environnement respectait les normes

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

**La compagnie qui recyclait des produits cosmétiques et pharmaceutiques dans les locaux où est survenue une violente explosion, mardi, à Anjou, respectait les normes environnementales applicables, a indiqué hier la porte-parole du ministre de l'Environnement, Paul Bégin.**

Selon Caroline Drouin, la compagnie 3R Environnement échappait en théorie à la réglementation sur les déchets dangereux. « Même si certains produits recyclés pouvaient avoir une certaine toxicité, ils n'étaient pas nécessairement dangereux », a-t-elle expliqué.

Malgré tout, le certificat d'autorisation délivré à la compagnie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, le 30 octobre 1996, imposait aux dirigeants de 3R Environnment l'obligation de se conformer au règlement.

La compagnie devait notamment s'assurer que le lieu d'entreposage des produits recyclables — qui comprenaient des bonbonnes d'aérosol, mais aussi des médicaments divers — soit doté d'un plancher imperméable et d'une cuvette de rétention, a dit Mme Drouin.

Toutes ces exigences étaient respectées lors de la dernière visite effectuée par les inspecteurs de la direction régionale de Montréal du ministère de l'Environnement, le 27 février dernier, a précisé la porte-parole du ministre.

Par ailleurs, l'hypothèse d'un sinistre d'origine criminelle a été définitivement écartée, a annoncé le directeur adjoint du service des incendies d'Anjou, Gilbert Lapalme. La police de la CUM a donc clos son enquête et c'est maintenant la Commission de la santé et de la sécurité du travail qui se charge du dossier.

Le porte-parole de la CSST, Gilles Daigle, n'a pas voulu faire d'hypothèses sur la cause exacte de l'explosion et de l'incendie qui a suivi. « Les cas d'explosion sont toujours plus compliqués à déterminer de façon très précise, a-t-il dit. On va probablement donner le mandat à une firme spécialisée d'examiner ce qui reste du bâtiment pour essayer de trouver ce qui s'est passé. »

Quant aux quatre personnes transportées au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu (et non trois, comme nous l'écrivions hier), elles sont maintenant hors de danger, a dit le porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins.

L'état des 10 autres blessés, qui ont été conduits dans cinq hôpitaux différents, demeure inconnu, mais on sait qu'au moins quatre d'entre eux avaient obtenu leur congé dès mardi soir.


DEMANDÉ

BIJOUX DIAMANTS MONTRES
ANTIQUITÉS ET OEUVRES D'ART

Nous payons le meilleur prix pour les diamants, rubis, saphirs, émeraudes, jades, perles et bijoux antiques ou modernes.







Prix très élevés pour les bijoux de
Asprey, Birks, Boucheron, Bulgari,
Cartier, Chaumet, Mauboussin, Tiffany, Yard
Van Cleef & Arpels, Webb et autres grands bijoutiers.

**Toutes les montres de qualité, en état de marche ou non.**

**Platine, or, acier, argent ou plaqué or**

Montres-bracelets, horloges et montres de poche de
Audemars Piquet, Birks, Blancpain, Breguet, Cartier,
Eaton's Quarter Century, Gubelin, IWC Schaffhausen,
Jaeger Le Coultre, Lange & Sohne Glashutte,
Patek Philippe, Rolex, Tiffany, Vacheron & Constantin,
et autres montres de grande qualité.

**Antiquitiés, argenterie et oeuvres d'art**

Chandeliers, pichets à vin, coutellerie, chopes,
services à thé, plateaux, soupières,
porte-bouteilles et seaux à vin.
Peintures anciennes, dessins, gravures et bronzes.
Toutes antiquités et pièces de collection de qualité.
Verre de Lalique, Daum, Galle, Tiffany, etc.







**5 JOURS SEULEMENT**

**Du mardi 19 mai au samedi 23 mai**

**John D. Shearer Gemologist Ltd.**
**chez Thompson & Whetstone**
**1117, rue Sainte-Catherines O., suite 900, Montréal.**

**Tél.: (514) 289-9761**

Mardi au vendredi 9 h à 18 h • Samedi 9 h à 16 h

2634131


# La ceinture de sécurité n'est pas utile dans les autocars

*Presse Canadienne*
CLERMONT

Même s'il croit que la ceinture de sécurité aurait pu contribuer à sauver quelques vies le 13 octobre lors de l'accident d'autocar des Éboulements, dans Charlevoix, un spécialiste de la Société de l'assurance automobile du Québec, Claude Dusseault, ne recommande pas pour autant de rendre cet équipement obligatoire dans les autocars.

« Les recherches ne sont pas encore suffisamment concluantes », a-t-il déclaré hier à l'enquête du coroner Luc Malouin sur le tragique accident des Éboulements. « Le port de la ceinture aurait peut-être pu permettre de sauver entre zéro et dix vies aux Éboulements, mais c'est difficile à dire parce trop de facteurs entrent en ligne de compte, comme l'âge des victimes et la force de l'impact, qui n'est pas connue. »

L'autobus de type coach fait en moyenne un ou deux morts par année au Québec. Il est toutefois en cause dans de grandes tragédies routières comme les 23 décès au lac Bouchette, en 1993, ou encore les 44 morts aux ¼boulements, l'automne dernier.

Les banquettes rapprochées, construites de matériaux flexibles, gardent les passagers dans un espace restreint tout en amortissant les chocs.

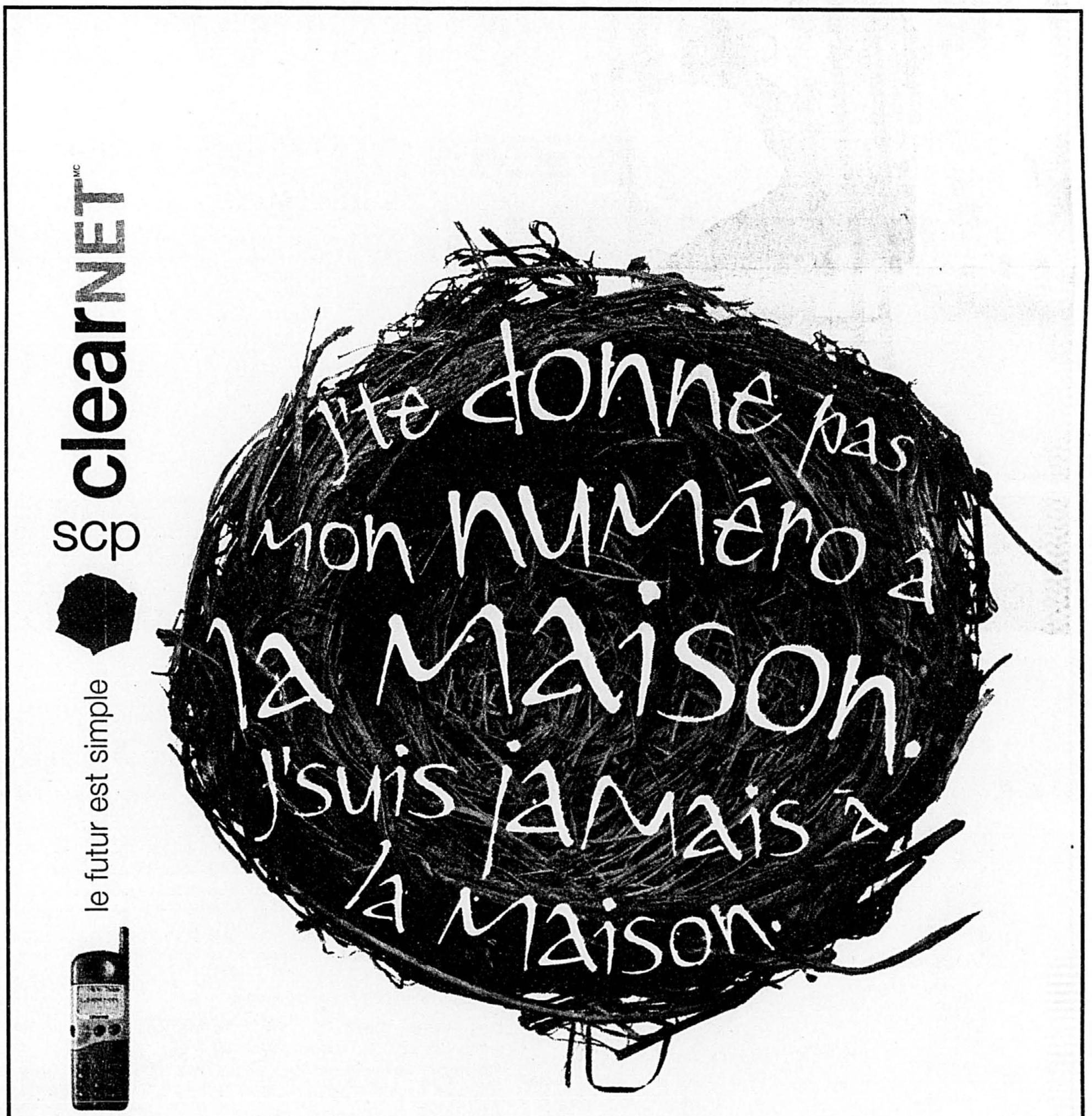
« Dans le cas des Éboulements, elles n'ont pu être efficaces parce que l'autobus a pénétré dans le ravin avec un angle. Les passagers ont été projetés sur le haut de la banquette et ils ont poursuivis vers l'avant. Même avec une ceinture de sécurité, ceux de la première moitié n'avaient aucune chance ; à l'arrière, il aurait pu y avoir plus de survivants. »

Il n'y a pratiquement pas eu de tests pour mesurer les effets des ceintures de sécurité dans les autocars. Les études les plus poussées ont été réalisées sur les autobus scolaires.

Un expert de Transports Canada responsable des normes de fabrication des véhicules, André Saint-Laurent, a expliqué au coroner que les simulations avaient laissé apparaître un certain nombre de problèmes. La ceinture ventrale produit des blessures abdominales importantes.

**La pose des ceintures avec baudrier oblige à revoir presque complètement la conception du véhicule, du plancher aux ancrages des bancs et à la fabrication des banquettes dont les dossiers doivent être de matériaux plus rigides afin d'accueillir le baudrier. Elles se transforment alors en obstacles pour qui ne porte pas la ceinture. « Il y a en moyenne seulement cinq décès dans les autobus scolaires au Canada par année. L'addition des ceintures n'est pas un facteur déterminant », selon M. Saint-Laurent.**

**Le coroner s'est également intéressé aux systèmes de freins auxiliaires, mieux connus sous le nom de « Jacob ». Les spécialistes s'accordent à dire qu'il s'agit d'un système sécuritaire qui aurait pu faire la différence dans la tragédie du 13 octobre. Ils soulignent toutefois qu'il demande une formation particulière du chauffeur et que s'il est conçu pour la montagne, il comporte des désavantages en terrain plat,**

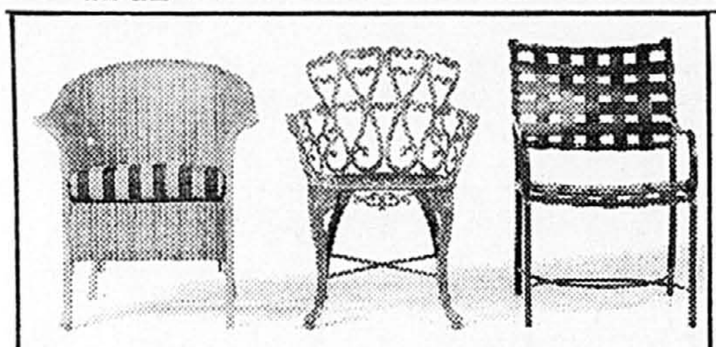

- Notre appareil ne coûte que 149,99 $. C'est un Sony. Et il est bimode.
- Le fait d'être bimode permet de couvrir plus de 90 % de la population canadienne.
- Votre temps d'antenne inclus peut être utilisé en tout temps, pour tout appel, n'importe où au Canada.
- Il y a une garantie de satisfaction de 30 jours sur le téléphone et aucun contrat à signer.
- Chacun de nos forfaits très abordables comprend les appels locaux gratuits le jour de votre fête.

20 $ par mois, inclus 100 minutes en tout temps, facturées à la seconde, ainsi que la messagerie vocale et l'afficheur.

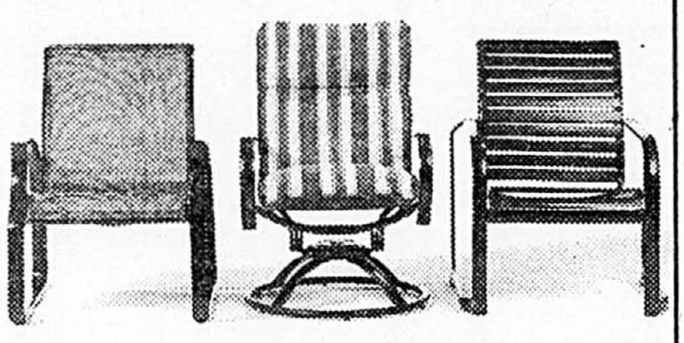
30 $ par mois, inclus les fins de semaine illimitées et 100 minutes en tout temps, facturées à la seconde, ainsi que la messagerie vocale et l'afficheur.

Forfaits affaires incluant plus de temps d'antenne et fins de semaine illimitées également offerts.

Pour obtenir un exemplaire gratuit de « Passer au sans fil. Votre guide d'achat SCP numérique », appelez le 1 888 CLEARNET (1 888 253-2763) ou visitez notre site au www.clearnet.com pour obtenir plus de détails.



Prenez place



*Choix illimité*
*La plus grande sélection de meubles d'extérieur au Canada*

2634925

LA COMPAGNIE HAUSER DÉCOR • MAISON • JARDIN

4830, boul. St-Jean Nord
(Plaza Saint-Jean)
Pierrefonds
620-1310

40, Route Transcanadienne
Boul. St-Jean N.
Boul. Pierrefonds

Ouvert le dimanche

2634924-M

Ottawa • London • Richmond Hill • Montreal • Burlington • Mississauga

# L'inspecteur-chef Letendre s'est heurté à l'harmonie syndicale à tout prix

**ROLLANDE PARENT**
*de la Presse Canadienne*

À son arrivée aux commandes de la direction des affaires internes et de l'éthique professionnelle, l'inspecteur-chef Jacques Letendre a été invité, par un supérieur et un adjoint, à manipuler l'information relative aux fautes commises par quatre policiers de façon à éviter une levée de boucliers chez les policiers membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec ( APPQ ).

Ce n'est d'ailleurs pas la seule surprise désagréable qui attendait M. Letendre et dont il a fait état hier devant la commission Poitras, chargée d'enquêter sur la Sûreté du Québec.

M. Letendre a tôt fait de constater que trois ou quatre de ses 14 subalternes ( policiers et civils ) avaient un sérieux problème de consommation d'alcool, que sa secrétaire principale était la conjointe de son adjoint Jean Thébault, avec qui il n'était pas sur la même longueur d'onde.

La situation était tellement connue qu'un enquêteur de son équipe s'est fait dire par des policiers qu'au lieu d'enquêter sur eux, les gens de l'éthique devraient commencer « par faire le ménage dans votre soue à cochons ».

« Des commentaires comme ça nous disaient qu'on n'était pas pris au sérieux par notre propre membership », a commenté M. Letendre.

Celui-ci a noté que lors d'un dîner de groupe auquel participaient ses 14 subalternes, il se trouvait sur la table pas moins de 10 bouteilles de vin.

« Ces personnes avaient une auto de police stationnée à la porte. Comment croyez-vous qu'on se sent quand on est directeur de l'éthique professionnelle », a-t-il dit.

Au sujet de sa secrétaire principale qui était la conjointe de son adjoint Jean Thébault, M. Letendre s'est demandé « comment il se faisait que ses prédécesseurs avaient permis ça ? »

Mais la plus grande surprise qui attendait M. Letendre s'est produite à la fin de juillet 1996, peu après l'acquittement des policiers Pierre Duclos, Lucien Landry, Dany Fafard et Michel Patry, pour fabrication de preuves, faux témoignages et entraves à la justice ( pour les deux derniers chefs seulement dans le cas de Michel Patry ).

Dans une discussion avec son adjoint Jean Thébault et son supérieur immédiat, Denis Despelteau, qui était directeur des ressources humaines et à ce titre responsable des négociations de la convention collective avec l'APPQ, les deux hommes l'ont averti du danger que les 2500 enquêteurs de la SQ descendent dans la rue ou utilisent d'autres moyens de pression si les quatre policiers subissaient les foudres du comité de discipline.

M. Letendre préconisait que le dossier criminel tel que constitué pour le procès soit présenté au comité d'examen des plaintes disciplinaires en plus de compléments d'enquête.

« Est-ce que tu réalises les conséquences ? Tu vas te retrouver avec 2500 enquêteurs dans la rue », aurait dit M. Despelteau.

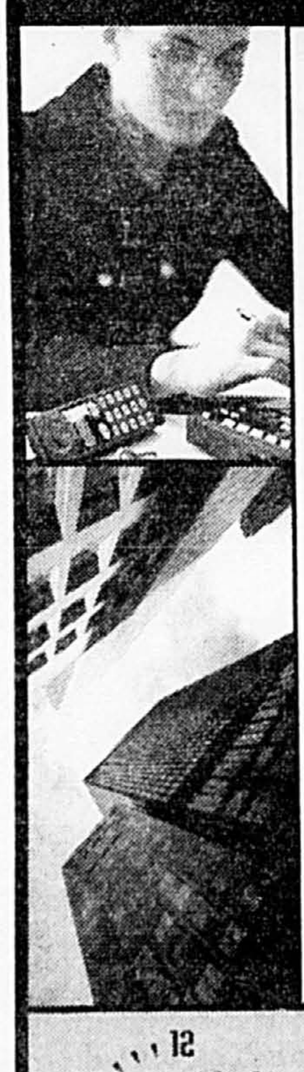
Celui-ci et M. Thébault faisaient valoir qu'il était impensable de donner une suite disciplinaire aux agissements des quatre policiers.



Nous avons
le plus important
réseau numérique
en Amérique du Nord.

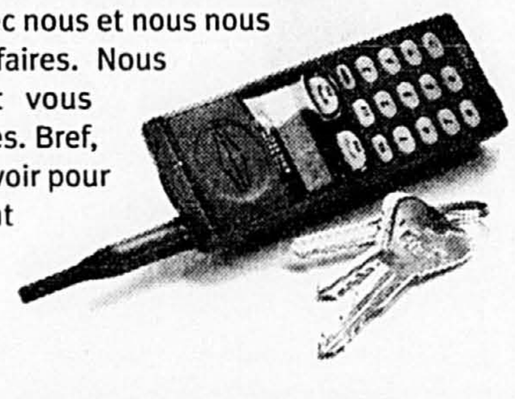


Absolument ! Vous avez bien lu.



Peu importe où vos affaires vous mènent, Cantel[MD] AT&T[MC] vous y attend avec sa couverture de SCP numériques d'un océan à l'autre. Nous avons été les premiers à offrir les SCP numériques au Canada, ce qui explique pourquoi nous avons aujourd'hui plus de clients en réseau numérique que toutes les autres compagnies canadiennes de téléphonie sans fil réunies. Grâce à notre plus grande couverture numérique, nous vous offrons un service continu dans les grandes villes et le long des corridors routiers et ce, dans toute l'Amérique du Nord.

La meilleure couverture de SCP numériques : juste un des nombreux avantages que Cantel AT&T offre à votre entreprise. Communiquez avec nous et nous nous rendrons à votre place d'affaires. Nous viendrons vous écouter et vous proposer des solutions simples. Bref, nous ferons tout en notre pouvoir pour que vous soyez entièrement satisfait. Absolument!



1 800 462-4463

Les Services Affaires PME

CANTEL AT&T

[MC]Rogers Cantel Inc.[MC]AT&T Corp. Utilisé sous licence.

CANTEL AT&T

**MONTRÉAL**
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11108
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454
770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512
1500, rue Atwater
(Place Alexis Nihon)
(514) 865-9949
**BOUCHERVILLE**
1001, boul. Montarville
(Promenades Montarville)
(514) 449-4998
**BROSSARD**
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(514) 671-4744
**CARTIERVILLE**
12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884
**DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3339 L, boul. des Sources
(514) 683-3333
**GATINEAU**
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
**JOLIETTE**
517, rue St-Charles Borromée N.
(514) 755-5000
**KIRKLAND**
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
**LAVAL**
209, boul. Curé-Labelle
(514) 971-0707
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640
Carrefour Laval
(514) 687-5386
**LASALLE**
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
**POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
**REPENTIGNY**
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
**SAINT-BRUNO**
Promenades St-Bruno
(514) 653-7472
**SAINT-EUSTACHE**
360 E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299
**SAINT-HUBERT**
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
**SAINT-HYACINTHE**
Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise, loc. 1644
(514) 261-9991
**SAINT-JEAN**
Carrefour Richelieu
(514) 359-4941
**SAINT-JÉRÔME**
116, boul. du Carrefour
(514) 431-2355
Carrefour Du Nord
(514) 565-3717
**SAINT-LAURENT**
3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745
**SHERBROOKE**
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
(819) 822-4650
**TERREBONNE**
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
**TROIS-RIVIÈRES**
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

RadioShack
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
CELLULAND

2634421

# De la glace sur les ailes de l'avion d'Air Canada ?

*Presse Canadienne*
HULL

Les enquêteurs n'écartent pas la possibilité que de la glace puisse s'être trouvée sur les ailes de l'avion d'Air Canada qui s'est écrasé à l'aéroport de Fredericton en décembre dernier, a indiqué hier le Bureau de la sécurité des transports.

Par ailleurs, les enquêteurs n'ont toujours pas détecté une défectuosité d'ordre mécanique qui aurait pu contribuer à l'accident au cours duquel le jet Régional de Canadair a glissé sur la piste pour terminer sa course dans la forêt.

Selon le plus récent rapport préliminaire du Bureau sur l'écrasement du vol 646 d'Air Canada, survenu le 16 décembre, on n'a pas réussi à déterminer les causes de l'accident, mais les enquêteurs n'excluent pas que la présence de glace sur les ailes puisse être l'un des facteurs de l'accident.

« Au moment de l'accident, les conditions météorologiques étaient propices à la formation d'une quantité de glace petite, mais significative, mentionne le Bureau dans un communiqué. Bien qu'on n'ait trouvé aucune preuve de la présence de glace sur l'appareil, la possibilité d'une accumulation n'a pas été écartée. »

Les enquêteurs ont constaté que le bord d'attaque des ailes de l'appareil montrait de petites marques susceptibles d'avoir été causées par le choc de particules de sable ou d'autres substances. Par ailleurs, en certains endroits, du matériel servant à sceller les joints à la surface des ailes faisait saillie.

L'effet de ces facteurs sur la performance de l'appareil est évalué au moyen d'études et de vols d'essais.

Aucune des 42 personnes à bord de l'avion n'a été tuée, mais plusieurs ont été gravement blessées quand l'appareil, glissant au sol, a heurté un arbre, qui a déchiré la carlingue.

Dans son premier rapport préliminaire, publié le 11 février, le Bureau en venait à la conclusion que tout s'était joué dans les dix dernières secondes de vol, soit juste après que l'équipage eut annulé les premières manoeuvres d'atterrissage, par un épais brouillard, parce que l'appareil avait commencé à dévier vers la gauche.

Quelques secondes après que l'appareil eut commencé à tourner pour reprendre les manoeuvres d'approche, alors que l'avion se trouvait à trois ou quatre mètres du sol, le pilote a observé un signal lui indiquant qu'un moteur avait peut-être calé. L'aile droite et le nez de l'avion ont ensuite frappé le sol, coupant l'alimentation électrique à bord et interrompant la lecture de la plupart des instruments de vol. L'avion s'est alors mis à glisser sur la piste, pour finalement terminer sa course sur un monticule boisé.

Cependant, Joe Jackson, le principal enquêteur sur l'accident, a soulevé plus de questions qu'il n'a donné de réponses, hier en conférence de presse, quand il a reconnu que le Bureau avait omis de mentionner dans son communiqué de presse qu'un fort vent de travers soufflait, qui aurait pu contribuer à faire avorter l'atterrissage.

Le Bureau a exprimé des préoccupations à l'égard des procédures utilisées à bord du vol 646. Des mesures intérimaires sont en voie d'être appliquées. Transport Canada émettra lundi un avis aux pilotes mettant en relief les dangers potentiels associés aux manoeuvres d'atterrissage avortées.

Le constructeur de l'avion, Bombardier, modifiera notamment le manuel des procédures du Regional Jet de Canadair en ce qui a trait à l'équipement de déglaçage.

# Les parents leur parlent peu, les petits baragouinent

*Agence France-Presse*
AUGSBURG, Allemagne

Au moins un enfant allemand sur dix âgé de moins de six ans souffre de troubles du langage parce que les parents parlent de moins en moins avec leurs rejetons, selon la présidente de l'association des orthophonistes.

Mme Diethlinde Schrey-Dern, qui s'exprimait en marge d'une réunion de l'association à Augsbourg hier, a souligné que les enfants d'âge préscolaire étaient de plus en plus nombreux à être incapables de construire des phrases complètes, à bégayer ou à avoir des difficultés d'élocution.

« On ne peut apprendre à parler qu'en parlant », a-t-elle souligné en dénonçant le manque d'échanges verbaux au sein des familles.

Les difficultés d'élocution sont aussi liées aux maladies affectant le nez ou les oreilles, et aux allergies. « L'enfant qui a en permanence le nez bouché ou qui entend mal a des problèmes d'expression orale », selon elle.

Plus une thérapie est mise en oeuvre tôt, meilleures sont ses chances de succès, sinon, cela entraîne des problèmes pour la lecture et l'écriture lors de la scolarisation, estime-t-elle.

# La prison pour le couscous magique

*Agence France-Presse*
RABAT

Une Marocaine vient d'être condamnée à cinq ans de prison pour avoir malaxé le couscous qu'elle préparait avec les mains d'un cadavre déterré afin de rendre son mets « magique ».

Pour préparer sa recette, cette femme, selon le quotidien *L'Opinion*, a convaincu le gardien du cimetière de Benguérir, non loin de Marrakech, et un fossoyeur qui, la veille, avait enseveli le corps d'une jeune femme, de le déterrer.

Mais elle n'est pas parvenue à convaincre le tribunal du bien fondé de cette veille croyance populaire qui veut qu'un couscous préparé avec les mains d'un mort permette à la cuisinière de totalement dominer la personne qui en mange.

Le gardien du cimetière et le fossoyeur indélicat ont été eux aussi condamnés à passer cinq ans derrière les barreaux.

# Les acteurs du porno couverts

*Associated Press*
LOS ANGELES

Les acteurs et les actrices de films X sont exposés quotidiennement aux risques du SIDA. Aussi, l'industrie pornographique américaine vient-elle de décider de souscrire une police d'assurance-maladie pour ses comédiens et techniciens.

La Coalition pour la liberté d'expression (FSC), l'association regroupant la profession, vient d'annoncer qu'elle avait signé un contrat avec la Maxicare Health Plans pour donner une couverture médicale à environ 500 acteurs et techniciens et dont les conditions sont identiques à celles accordées aux acteurs « classiques ».

Auparavant, la FSC était contrainte de signer des contrats d'assurance-maladie individuels. Depuis avril dernier, les principaux producteurs de films hétérosexuels exigent de leurs acteurs qu'ils portent des préservatifs.

L'industrie du porno aux États-Unis affiche un chiffre d'affaires annuel de dix milliards de dollars et les ventes de cassettes ont rapporté l'an dernier 4,2 milliards de dollars, selon le magazine professionnel *Adult Video News*.

« ON REGARDE L'AVENIR AVEC LES MÊMES YEUX QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION. »



L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PÂTES ET PAPIERS

Francine Dorion est un ingénieur forestier, passionnée par tout ce qui touche de près ou de loin à la forêt. De plus en plus, son travail l'amène à rencontrer toutes sortes de groupes de visiteurs intéressés aux plus récentes techniques de récolte et de régénération. Elle adore échanger avec eux au sujet de ces méthodes qui respectent l'ensemble des utilisateurs. « Une forêt, ça se partage avec beaucoup de monde : des pêcheurs, des chasseurs, des villégiateurs et des peuples autochtones », affirme-t-elle. D'ailleurs, pour assurer la meilleure cohabitation possible entre tous les intéressés, l'industrie des pâtes et papiers travaille en étroite collaboration avec les communautés situées en zone forestière. Rendre la forêt accessible à tous ceux qui désirent mieux la connaître et l'étudier, voilà l'un des nombreux défis auquel Francine Dorion consacre beaucoup de temps et d'énergie. Il faut voir ses yeux s'allumer lorsqu'elle discute avec tous ceux et celles qu'elle guide en forêt. Alors, n'hésitez pas à venir nous voir, vous ferez de belles découvertes. Pour en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, ou pour participer à une visite, composez le 1 888 399-TOUR ou encore, consultez notre site Internet : www.portes.ouvertes.cppa.ca

ON S'AMÉLIORE DE JOUR EN JOUR. VENEZ FAIRE UN TOUR.

2639248

# De « A » stable à « A » presque positif : le maire Gladu jubile

En déposant les états financiers hier soir, le maire Claude Gladu s'est dit satisfait de voir que la cote de crédit de Longueuil s'était améliorée.

L'agence canadienne d'évaluation de crédit a en effet annoncé que la cote passait de « A » stable à « A » avec perspective positive. « Cela confirme les progrès réalisés au cours des quatre dernières années », a-t-il souligné.

La Ville a terminé l'année 97 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 3,8 millions sur un budget total de 138 millions. Cet excédent provient de revenus qui ont dépassé de 1,7 million les prévisions, en plus des compressions de 2,1 millions.

« La santé financière de la ville est excellente, estime M. Gladu. La nouvelle cote de crédit place Longueuil en bonne position pour accueillir des grands projets de développement. »

La portion de la dette à long terme applicable à l'ensemble des contribuables était de 139,7 millions, comparativement à 143,2 millions en 96.

M. Gladu affirme que ces améliorations ont été obtenues en gelant et même en réduisant les taxes municipales. Récemment, il s'est engagé devant les membres du Parti municipal à maintenir le gel des taxes s'il est réélu pour un nouveau mandat en novembre prochain.

# Lia en savait-il trop ?

MARC THIBODEAU

Stéphane Lia, ce jeune homme de 18 ans abattu la fin de semaine dernière à Saint-Léonard, en savait-il trop ?

Il s'agit de l'une des pistes envisagées par les enquêteurs de la section des homicides du SPCUM pour expliquer la fin tragique de l'adolescent, dont le corps, criblé de balles, a été découvert samedi dans un jardin communautaire situé à l'intersection des boulevards des Grandes-Prairies et Lacordaire.

La famille du jeune homme soutient qu'il tentait tant bien que mal de se distancer d'un gang de rue autour duquel il avait commencé à graviter il y a environ quatre ans.

L'adolescent, terrorisé, aurait quitté la métropole il y a environ un mois pour se réfugier chez une tante à Toronto et se faire « oublier ». Ce serait lors d'une brève visite dans la métropole pour voir ses parents qu'il aurait été pris dans un guet-apens.

La violence du crime, estime-t-on au SPCUM, vient notamment donner du poids aux affirmations de la famille, durement secouée, qui n'était pas disposée hier à répondre aux questions de *La Presse*.

Le lieutenant-détective responsable de l'enquête, Claude Lachapelle, de la section des homicides, a confirmé que la piste des gangs de rue était considérée. Le commandant de la division du crime organisé du SPCUM, Jean-Guy Gagnon, qui est familier avec le fonctionnement des gangs, a expliqué hier qu'il est souvent très difficile pour un jeune de « s'extirper » d'un gang de rue.

La gravité des crimes commis est un facteur important. « Si le gang fait seulement du taxage, c'est moins compliqué. Plus les crimes sont sérieux, plus les membres du gang vont s'inquiéter lorsqu'un jeune décide qu'il veut partir. Ils vont craindre d'être dénoncés à la police », dit M. Gagnon. L'élimination du « lâcheur » permet d'éviter ces risques.

Selon le lieutenant Lachapelle, le jeune Lia n'avait pas d'antécédent judiciaire. Il est donc peu probable qu'il occupait une place importante au sein du gang.

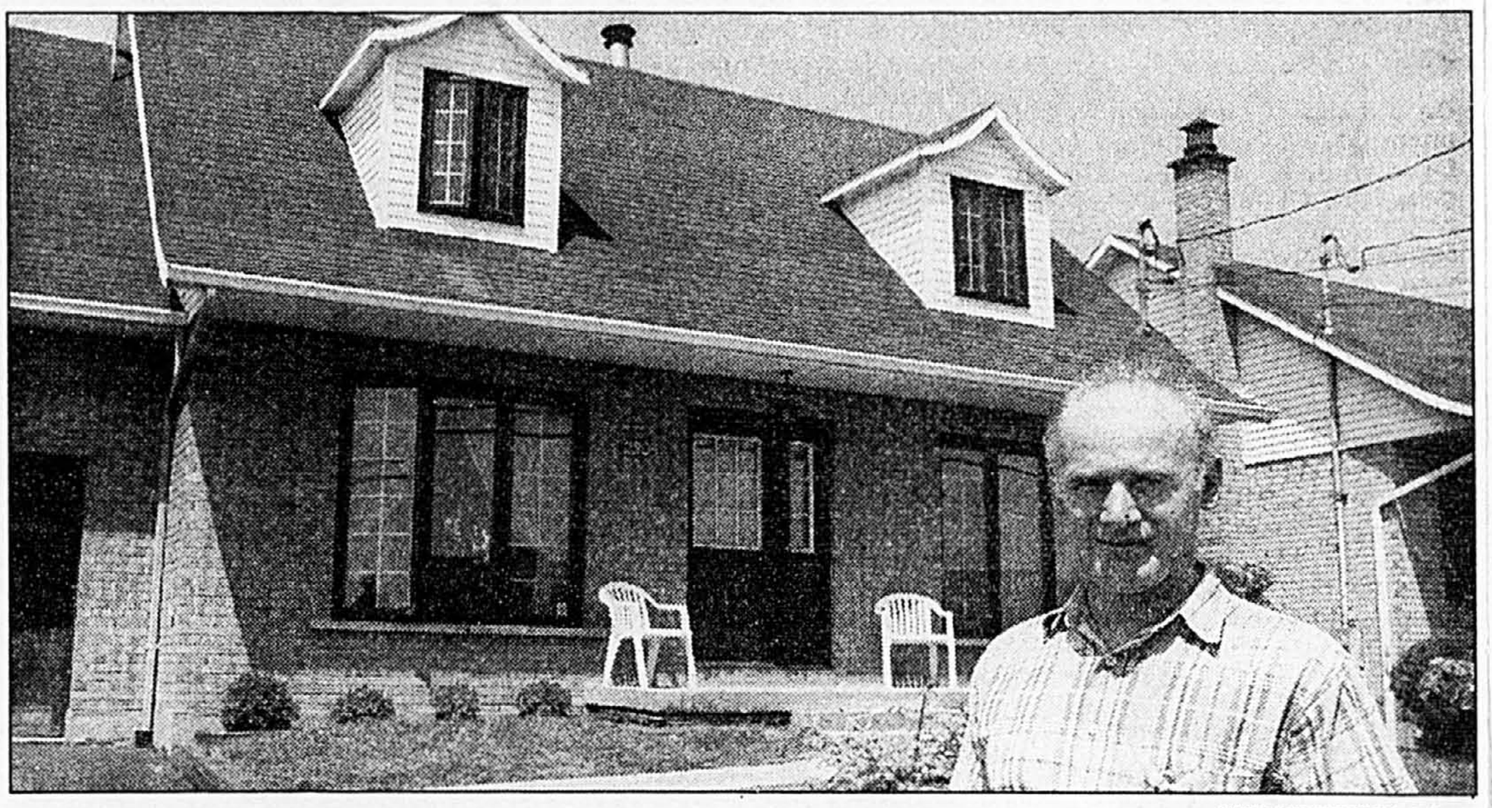


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

**Intersan offre 95 000 $ pour le terrain et la maison de Dominique Roy. Ce dernier juge l'offre insuffisante.**

# Longueuil prend « fait et cause » contre un résidant insatisfait

MARC THIBODEAU

Dominique Roy, un résidant de Longueuil qui se plaint depuis plusieurs années des mauvaises odeurs émanant d'un centre de collecte de déchets de la firme Intersan, ne pourra compter sur l'appui de la municipalité pour mener son combat.

Le conseil municipal s'est engagé récemment à « prendre fait et cause en faveur » de la compagnie, filiale du géant américain USA Waste, si M. Roy devait décider d'entreprendre des démarches judiciaires contre elle.

« C'est le monde à l'envers. Le conseil s'engage à prendre la défense d'une grosse compagnie qui vient polluer l'environnement au lieu de défendre ses citoyens », dénonce-t-il.

Intersan et Longueuil ne partagent pas du tout ce point de vue.

En mars, les deux parties ont signé une entente en vertu de laquelle la compagnie s'engage à acheter huit résidences, dont celle de M. Roy, qui sont situées sur le chemin du Lac, à proximité du centre de collecte de déchets.

L'initiative visait à mettre fin aux récriminations des résidants, longtemps désignés comme les « oubliés du chemin du Lac », qui se plaignaient des émanations depuis le début des années quatre-vingt-dix et réclamaient d'être relogés.

La municipalité, pour régler le problème, a cherché à tirer profit du fait que la compagnie n'avait pas respecté une clause du contrat initial l'obligeant à ériger un immeuble de 15 000 pieds carrés à cet endroit.

Intersan devait payer, en compensation, la somme qu'elle aurait dû payer en taxes municipales.

« Nous nous sommes servis de ce levier pour faire d'une pierre deux coups », a indiqué hier Michel Saint-Laurent, porte-parole de la municipalité.

La compagnie s'est engagée à acheter au prix de l'évaluation municipale — environ 800 000 $ — les huit résidences, de les détruire et de céder les terrains, d'une valeur approximative de 200 000 $, à Longueuil, qui libère en contrepartie Intersan de son obligation de construire un immeuble et de payer les taxes correspondantes.

Tous les résidants concernés ont accepté l'offre, sauf M. Roy, qui juge le montant qui lui est proposé, soit 95 000 $, « insuffisant ».

La municipalité, consciente de son insatisfaction, s'est engagée à prendre la défense d'Intersan advenant une poursuite judiciaire.

« C'est nous qui avons demandé cette protection. Nous voulions que les problèmes soient réglés pour de bon », dit le président d'Intersan, Hubert Bourque.

M. Saint-Laurent estime qu'il était normal que le conseil municipal prenne cet engagement pour soutenir l'entente. « Faudrait-il tout abandonner parce qu'un seul résidant ne veut pas accepter ? » demande le porte-parole, qui juge l'offre « équitable ».

« La preuve, c'est que sept résidants sur huit l'ont acceptée », dit-il.

La municipalité a décidé néanmoins d'obliger Intersan à conserver 100 000 $ dans ses coffres au cas où M. Roy changerait d'avis et déciderait d'accepter l'offre.


Voici un solde qui arrive à point. Un solde où vous économisez jusqu'à 50%, plus la TPS et la TVQ que nous payons, sur tous nos luminaires de qualité ainsi que sur notre collection de meubles et d'accessoires décor.

Découvrez les luminaires les plus nouveaux et les plus novateurs.

Que votre décor soit moderne, traditionnel, classique ou rétro, vous trouverez les lustres, les plafonniers, les appliques ou les lampadaires qui répondront à vos goûts ... avec des rabais allant jusqu'à 50%, sur tout achat, et nous payons la TPS et la TVQ.

Notre collection d'accessoires décor comprend des canapés, fauteuils et repose-pieds d'articles-cadeaux tels que des vases, des plateaux de service et des cadres. En fait, des articles précieux pour tous les coins et recoins de votre maison ... tous en solde. Alors, que vous cherchiez une lampe de table ou une table pour votre lampe, vous trouverez tout ce dont vous rêvez en solde chez Union Luminaires et Décor.

Bienvenue chez vous. Des tables élégants et confortables, des tables d'appoint en fer forgé, bois et verre ainsi que des miroirs, des estampes encadrées, de la quincaillerie pour salles de bains, des tringles décoratives et des trésors originaux de notre collection

Ventilateur de plafond 42 po «Royal Collection» blanc, ampoule à l'halogène de 15 W. Solde 149 $

Lampe «Lumirama» en acier, verre blanc ou bleu. 39 $

Applique «Murano» en albâtre satiné. Ord. 149 $ à 429 $ Solde 99 $ à 319 $

Plaque d'adresse «Snoc». Ord. 159 $ Solde 119 $

Pare-étincelles avec pêchers, peint à la main. Ord. 659 $ Solde 499 $

Projecteurs «Luxor» à partir de 79 $

Lamp sur pied «Origina». Ord. 249 $ Solde 189 $

Plafonnier «President's Choice». Ord. 309 $ 249 $

Cadres. Jusqu'à 50% de rabais

Rabais jusqu'à 50%, sans TPS ni TVQ, chez Union Luminaires et Décor. Profitez-en à la vitesse de la lumière.

UNION Luminaires & Décor

8150, boul. Décarie angle Royalmount. 340-5000 Stationnement gratuit. Emballage-cadeau sans frais. Lun. au mer. de 8 h 30 à 18 h. Jeu. et ven. de 8 h 30 à 21 h. Sam. de 9 h à 17 h. Dim. de 12 h à 17 h. Visa, MasterCard, Amex, Interac et Télécrédit

La TVQ et la TPS peuvent être déduites sous forme d'escompte. Le solde ne s'applique qu'aux articles en stock seulement. Les rabais s'appliquent sur les prix ordinaires étiquetés.

2633723



CLUB TAPIS DÉCOR

Claude Bouchard propriétaire

• Tapis
• Carpette
• Prélart
• Store
• Draperie
• Rideau
• Valance
• Douillette
• Couvre-lit
• Toiles

3 VENTE POUR 1

1- Tapis résidentiel, 1ère qual.
2- Sous-tapis gratuit
3- Installation gratuite

MEILLEUR PRIX GARANTI

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
8455, boul. Langelier, St-Léonard

ESTIMATION GRATUITE 729-0891 MISE DE COTE GRATUITE

2631561



VOLVO

L'ÉVÉNEMENT 3 JOURS

SPÉCIAUX SOUS LA TENTE

Les 20, 21 et 22 mai de 9 h à 22 h.
Beau temps, mauvais temps.
Barbecue et divertissement pour les enfants.
Gagnant du concessionnaire par excellence en 1997.

Hot Dog LESTER

S70 GTA
Location 36 mois
19 200 km par année.
4 740 $ comptant ou échange
368 $ PAR MOIS

98 S70 T5 SE
Location 36 mois
19 200 km par année.
5 995 $ comptant ou échange
519 $* PAR MOIS

John SCOTTI

4330, rue Jarry Est, St-Leonard 725-9394

*Transport, préparation en sus 715 $

2638573

# Un flic « caractériel » suspendu pour cinq jours

BRUNO BISSON

Un policier de Rosemère a traité une résidante de « petite idiote » et l'a interceptée de façon arbitraire pour lui remettre un avis de « 48 heures », qu'il a ensuite refusé de signer lorsque la jeune femme a voulu s'y conformer, quelques heures plus tard.

Ce « comportement caractériel et déplacé » du policier Luc Major vient de lui attirer une suspension de cinq jours, en vertu d'une décision du Comité de déontologie policière rendue publique hier, relativement à un incident survenu le 3 août 1995.

Ce jour-là, Mme Geneviève Antonacci roule dans la rue Willowtree, longeant une haie de cèdres, qui l'empêche de voir au-delà d'une courbe qu'elle est en train de négocier. Elle freine subitement quand elle aperçoit, au dernier instant, une voiture de police immobile, en partie reculée dans une entrée de cour privée, mais dont la partie avant empêche tout passage.

En levant les deux bras au ciel, elle lance au policier : « Qu'est-ce que vous faites là ? Vous n'avez pas le droit d'obstruer la rue comme ça, c'est dangereux ». Le policie n'apprécie pas. Il sort en trombe du véhicule, s'avance vers elle et lui dit : « Petite idiote, j'ai le droit de faire ce que je veux quand je veux, je suis une police ». La jeune femme ne répond pas. Le policier Luc Major, 22 ans d'expérience, monte dans sa voiture et dégage la voie. Mme Antonacci repart.

Elle roule depuis quelques minutes à peine quand elle remarque qu'une voiture de police la suit, gyrophares allumés. Elle arrête sa voiture, et le véhicule de police s'immobilise juste derrière. C'est l'agent Major. Mme Antonacci lui demande pourquoi il l'arrête, et surtout, pourquoi il l'a traitée de « petite idiote », juste avant. L'agent lui répond « qu'il est de la police, qu'il peut arrêter qui il veut, quand il veut et qu'il n'a pas de motif à lui donner ».

La jeune femme lui remet son permis de conduire en lui avouant qu'elle n'a pas le certificat d'immatriculation de la voiture, ni l'attestation d'assurance obligatoire. Peu après, l'agent remet à la jeune femme un avis de 48 heures pour avoir conduit sans avoir avec elle le certificat d'immatriculation.

Quelques heures plus tard, elle se présente au poste de police de Rosemère, son certificat d'immatriculation en main, pour faire signer l'avis de 48 heures et se remettre en règle. Mais ce soir-là, le seul policier présent est... l'agent Luc Major.

Il refuse de signer l'avis en prétextant que Mme Antonacci est impolie ! Pire, alors que la jeune femme se fâche vraiment, il lui annonce qu'il vient de rédiger un autre avis de 48 heures pour le certificat d'assurances !

Lors des audiences du comité de déontologie policière en avril dernier, l'agent Major a bien sûr présenté une version différente de ce récit fait par la victime. Le comité de déontologie n'a eu « aucune hésitation à affirmer qu'il considère le témoignage de Mme Antonacci plus crédible et vraisemblable que celui de l'agent Major ».

Dans sa décision, la comité affirme que la conduite de l'agent durant l'audition de la plainte « a été à quelques reprises plutôt étonnante » et « qu'il a fini par faire la preuve de l'attitude que lui a reprochée madame Antonacci ».

Pour avoir traité Mme Antonacci de « petite idiote », le comité n'a retenu qu'une réprimande en guise de sanction contre l'agent Major. Pour l'arrestation qui a suivi, que le comité qualifie de « geste purement arbitraire et capricieux », l'agent Major purgera trois jours de suspension, sans solde.

Quant au refus de signer sans motif légal l'avis de 48 heures de la plaignante, l'agent Major a écopé deux jours de suspension de plus.

# Nouveau traitement contre l'angine instable

MARIE-FRANCE LÉGER

Un nouveau traitement contre l'angine instable effectué avec le tirofiban permet de réduire de près de 50 % l'incidence des décès et des crises cardiaques quand il est administré avec les autres médicaments d'usage pendant une hospitalisation.

Le docteur Pierre Théroux, de l'Institut de cardiologie, a mené une étude internationale, dont les résultats ont paru hier dans le *New England Journal of Medicine*, montrant qu'en administrant le nouveau médicament en association avec l'aspirine et l'héparine à un patient souffrant d'angine instable, on réduit le taux de mortalité et de crise cardiaque de 47 % au bout de sept jours d'hospitalisation.

L'étude regroupait 1915 patients, répartis dans 81 centres dans le monde. Au Canada seulement, on comptait 1045 patients, dont la majorité provenait du Québec.

Le nouveau médicament, le tirofiban, approuvé la semaine dernière aux États-Unis par la FDA, bloque la formation de caillots sanguins qui encombrent les artères. Il agit différement de l'aspirine, en empêchant l'agrégation des plaquettes sanguines. Le tirofiban a été découvert par Merck & Co. et est actuellement étudié par la direction générale de la protection de la santé de Santé Canada.

Plus de 100 000 Canadiens sont hospitalisés annuellement pour une angine instable. Le docteur Théroux estime qu'environ 3400 d'entre eux peuvent être sauvés avec le tirofiban, un progrès impressionnant selon lui. « Cent mille personnes sont hospitalisées pour une angine instable, mais je soupçonne qu'au moins deux fois plus de personnes développent réellement une angine instable, mais ils ne le savent pas et donc ne consultent pas », a-t-il indiqué hier.

Le patient souffrant d'angine instable risque la mort subite puisque le muscle du coeur n'est pas assez irrigué à cause du blocage des artères. À la différence de l'angine tout court, le patient victime d'angine instable ressent d'intenses douleurs à la poitrine, parfois aux mâchoires et aux dents, qui descendent jusque dans le bras. Il faut agir dans les heures et les jours qui viennent pour dissoudre le caillot.

Les effets secondaires du tirofiban, tels les hémorragies, seraient facilement contrôlables. « En l'absence de maladies sous-jacentes, il y a très peu de contre-indications », a dit le Dr Pierre Théroux.

Le tirofiban est un traitement administré par voie intraveineuse de façon temporaire.

# Entente à la Croix-Rouge

La Croix-Rouge canadienne et les gouvernements ont signé hier la première d'une série de lettres d'entente qui donneront forme au nouveau système canadien de gestion du sang.

La lettre signée par les négociateurs représentant la Croix-Rouge, le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et le Québec, clarifie les conditions du transfert des employés des Services transfusionnels de la Croix-Rouge qui se joindront au personnel de la nouvelle Société canadienne du sang (SCS) et de son pendant québécois, Héma-Québec.

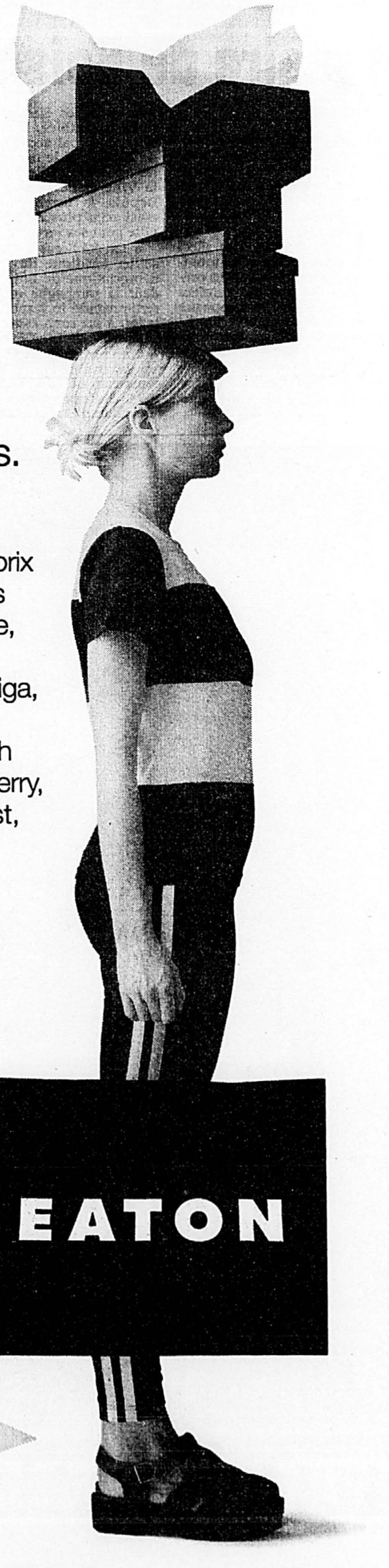
Près de 3500 personnes travaillent dans des dizaines de centres d'un bout à l'autre du Canada. La lettre d'entente permettra à la Croix-Rouge de transférer la plupart d'entre eux aux nouveaux organismes au plus tard le 1er septembre prochain.


Super vente de chaussures

En vigueur jusqu'au dimanche 31 mai.

25% de rabais

sur une sélection de chaussures pour hommes, femmes et enfants.




Profitez de notre super vente de chaussures mettant en vedette une sélection de modèles à prix courant pour hommes, femmes et enfants. Vous trouverez des chaussures signées Liz Claiborne, Calico, Nine West, Enzo Angiolini, Aerosoles, Skechers, Steve Madden, Nicole, Amalfi, Via Spiga, Kenneth Cole, Bandolino, Nickels, The Work Connection, Casual Connection, Attitude, Hush Puppies, Nunn Bush, Florsheim, Deerstags, Sperry, Wolverine, Cable & Co., OshKosh, French Toast, St. Tropez, AM Studio, Bébé Eaton et plus.

Venez fêter l'été chez Eaton Centre-ville !

Le jeudi 21 mai, 14 h à 16 h
et le vendredi 22 mai, 11 h 30 à 15 h 30

Quelle agréable ambiance !

Notre vitrine angle Sainte-Catherine et University s'animera et vous proposera danse et musique ensoleillée; il y aura un accordéoniste au niveau du métro, le steel band « Salah Pan-O-Phone » au rez-de-chaussée et les musiciens de « Jeux de cordes » au 3e étage. Venez vous joindre à la fête !

La sélection varie d'un magasin à l'autre. Centres de liquidation non compris.

2539954

# Démantèlement d'une PME liée aux Hells

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Sûreté du Québec, en collaboration avec plusieurs corps de police municipaux, a démantelé hier une organisation criminelle qui produisait et vendait des stupéfiants pour le compte des Hells Angels. La valeur de la drogue et des biens saisis dans le cadre du projet Jarode, qui a démarré en octobre 1997, est évaluée à près de 15 millions. Il y a eu 34 perquisitions et 39 personnes ont été arrêtées et traduites devant les tribunaux.

Les policiers sont convaincus que la majorité des personnes recrutées pour la revente des stupéfiants ne savaient pas qu'elles travaillaient pour les Hells Angels.

Lors des 22 perquisitions d'hier, qui mettaient fin à l'opération et qui furent effectuées par 150 policiers dans les régions de Laval, Laurentides et Lanaudière, 26 individus ont été arrêtés. Dans le groupe on retrouve Pierre Rossignol, 37 ans, et Alain Jannard, 30 ans, deux aspirants Hells ; Jannard est un membre en règle des Death Riders de Sainte-Thérèse. Il y avait également les frères Alain et Sylvain Decelles. Alain Decelles, 33 ans, est l'ex-mari de la chanteuse Nathalie Simard. Il a déjà été inculpé par le passé pour une affaire de stupéfiants.

La plupart des personnes appréhendées au cours des dernières heures ont comparu hier au palais de justice de Saint-Jérôme. Le procureur de la poursuite, Ginette Maillet, a demandé au juge Hugues Saint-Germain de reporter certaines requêtes pour remise en liberté à plus tard : Jannard et Rossignol devront revenir en principe devant le tribunal demain, tandis que les frères Decelles attendront mardi prochain.

Le mot Jarode provient des deux premières lettres des noms de famille Jannard, Rossignol et Decelles. À cause d'un récent jugement d'un tribunal de la Colombie-Britannique, l'arrêt West, la SQ a décidé de ne pas inviter les photographes et les caméramen, comme c'est la coutume, sur les scènes des différentes saisies. Dans ce jugement, la cour acquittait une personne notamment parce que la police avait permis aux médias de pénétrer dans sa résidence au moment de son arrestation.

Jannard et Rossignol étaient, selon les enquêteurs, les deux principaux dirigeants de ce réseau. Les frères Decelles en auraient été les coordonnateurs. Selon la SQ, Alain oeuvrait principalement en Abitibi.

L'enquête a débuté en octobre 1997 après que la police municipale de Sainte-Thérèse eut transmis des informations à l'escouade du crime organisé de la Rive-Nord de la SQ. Entre le 20 mars et le 14 mai 1998, 13 perquisitions ont été effectuées conduisant à 13 arrestations. Dans cette première phase de l'opération, 7549 plants de marijuana, 10 688 boutures, 120 kilos de mari en vrac, neuf kilos d'huile de haschisch, 38 grammes de PCP, 5000 $ en argent, 100 000 $ de mobilier et 835 capsules d'ecstasy valant 11 428 000 $ ont été saisis.

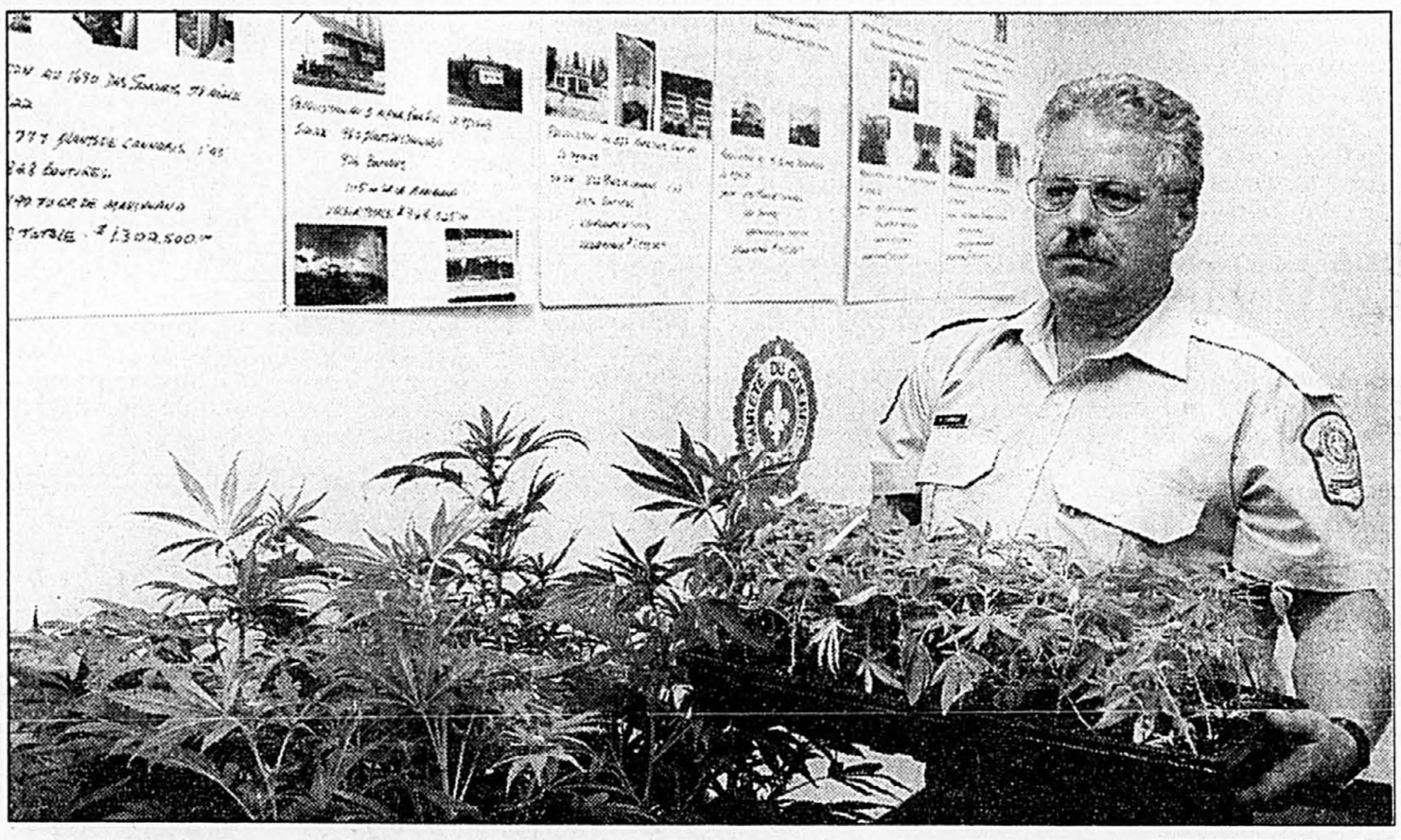


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

**L'agent Gérard Carrier, des affaires publiques de la SQ à Montréal, montre une partie de la récolte.**

Hier, les policiers de la SQ, avec l'aide de policiers municipaux de Sainte-Thérèse, Boisbriand, Terrebonne—Sainte-Anne-des-Plaines, Blainville, Deux-Montagnes ont fait des raids à Saint-Ambroise (près de Joliette), Laurentides et Laval. Ils ont saisi 417 plants de cannabis, 580 grammes de haschisch, 3702 grammes de mari en vrac valant au total 353 570 $ ainsi qu'une somme de 34 900 $.

# Le maire de Boisbriand nie toute caisse occulte

ISABELLE HACHEY

Les autorités municipales de Boisbriand nient avoir perçu des contributions illégales pendant la campagne électorale de 1994, malgré les témoignages de deux bénévoles diffusés mardi à la télévision de Radio-Canada.

Le Directeur général des élections fait enquête dans cette municipalité des Laurentides sur les présumés gestes illégaux qui auraient été faits au cours de la campagne électorale et sur la supposée implication de la firme Déziel, Paquin & Longval, un important cabinet d'avocats de Sainte-Thérèse.

L'avocat Michel Déziel était un des organisateurs de la campagne du maire Georges Dubois en 1994. Peu après les élections, à sa première assemblée, le nouveau conseil municipal accordait à la firme de Me Déziel le mandat d'assumer les services juridiques généraux de la Ville et de la cour municipale. Depuis, la firme d'avocats aurait ainsi reçu plus de 300 000$ de la ville pour ses services.

« J'ai été l'organisateur et le conseiller juridique du parti ( Action démocratique de Boisbriand ) pendant la campagne et j'ai toujours recommandé le respect intégral de la loi. À ma connaissance, cela a été respecté », dit Me Déziel.

Marie-Michèle Godin, qui était représentante officielle de l'Action démocratique de Boisbriand en 1994, a affirmé sur les ondes de la télévision d'État que Me Déziel apportait régulièrement d'importantes sommes d'argent au parti pendant la campagne électorale. Une autre bénévole, Janine Cormier, dit qu'elle et son fils ont reçu 750 $ chacun, en liquide, pour ensuite faire un chèque au nom du parti, ce qu'interdit la Loi sur les élections et les référendums. Elle affirme que son ancien conjoint, le conseiller André Lévesque, lui aurait confié que l'argent provenait d'une « certaine firme ».

« C'est totalement sans fondement, rétorque M. Déziel. Ça s'est fait en toute bonne foi et en toute honnêteté. »

Le maire Georges Dubois et le nouveau chef de l'Action démocratique de Boisbriand, Luc Dubois, se renvoient la balle dans ce dossier embarrassant. En 1996, après d'âpres débats, le maire et six conseillers ont démissionné de l'Action démocratique de Boisbriand pour fonder un nouveau parti, le Progrès Boisbriand.

« Cela explique un peu pourquoi nous avons démissionné de ce parti, qui s'appelle l'Action démocratique de Boisbriand, un an après notre élection », dit Georges Dubois, qui soutient que des gens voulaient « tout contrôler » et « nous faire faire des gestes que nous ne souhaitions pas faire ».

Mais le chef de l'Action démocratique, Luc Dubois — qui était vice-président du parti en 1994 —, affirme tout le contraire. Selon lui, le maire et les six conseillers ne respectaient pas la philosophie prônée par le parti durant la campagne. « Ils ont démissionné parce que nous nous opposions à leurs décisions. Aujourd'hui, on commence à comprendre pourquoi ! » lance Luc Dubois, qui dit n'avoir jamais eu connaissance de l'existence d'une quelconque caisse occulte pendant la campagne de 94.

Le maire Georges Dubois affirme que Me Déziel « a été mandaté pour représenter la Ville lorsqu'on a besoin d'avis juridiques, d'avis légaux, et à la cour municipale. Je ne me sens lié d'aucune façon ». Il soutient que Me Déziel a travaillé à l'organisation de la campagne comme bénévole. « C'était un personnage au niveau juridique, pour être sûr qu'on demeure à l'intérieur de la Loi sur les élections. »

## Coalition scolaire de Laval

■ La Coalition scolaire de Laval a dévoilé son programme électoral en vue des élections scolaires du 14 juin. L'équipe et son chef, Diane Latour Gadbois, souhaitent « maintenir l'harmonie au sein de la nouvelle Commission scolaire de Laval », fruit de la fusion des cinq commissions scolaires de l'île Jésus et qui aura à gérer un budget de 300 millions. La Coalition affrontera le Rassemblement scolaire de l'île, de Gérard Dalphond.










# Laval



Louis-Philippe Rochon



André Vincent



Bruno St-Pierre

## Lavallois assassiné pour les assurances?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Donald Duval, un Lavallois de 67 ans, aurait été assassiné pour que l'acheteur de son commerce puisse toucher une police d'assurance de 1,1 million de dollars. Ce meurtre a été commis le 9 octobre 1996, dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal, et la police de la CUM a procédé hier à trois arrestations.

L'indemnité n'a cependant jamais été versée parce que le bénéficiaire, Louis-Philippe Rochon, 50 ans, arrêté hier, a été le suspect numéro un dès le début de l'enquête policière, a expliqué le lieutenant-détective Jean-François Martin.

M. Duval, un père de cinq enfants qui venait de vendre son entreprise de ressorts, a quitté ce soir-là sa résidence du quartier Duvernay afin d'aller souper avec Rochon dans un bar-restaurant du boulevard Métropolitain Est.

À sa sortie du restaurant, M. Duval a été enlevé par deux hommes que la police croit être André Vincent, 27 ans, de Charlemagne, et Bruno St-Pierre, 46 ans, de Repentigny, également arrêtés.

La victime aurait été transportée près d'un parc. Ses agresseurs lui ont brisé le cou pour ensuite lui voler son porte-monnaie, ses bijoux et des papiers personnels.

Les sergents-détectives Denis Renaud et Donald Barron, chargés de l'enquête, se sont rapidement rendu compte que Rochon était bénéficiaire d'une police d'assurance sur la vie de M. Duval. Mais ils manquaient de preuve pour incriminer Rochon et ils n'ont obtenu ce qu'ils recherchaient qu'après 19 mois d'enquête.

Rochon, Vincent et Saint-Pierre seront accusés aujourd'hui au palais de justice de Montréal de complot, d'enlèvement et de meurtre.

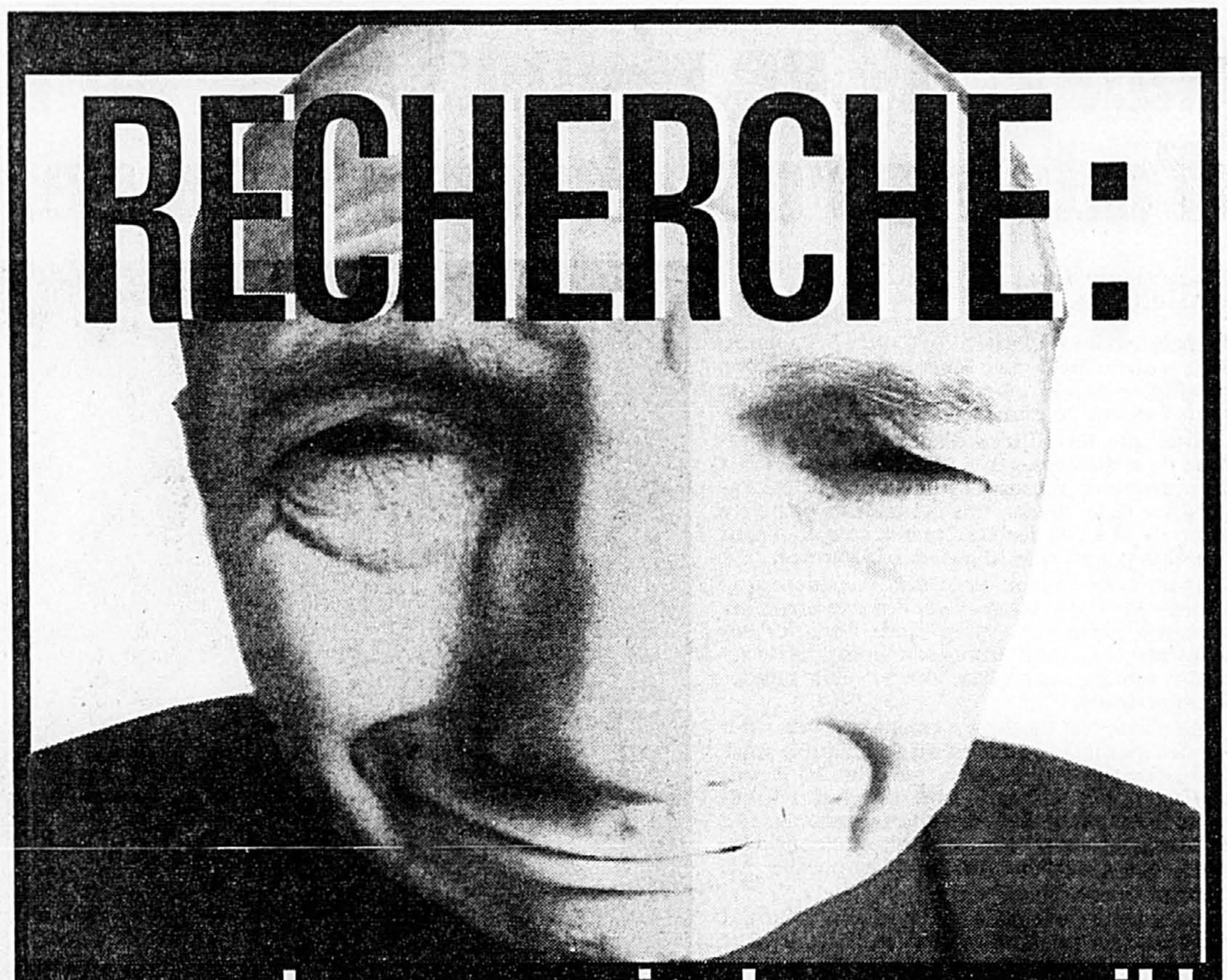
## Procès Otis: plaidoiries ce matin

Les avocats au procès de Michel Otis, accusé du meurtre de la jeune Kristina Blain-Dufour, feront ce matin leur plaidoirie, qui sera suivie en après-midi des directives du juge Ginette Piché aux jurés.

Si tout se déroule comme prévu, les sept hommes et les cinq femmes qui composent le jury vont se retirer en fin d'après-midi pour entreprendre leurs délibérations.

Ce procès en était hier à sa 19e journée au palais de justice de Laval et le dernier témoin à être entendu a été le psychiatre Gilles Chamberland. Reconnu comme témoin expert par le tribunal, le Dr Chamberland a affirmé qu'Otis sait très bien ce qu'il fait, que les évaluations du psychiatre et du psychologue de la défense ont été effectuées à de mauvais moments et que les informations transmises par l'accusé n'avaient pas été validées.

Rappelons qu'Isabelle Blain, la mère de Kristina est elle aussi accusée de meurtre. Le corps de la petite, qui était âgée de 35 mois au moment de sa mort, portant une centaine de marques, a été découvert le 25 juillet dernier, à Saint-Colomban, près d'un chalet appartenant au père de Michel Otis.


Dormez sur vos deux oreilles : vous trouverez le meilleur matelas qui soit au

PLUS BAS PRIX GARANTI

SIMMONS CANADA INC. Sealy

PAS DE TAXES Matelas à partir de 99$ • La plus grande sélection • Les marques les plus reconnues
Nous payons la TVP et la TPS ou Ne payez rien durant un an • Livraison et installation gratuites
Garantie de 30 nuits sans condition • Service expert • Satisfaction garantie

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 • Promenades de la Cathédrale 282-9525
Place Portobello, Brossard 671-2202 • Galeries Laval 681-9090

2639161-M 2639162

MATELAS · MATELAS · MATELAS · MATELAS

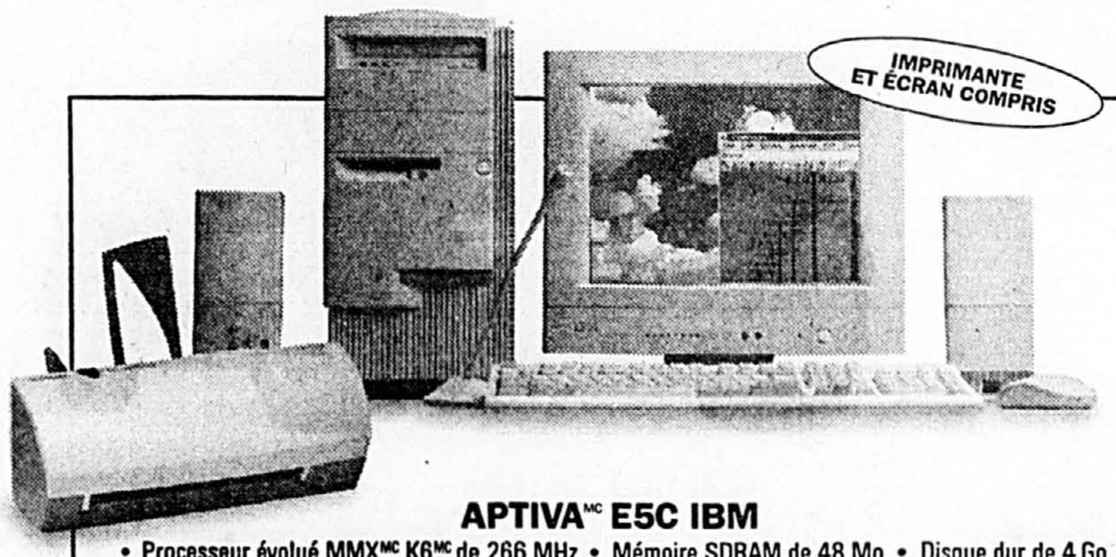




POUR NOTRE ANNIVERSAIRE, VOICI UN CONCOURS QUI A DU SWING.

À l'occasion de notre anniversaire, nous vous offrons **la chance de gagner l'un de nos trois jeux de bâtons de golf avec sac**, ou **l'un de nos onze autres prix fantastiques**[1]. Pour participer au tirage, il vous suffit de passer à La Maison informatique IBM d'ici le 25 mai et de remplir un bulletin de participation.

**Et que la fête commence!**




**APTIVA^MC E5C IBM**

• Processeur évolué MMX^MC K6^MC de 266 MHz • Mémoire SDRAM de 48 Mo • Disque dur de 4 Go • Modem de 56 kbps • CD-ROM 24X max.[2] • **Écran couleur IBM de 15 po**[3] • Image vidéo totale^MC avec graphiques 3D • Son 3D • TheatreSound^MC • 90 jours ou 90 heures sur Internet sans frais supplémentaires[4] • Windows^MD 95, Lotus^MD SmartSuite^MC • Logiciel AntiVirus IBM • Internet Explorer 4.0 • Offre d'encyclopédie multimédia WorldBook 1998, édition de luxe • **Imprimante couleur à jet d'encre Lexmark 1000** • **Programme Privilèges du propriétaire IBM**

**Prix : 1999$** (après remise par la poste[5])



**AMBRA^MC ISPIRATI 332F**

• Processeur Media GX de 200 MHz • Mémoire RAM de 32 Mo • Disque dur de 2,5 Go • Vidéo plein écran MPEG 1 • Graphiques 3D • Sortie pour téléviseur • Modem de 56 kbps • CD-ROM 24X max.[2] • Centre de communication • Écran couleur multimédia Ambra de 15 po[3] • 50 heures sur Internet, sur une période de 30 jours, avec l'offre Money Guide 98[6] • Windows 95, Lotus SmartSuite • Logiciel AntiVirus IBM • Canadian Encyclopedia Plus • Offre d'encyclopédie WorldBook 1998, édition de luxe

**Prix : 1299$**

**Offre spéciale d'anniversaire**

Obtenez une imprimante couleur Lexmark 2050 à moitié prix à l'achat de tout PC Ambra Ispirati avec écran.

Prix en vigueur jusqu'au 27 mai 1998. Les PC dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation. Les écrans et haut-parleurs peuvent être légèrement différents de ceux qui sont illustrés ci-dessus. 1. Aucun achat nécessaire. Jeux de bâtons de golf et sac d'une valeur de 500$ chacun. Onze autres lots seront tirés. Ce ne seront pas des ordinateurs et ils représentent une valeur comprise entre 39,99$ et 1299,99$. Concours en vigueur du 7 mai au 25 mai 1998. Règlements du concours et noms des gagnants disponibles en magasin. Le tirage aura lieu le 29 mai 1998. 2. Vitesse de lecture variable. La vitesse de lecture réelle varie et est souvent inférieure à la vitesse maximale permise. 3. La grandeur de l'image mesurée en diagonale varie selon le modèle. 4. Des frais d'interurbain s'appliquent aux appels faits à l'extérieur des zones d'appel local qui sont : Victoria, Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Burlington, Cambridge, Guelph, Hamilton, Hespeler, Kingston, Kitchener, London, Oshawa, Ottawa, Pembroke, Toronto, Waterloo, Montréal, Québec, Moncton, Amherst, Antigonish, Bridgewater, Halifax, Kentville, Lawrencetown/Middleton, New Glasgow, Port Hawkesbury, Shubenacadie, Sydney, Truro, Windsor, Wolfville et Yarmouth. Cette offre est disponible seulement par l'entremise d'iSTAR. 5. Remise de 40$ de Lexmark par la poste. Offre en vigueur jusqu'au 31 juillet 1998. Détails et bons de remise disponibles en magasin. 6. Sans frais, grâce à l'offre Money Guide 98/AOL Canada. IBM, Aptiva, Image vidéo totale, Privilèges du propriétaire et TheatreSound sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. MMX est une marque de commerce d'Intel Corp. Windows est une marque déposée de Microsoft Corp. Lotus est une marque déposée, et SmartSuite est une marque de commerce de Lotus Development Corp. Ambra est une marque de commerce d'ICPI. © IBM Corporation, 1998. © IBM Canada Ltée, 1998. Tous droits réservés

VISITEZ NOTRE MAGASIN VIRTUEL
www.can.ibm.com/lamaison

LA MAISON INFORMATIQUE IBM

POUR EN SAVOIR PLUS, FAITES LE
1 800 267-9077, poste 12N

Le choix des consommateurs 1998 au service de l'excellence OR

MONTRÉAL (Centre Eaton)
705, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél : (514) 282-1671

LAVAL
1789, boul. Saint-Martin Ouest
Tél. : (514) 686-9266

2635602

# Galaxy IV ne répond plus: 40 millions d'adeptes du «beeper» en deuil

*Agence France-Presse*
WASHINGTON

La panne d'un seul satellite, Galaxy IV, a rendu hier « orphelins » aux États-Unis des millions d'utilisateurs de « beepers » privés d'un de leurs moyens de communication privilégiés.

Quelque 40 millions d'adeptes de ces appareils de radiomessagerie, soit environ 90 % des abonnés selon un responsable de la société PageMart, Clay Myers, ont été affectés par cette panne qui s'est déclarée mardi soir et n'était toujours pas réparée hier en fin de journée.

Pour Clay Myers, PageMart considère que Galaxy IV « n'est plus en service » et prend les mesures nécessaires pour faire basculer ses transmissions sur d'autres satellites afin de rétablir totalement son service le plus rapidement possible.

La panne du satellite a commencé vers 18 h locales mardi soir. Hier en fin de matinée, grâce à des mesures d'urgence, quelque 20 % des utilisateurs étaient connectés à nouveau au réseau, notamment dans des villes comme Boston ( Massachusetts ), Philadelphie ( Pennsylvanie ) ou Cleveland ( Ohio ), a précisé M. Myers.

La panne a affecté le système principal d'orientation pour une raison indéterminée et le dispositif de secours n'a pas fonctionné, ont précisé les responsables de PanAmSat.

Ils ont affirmé que tous les services assurés jusqu'à mardi par le satellite Galaxy IV seraient restaurés d'ici une semaine grâce à l'utilisation d'autres satellites.

Les personnes les plus touchées ont été les médecins ou les techniciens des services d'urgence qui ne pouvaient pas s'éloigner de leurs bureaux, faute de pouvoir être contactées.

« C'est la première fois en 35 ans que les beepers s'arrêtent de marcher », a souligné John D. Beletic, président de PageMart.

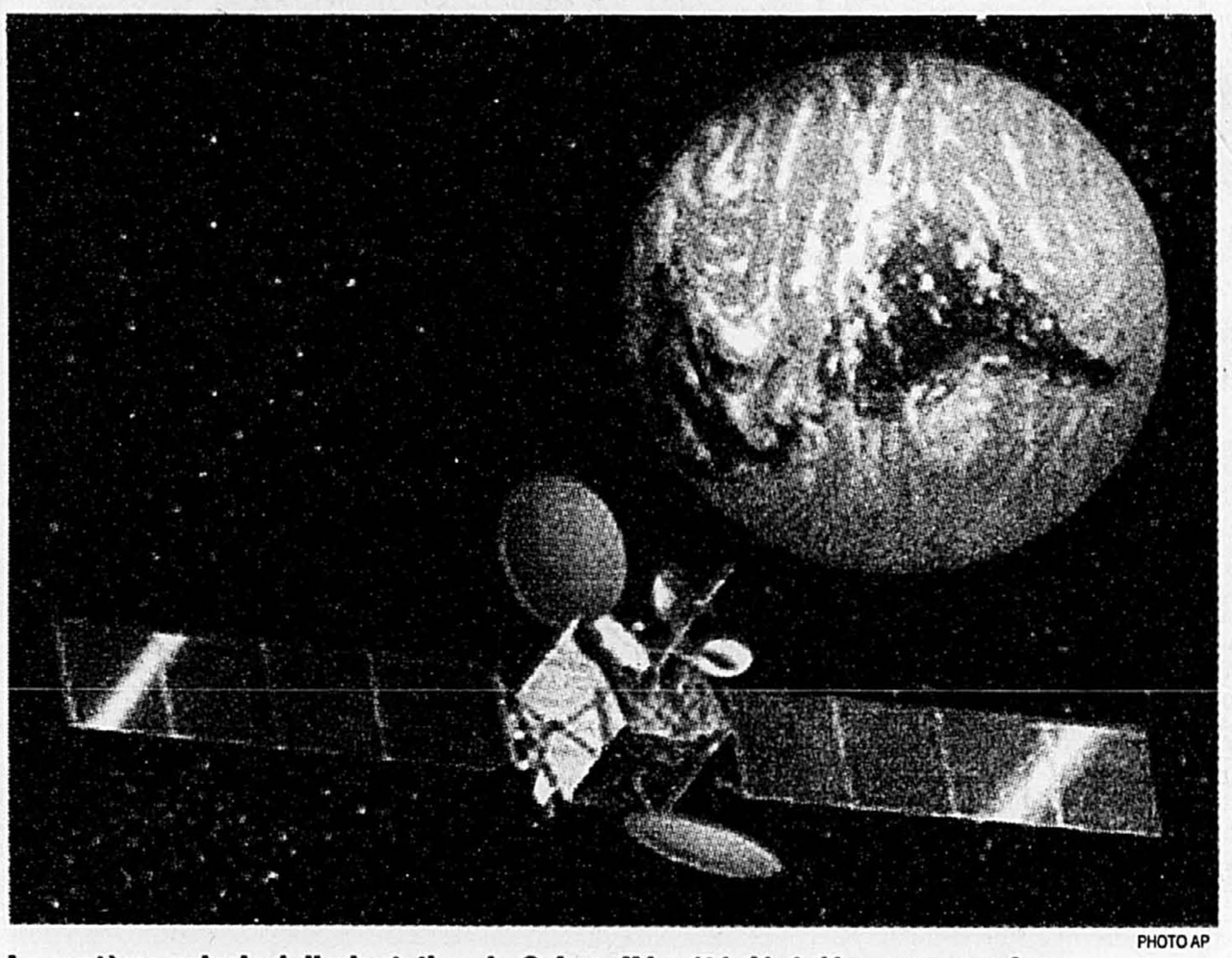


PHOTO AP

**Le système principal d'orientation de Galaxy IV a été déréglé pour une raison indéterminée et le dispositif de secours n'a pas fonctionné.**

Mais d'autres utilisateurs sont également touchés par cette panne exceptionnelle : des radios, des télévisions, certaines banques ou même les météorologues.

PanAmSat a commencé hier à acheminer vers la région de Galaxy IV un satellite de réserve, Galaxy VI, qui permettra de dépanner définitivement les clients affectés par la panne.

# L'existence des «magnétars» confirmée

*Agence France-Presse*
WASHINGTON

Des astronomes américains et néerlandais ont récemment observé une étoile à neutrons située à quelque 40 000 années-lumière de la Terre qui produisait le champ magnétique le plus puissant jamais repéré dans l'univers, a indiqué hier le centre spatial Marshall de la NASA à Huntsville ( Alabama ).

Cette découverte confirme l'existence, postulée il y a six ans, d'une catégorie particulière d'étoiles à neutrons, les « magnétars », qui génèrent des champs magnétiques d'une force estimée à un million de milliards de fois supérieure à celui de la Terre, ont précisé les auteurs de la découverte.

Lorsqu'elles achèvent leur carrière par une gigantesque explosion, les plus grosses étoiles, ou supernovae, laissent derrière elles des noyaux d'un diamètre maximum de 25 km si denses que seuls les neutrons peuvent s'y développer, d'où leurs noms d'étoiles à neutrons. D'une masse équivalente à celle de notre Soleil, ces étoiles tournent sur elles-mêmes à des vitesses de plusieurs centaines de tours par seconde.

Les astronomes estiment qu'environ 10 % des étoiles à neutrons génèrent des champs magnétiques d'une puissance suffisante pour les faire rentrer dans la catégorie de ces « magnétars ».

« Le champ magnétique généré par cette étoile est inimaginable », a commenté Chryssa Kouveliotou, du centre spatial Marshall.


LE SPORT N'EST PAS QU'UNE AFFAIRE DE GROS SOUS.

Aucun dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus à la location

189 $ /mois*
Location de 36 mois

199 $ /mois*
Location de 36 mois



Sunfire 2 portes

- Radio AM-FM stéréo
- Moteur 2,2 L de 115 chevaux
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Freins antiblocage aux quatre roues
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager
- Système antivol PASSLock
- Aileron arrière
- Groupe d'instruments avec tachymètre
- Siège arrière à dossier rabattable
- Rétroviseurs gauche et droite repliables
- Tapis protecteurs avant et arrière

1,9 % DE FINANCEMENT**

PONTIAC
BUICK
GMC
GM

Sunfire 4 portes

- **Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée**
- **Traction asservie**
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager
- Protection antidécharge de la batterie
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Groupe d'instruments avec tachymètre
- Siège arrière à dossier rabattable
- Rétroviseurs gauche et droite repliables
- Tapis protecteurs avant et arrière

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

La Carte GM††† GARANTIE TOTAL† Assistance† ROUTIÈRE† DIPLOMÉS 750†† Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photos à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1825 $. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois à l'achat ou pour 36 mois à la location. †L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. †††^MD Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LA PASSION DE CONDUIRE